

Compte rendu 19/02/2025

Je travaille sur. Un. Programme réservé à la rentrée scolaire. 2010. Sept. On va. Commencer. Donc à discuter. Un. Peu. En tout cas. Merci beaucoup. C'est beaucoup. Pour le reste, on va essayer. Enfin, ça fait chier. On va voir ensemble. Donc t'as vu les économiseurs? Alors bonjour. Administration communale de Molenbeek-Saint-Jean. Administration communale de Molenbeek-Saint-Jean. Conseil communal du 19 février 2025 à 10 8 h dans la salle des mariages de la maison communale. Alors. Mais c'est pas dans la. Dans la team, tu vois, dans les couleurs ça change. Non, c'est de base. Bon. Alors est ce qu'ils ont pas remarqué? Donc on va on va faire des interpellations de conseillers qui vont être placés au début, euh, sur ce qui s'est passé vers le 41 point dialectologie. Un huis clos, c'est vrai, les points, les fusillades, mon groupe et je pense que c'est exactement ça. Bonjour! Ah ah! La voilà! DIALLO Oumar, Secrétaire communal, l'Agence locale pour l'emploi de Molenbeek-Saint-Jean asbl. Renouvellement de mandat des représentants de la commune de Molenbeek-Saint-Jean au sein de l'Assemblée générale. Législature 2024 2030. Neuf Oui. Marché public. Marché des services Bordereau de prix relatif. Alarme Intrusion Incendie de bâtiments communaux. Année 2025 Procédure négociée directe avec publication préalable, approbation des conditions et du mode de passation. Alors, est ce qu'on essaierait un truc? J'imagine que ça va toujours pas bien. Là, je vois qu'ils ont dit que c'est leur. Avis?

Non, mais c'est vraiment la saturation au niveau. Je sais pas, ce sont bien les autres.

Sur ce.

Regardez.

Là, il y a.

Un autre forum. Ça n'a rien à voir avec votre question. Parce que si l'importation va partir en lieu sûr.

En fait, quand je parlais que j'entendais ça.

C'est pour voir si avec.

Celui.

Là. ça. Je ne pense pas.

C'est pour.

Ça. Que je demandais.

Est ce que c'est toujours pareil quand je parle? C'est beaucoup mieux. Ok, donc.

C'est vrai que ça. C'est là que ça se situe entre. On va voir.

Ah oui alors. Là, je parle dans le micro. Bonjour, Est ce que tu m'entends bien?

Je ne sais pas s'il faut laisser. Sortir le Seigneur de sa ceinture de feu. C'est comme s'il n'était plus là. Et c'est pas ce qui sort de la table. C'est parce qu'on sait pas comment puis. On va attendre qu'il arrive. Ça va faire.

Mais.

C'est trop bizarre. Je vais essayer.

La leçon.

Mais du coup, quand tu sors.

Du chaos?

C'est la même sortie aujourd'hui.

J'ai juste oublié de prendre la poudre de riz. Si je prends la voiture.

Juste. Pour. Le bien. Ouais c'est bien sur à peu près rien sur l'histoire de son assassinat.

Non, là c'est.

Sur la lune. C'est bien sur. Je regarde vers la sortie de la chanson parler de moi, mais même dans l'autre. Sens c'est.

La.

Comment ça s'est passé? Bon. Du coup.

C'est la machine qui nous a.

Se connecter au réseau. Bonjour, je voudrais savoir. Si? Oui ou non?

Alors. Cabinet du secrétaire communal. Bon.

Ben. Ouais ben c'est con parce que c'est juste qu'on a. Pas plus de 20 pour. 100 de l'arrivée des anciens. On a déjà. Eu.

Monsieur le Bourgmestre, faisant fonction, Madame la Secrétaire communal. Mesdames et Messieurs les échevins et Messieurs dames, les conseillers communaux, chers collègues, et bonsoir également au public qui est au nombre ce soir. C'est toujours un plaisir pour ma part de revoir pour les collègues, une fois par mois au minimum, et puis pour les publics également. Avant de rentrer dans le vif des sujets, j'aimerais juste pour les collègues, les conseillers communaux, quand vous faites dorénavant, c'est juste une invitation si ça vous dérange pas pour faciliter la tâche des recherches pour le secrétaire communal. Lorsque vous faites une question d'actualité et éventuellement de joindre le lien ou l'article de l'article de la publication, voilà. M dédié. Mais s'il n'y a pas de souci. Mais voilà, c'est tout simplement un petit. Cette invitation générale, je vous remercie. Et puis pour ma part, c'est une fonction, une toute nouvelle fonction qui est là. On devra tous s'y habituer et s'adapter à la présence d'une présidence au sein du conseil communal. Mais je suis également, et je porte aussi une autre fonction qui est le conseiller communal, comme nombre d'entre nous ici. Et il se pourrait que dans certains cas, je reprenne la casquette du conseil communal pour intervenir, mais je préviendrai au préalable pour marquer la différence entre le fait que lorsque je suis conseiller ou lorsque je suis président et donc quand je ne dis rien, c'est président. Mais lorsque je vais intervenir en tant que conseiller, je le dirai. Je vous remercie. Alors voilà, donc nous allons. Nous sommes

le 19 février 2025 si je ne m'abuse, et nous allons demander votre. Nous allons voter votre accord pour deux questions d'urgence. Alors la première, c'est euh une question qui concerne le huis clos. Euh. Donc prolongation d'une suspension préventive. Est ce que nous pouvons maintenir ce point à l'ordre du jour? Donc il faut, euh, deux tiers des membres pour maintenir ce point en urgence.

Le point? L'urgence,, Monsieur le Président.

D'accord. Nous allons faire un comptage un deux tiers de l'Assemblée pour pouvoir maintenir mon groupe ne.

Soutiendra pas le plan d'urgence.

Merci, monsieur.

Le Président. Oui.

Oui, monsieur.

On devra peut être trouver une solution avec le poteau. Je vous faisais des grands signes. Je ne soutiens pas non plus le point d'urgence. Merci.

Merci, Monsieur. Et euh. Merci chers collègues, Le point sera reporté pour le concert prochain. Alors, il y a un autre point d'urgence. Euh. Il s'agit ici d'un département d'aménagement du territoire et gestion immobilière. Est ce que nous pouvons? Euh. C'est au niveau économique.

Un peu plus précis.

Plus précis. Je vais donner la parole à Monsieur le bourgmestre faisant fonction. Monsieur. Ou madame Reiss. Merci.

Il s'agit en fait de pouvoir faire passer le point en urgence parce que du Le timing en fait, bientôt l'activité de ce commerce, c'est. Ce mois est propice pour lancer son commerce. Donc on le met en urgence parce qu'on avait oublié de le mettre à temps. Et là je le mets en urgence parce que l'activité que proposera le locataire, c'est durant ce mois là que l'activité économique sera la plus propice. Donc voilà, d'où l'urgence. En fait, ce serait pour pas de pénaliser, euh le locataire, pardon, pas le propriétaire. On reste propriétaire. Voilà.

Oui, on est favorable.

Très bien, merci. Nous allons maintenant aller aux interpellations citoyennes. Il y en a trois aujourd'hui et je vais inviter madame Myriam Benomar de venir présenter donc. Son texte. Merci. Il faudrait à mon avis appuyer sur le bouton. Dès que c'est rouge, vous pourrez commencer, Madame. Merci. Donc en fait, ici, il s'agit d'une ouverture prochaine d'une maison de consommation contrôlée sur le boulevard Léopold II. Merci.

Bonjour à tous. Messieurs, Mesdames et Messieurs les échevins et l'échevine, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nous, habitants du boulevard Léopold II et de Ribaucourt et de leurs environs, souhaitons vous faire part de notre profonde inquiétude et de notre opposition résolue face au projet d'implantation d'une maison de consommation destinée aux usagers de drogues au numéro 63 du boulevard Léopold II. Nous, les riverains, n'en avons jamais eu connaissance avant que la presse, notamment La Dernière Heure et Zinneke TV, ne s'en fasse l'écho. Il est

incompréhensible pour notre part qu'une décision aussi lourde de conséquences ait été prise sans une réelle consultation des habitants et des commerçants directement concernés. En effet, si nous comprenons les impératifs humanitaires et sanitaires qui sous entendent une telle initiative, nous estimons que son implantation au cœur d'un quartier à forte densité résidentielle et commerçante est totalement inappropriée et porteuse de conséquences graves. Un quartier en plein essor, menacé depuis plusieurs années, notre quartier connaît une dynamique positive de revitalisation. L'implantation de nouveaux commerces, entreprises et associations a permis d'améliorer significativement la qualité de vie et la sécurité. Le boulevard Léopold II est redevenu un axe attractif et agréable, contribuant à l'image positive de Molenbeek. Or, ce projet met en péril cet équilibre durement acquis en introduisant des problématiques lourdes, difficilement maîtrisables et incompatibles avec les aspirations des habitants. Une implantation aux conséquences prévisibles et néfastes. Les expériences observées dans un dans une autre commune, notamment à Saint-Gilles, à Liège, démontre que malgré toutes les préoccupations affichées, les précautions, excusez moi, affichées, ces structures entraînent inévitablement des effets collatéraux préoccupants augmentation de trafic stupéfiants et abords, regroupements prolongés, sentiment d'insécurité accrue et atteinte au cadre de vie des riverains. Nous avons aucun doute que ces dérives déjà constatées ailleurs se reproduirait ici avec des conséquences délétères pour notre quartier. L'exemple du site neuf, rue de Wavrin à Bruxelles, où les problèmes engendrés sont désormais bien documentés, atteste de la difficulté de maîtriser les nuisances inhérentes à ce type d'établissement. Un impact économique et social désastreux. Les commerçants locaux qui participent activement à la vie et la convivialité de notre quartier risquent de subir de plein fouet les effets négatifs de cette implantation. Comme le salon de coiffure pour dames, voisin de ce projet, pourrait voir leur clientèle fuir et se retrouver contraint de fermer leurs portes. Il ne s'agit pas d'une crainte hypothétique, mais d'une conséquence logique et prévisible de la nature même de cette implantation. Par ailleurs, notre quartier est un lieu de vie pour de nombreuses familles avec enfants, ainsi que pour les personnes âgées qui aspirent à un cadre de sécurité, un cadre sécurisé et paisiblement. L'exposition de nos enfants à des scènes de consommation de drogue ou la présence accrue de toxicomanie dans leur environnement quotidien est tout simplement inacceptable. Selon nos informations, une ouverture prochaine d'un projet similaire sur l'avenue du Port, à quelques centaines de mètres à peine, rend cette nouvelle implantation d'autant plus injustifiable. Une telle concentration de dispositifs du même type contribuerait inévitablement à stigmatiser Molenbeek et à anéantir les efforts de revalorisation entrepris ces dernières années. Une jeunesse prête à défendre son quartier et son avenir. Lors de nos échanges avec des jeunes habitants du quartier, leurs propos nous ont profondément interpellés. Ces Molenbeekois, conscients des enjeux et attachés à leur commune, ont exprimé avec force le refus de voir leur environnement sacrifié. Leur engagement en faveur de leurs aînés et de leur quartier est une preuve supplémentaire que cette implantation est totalement contradictoire, en contradiction avec les aspirations de ceux qui y vivent. Dans le cadre de l'association de Fès qui m'ont mandaté pour être leur porte parole. Je voudrais, au nom de nous toutes et tous, remercier les personnes que j'ai interpellé au mois d'octobre 2024 et qui m'ont gentiment reçu Madame la Bourgmestre, Mr Dirk De Block, Mr Hassan Rohani et bien d'autres que j'ai peut être oublié de citer et bien d'autres élus. Merci à vous tous. Voilà.

Merci madame Benomar. Je donne la parole à Mr Rachid.

C'est moi.

Madame?

Oui, c'est moi.

Oui, parce que oui, s'il vous plaît, je me suis inscrit en premier, Monsieur le Président. Tout d'abord, merci aux citoyens qui ont fait l'interpellation. Donc voilà. Donc moi, au nom du groupe, nous les soutenons. Nous sommes déjà contre ce projet, donc c'est un projet. Ce n'est pas le projet qu'on attaque, mais c'est la procédure qui a été mis en place pour installer ce projet. Il n'y a pas eu de concertation citoyenne. Molenbeek n'est pas un labo ouvert où on vient faire des expériences. Donc ici, moi, je vais revenir juste avec des faits. Le 19 juin 2024, lors du conseil communal, M. De Block, Monsieur Reilly, vous avez fait une vidéo sur ça, où vous étiez avec les habitants, les citoyens, où vous avez dénoncé ça et maintenant vous retournez votre veste. Qu'est ce qui s'est passé? Pour moi, il y a un double discours ici. Le projet est magnifique. D'accord. Mais alors qu'on attende le quand il sera mis le long du canal à son emplacement définitif. Pourquoi ouvrir maintenant 41 temps plein? Ça va coûter 3,8 millions. Alors cet argent là, on peut le mettre autre part. J'ai habité boulevard Léopold II pendant six ans, je sais ce que c'est. Donc moi, je peux comprendre ces citoyens.

J'ai dit Merci, monsieur Rachid. Euh, Monsieur.

Merci, Monsieur le Président. Merci pour votre interpellation et nous nous souvenons évidemment de votre interpellation du mois d'octobre 2024, ici, au sein de ce Conseil communal. Nous comprenons vos inquiétudes pour l'installation d'une salle de consommation, au moins de risque. Quand je parcouru votre interpellation, dans certains lieux, c'était marqué une maison de drogue. Je pense que, en réalité, c'est une salle de consommation, au moins de risque, et je m'expliquerais pourquoi je fais cette différence. C'est vrai, ce n'est jamais facile de voir l'installation d'une telle structure près de chez soi. Beaucoup d'inquiétudes et de questionnements sont tout à fait normal. Par contre, nous ne pouvons pas, nous ne pouvons pas dire que ce problème n'existait pas dans ce quartier. A ce lieu précis du boulevard Léopold II, ce n'est pas un hasard que ce choix est. Ce lieu a été choisi. C'est un lieu de haute fréquentation de consommateurs de drogue. Combien de fois, soit dans le métro ou dans les abords des stations de métro en vue des citoyens, nous avons été témoins des personnes qui utilisaient des substances publiquement devant tout le monde. Vous avez raison, il faut dire clairement les choses, même si c'est difficile à entendre. Nous parlons bien l'installation d'une salle de consommation à moindre risque. Nous ne sommes pas dans une étape de consultation des riverains, mais à l'étape de voir son installation dans les meilleures conditions pour rassurer les riverains et les commerçants. C'est vrai qu'aucun quartier ne manquerait une adhésion enthousiaste à ce type d'initiative. Pour rappel, l'objectif principal de cette installation et de l'assainissement de ce quartier considéré comme délaissé en mettant fin à la consommation de drogue visible, comme je le disais un peu plus haut, en orientant les consommateurs dans un lieu surveillé tout en essayant de mettre également fin tout type de vente de stupéfiants dans le quartier. Évidemment, vous avez pris plusieurs exemples, mais il y a l'exemple d'une expérience du 12 h dans une gare du 12 h qui a démontré que les incidents de sécurité ne sont pas forcément augmentés et plusieurs consommations de consommateurs de drogues dans l'espace public ont été évitées. Cette salle n'est pas un abri de consommateurs, mais bien un lieu de prise en charge des consommateurs dans la rue les plus vulnérables pour le mettre dans des conditions sanitaires de consommation acceptables et surtout envisager une insertion dans un maillage de reprise en main. Santé Sociale travaille avec des professionnels en compétences pour ce type de public. En conclusion, cette salle de consommation aux moins de risque ne collabore pas du tout à la légalisation de la drogue, mais se préoccupe du mal être des consommateurs les plus vulnérables. Il est impératif qu'en parallèle, des mesures juridico policières sont amplifiées pour combattre le fléau des

réseaux et des dealers. Et vous avez fait aussi appel. Vous avez aussi rappelé le centre de l'avenue du Port. Pour le moment, il n'a toujours pas ouvert. C'est vrai, parce qu'on a toujours un gouvernement qui manque à la région à la tête de la Région de Bruxelles-Capitale. Donc, il n'y a pas de prise de décision. Mais je pense que, une fois que le centre de l'avenue du Port sera ouvert, le centre de Ribaucourt le suivra. Merci.

Salut! Monsieur.

Oui, oui. Merci, Monsieur le Président, j'aimerais tout d'abord remercier la personne et le groupe qui ont qui ont interpellé sur U sur cette problématique extrêmement, extrêmement sensible. Ça fait maintenant plus de 30 ans. Je pense qu'on a des problèmes dans ce quartier. RIBAUCCOURT J'ai grandi à la rue de Pierre, tout près du coin de la rue de Ribaucourt, donc je connais extrêmement bien cette zone. Et donc je dois vous avouer que depuis 30 ans, nous constatons tous finalement comment les choses se sont, se sont dégradées. C'est vrai qu'on a. On avait senti à un moment un nouveau souffle et en fait, le fait de fixer, d'avoir choisi cet endroit, autant ça a du sens bien évidemment de proposer de la prophylaxie à des personnes consommées consommatrices de drogues dures, autant le lieu est.

Plus.

Que problématique, plus que problématique pour de multiples raisons, et c'est là où je vous rejoins complètement sur votre réflexion, madame U. l'État des lieux est assez simple la station de métro, les stations de métro Ribaucourt Simonis. C'est une véritable horreur. Très régulièrement, la presse, d'ailleurs, nous relate des moments, des faits divers assez dramatique et directement liés à la drogue. Ce qui me. Ce qui me bouleverse d'autant plus, c'est que le choix très très très sincèrement, le choix du quartier est extrêmement mauvais. Pourquoi? Parce qu'on est tout simplement dans une zone qui.

Cumule.

Une série de difficultés. Je ne vais pas vous les relater, vous les connaissez mieux que moi. Le taux de chômage qui explose, le nombre de maladies aussi, le nombre de personnes malades, les taux de criminalité qui sont également extrêmement inquiétant, le taux de pauvreté. On a plus de 40 % dans cette zone et on est surtout dans une zone extrêmement densément peuplée. On aurait pu faire le choix d'un quartier moins densément peuplé, un quartier qui soit moins de passage aussi. Je rappelle qu'il y a une série de grandes institutions qui sont juste à côté, notamment la Communauté française. Donc oui, je vous rejoins complètement sur le mauvais choix. L'idée est extrêmement bonne. Par contre, le lieu qui a été choisi est extrêmement mauvais. Et bien évidemment, je vous appui dans vos démarches. J'ose espérer qu'il y aura encore un sursaut de conscience de la part de cette majorité. On verra. Mais en tout cas, je vous appellerai, je continuerai à vous appuyer sur U sur vos demandes. J'ai dit.

Merci. Mr Madame a dit oui.

Merci. Alors merci pour les interpellations. Effectivement, je peux comprendre que le sujet EU peut amener beaucoup de questions et d'inquiétudes. Euh maintenant moi en tant que soignante, je pense qu'on doit, on doit apporter une réponse à cette problématique. Ce sont des gens qui sont pour l'instant livrés à eux mêmes. Euh ce sont parfois des Molenbeekois pas forcément, mais qui sont ici sur le territoire de Molenbeek. Alors on aurait peut être voulu que ce ne soit pas forcément en plein milieu du boulevard, mais peut être dans un autre lieu. Maintenant, la région nous impose le

lieu et on peut juste faire en sorte que ça se passe bien. Il faut aussi essayer de tirer les bonnes expériences de Bruxelles qui ont justement fait le bilan de ce qui se passe à Liège et à Saint-Gilles. Et on voit dans le centre de Bruxelles que entre douze et 16 000 consommateurs sont sortis de la rue. Et donc ça, c'est un chiffre important, c'est quand même une des principales préoccupations des gens. Effectivement, on l'a rappelé que dans les stations de métro, ça crée beaucoup dans dans sécurité. Donc là, en sortant, ces personnes là, on peut aussi les accompagner. Donc c'est toute une équipe aussi de soignants, une équipe d'assistants sociaux, dans le but d'aider ces personnes là à sortir de leur condition et de leurs problèmes de consommation. Il y a aussi ce qui se fait à Bruxelles une évaluation trimestrielle avec les habitants du quartier. Et là aussi, on voit qu'au départ, il y avait beaucoup de riverains qui s'inquiétaient et qui étaient présents. Et on voit que maintenant, lors de la dernière rencontre, on n'avait plus qu'un seul riverain qui avait une petite problématique à poser. Et donc on voit que même autour du site de Bruxelles, on commence à avoir aussi une adhésion du projet par les riverains. Ensuite, ce qui est positif, c'est qu'il y a six passages policiers par jour, donc ça veut dire que c'est quasi toutes les 2 h. En fait, on a une une équipe de policiers qui circule pour vérifier que tout se passe bien et qui sont là pour aussi décourager la la vente. Donc ça il faut être très clair et on le soutiendra que si cette condition là est aussi respectée, c'est que ce n'est pas une zone d'encouragement. Odile Donc la tolérance zéro est appliquée sur tout un périmètre autour du centre pour que les gens, en fait, les consommateurs viennent avec une seule dose la dose qu'ils vont consommer, mais qu'il n'y ait pas d'échange de plus grosse dose. Et ça, la police est très ferme là dessus. Et je pense que ça doit aussi nous nous rassurer. C'est aussi un centre de jour, donc le centre est fermé la nuit. Donc c'est pas que ça va inciter la consommation de nuit. Et donc pour tous ces arguments positifs de 1000 Bruxelles, avec mon groupe, on va soutenir l'ouverture de ce centre, même si effectivement on aurait voulu que ça se passe dans des meilleures conditions. Voilà. Mais maintenant il y a une problématique, on doit y répondre et c'est la mesure qui semble être la plus juste. Merci.

Merci, madame, a dit monsieur Archambault. Ah oui, oui, ça a été, ça a été croisé. Alors, dans ce cas là, monsieur Didier Mélisse.

Merci, Monsieur le président. Merci, Messieurs dames, d'être intervenu effectivement dans le cadre de ce projet et notre groupe ne soutiendra en effet pas ce projet. Et déjà, effectivement, il y a un manque de concertation dans le quartier. C'est une première chose. Il y a un mauvais choix d'emplacement selon les porte paroles. C'était le seul lieu qui était disponible depuis le temps qu'il en cherche un. C'est ce qu'on nous a dit durant la présentation de ce lundi, lors de la séance de section réunie. Alors ce projet, moi je regarde Link Up est un beau projet. On va quand même le dire Oui, c'est un beau projet, mais c'est l'illusoire, l'illusoire. Mais il peut attendre aussi, comme l'a dit mon collègue ici, Monsieur Badawi, pour attendre l'ouverture du centre au canal qui sera décentré et qui ne sera pas dans un quartier fort peuplé, euh, qui nuira pas à ce quartier qui essaye de se redresser, qui? Où les commerçants ou les habitants, euh, essaient de se sentir de mieux en mieux dans leur quartier et font un maximum pour que tout se passe bien. Moi j'ai l'impression qu'on a laissé ce quartier pourrir. Je l'ai dit lundi, on l'a laissé pourrir jusqu'au moment où on pouvait justifier qu'il était vraiment nécessaire de faire quelque chose dans ce quartier. On a laissé les choses aller, on a laissé les drogués venir. On a bien fait de temps en temps des descentes. Les policiers ont fait leur travail, mais vous savez bien qu'ils sont en sous effectif. Mais cependant, en attendant que ce quartier pourrisse, il y a un moment où effectivement, on pouvait justifier de la nécessité d'ouvrir cette salle. Or cette salle, il faut savoir quand même qu'elle sera ouverte que de 10 h à 17 h du lundi au vendredi. Ça veut dire que, en dehors de ces heures là, on ne sait pas très bien ce qui va se passer. Il faut quand même savoir que les riverains, les enfants, les travailleurs de ce quartier qui passent

à Ribaucourt régulièrement, ils circulent dans le quartier le matin de 7 h à 9 h, quand ils prennent le métro, quand ils prennent les transports en commun, ils circulent le soir de 18 h à 20 h quand ils rentrent chez eux ou quand ils vont faire quelques courses. En fait, finalement, ils circulent au moment où la salle est fermée et où tous les malheureux drogués sont de nouveau à la rue, dans le froid ou dans la pluie et doivent bien continuer à se droguer parce que c'est pas sur les 5 h où ils ont été dans une salle accueilli. Et il faut savoir qu'il y a maximum 24 places d'accueil, mais c'est pas sur ce temps là que tout va se régler. Ce lieu sera bien un lieu de rendez vous. Les drogues pourront être vendues dans le quartier en grande quantité pour les trafiquants. Parce que finalement, on est en train de dire venez dans ce quartier parce qu'il y a une maison de consommation de drogue sans risque, mais finalement ils doivent se fournir. C'est pas la maison qui est fournie et donc les trafiquants pourront venir vendre plus de quantité de drogue dans le quartier aux alentours et on donnera encore un peu plus de fil à retordre à nos policiers. Ah, on voit, à en avoir écouté la présentation ce lundi, c'est un lieu de rencontre où ils peuvent venir discuter. Je trouve ça très très bien. C'est un lieu de repos et à un moment où ils peuvent venir un petit peu au chaud, c'est un moment où ils restent au chaud, ils peuvent prendre une douche, en bref, un hôtel de 10 à 10 7 h. 3,8 millions par an au minimum Actuellement et sans aucune visibilité du résultat avant 10 à 15 ans. Encore un intervenant de ce lundi nous disait qu'il suivait un cas de drogué depuis déjà plus de quinze ans et qu'il était temps. Il en était pas encore sorti malgré tout le cheminement qui a été mis en place. Donc vous voyez quand même que 3,8 millions par an pour très peu de résultats, ça nous inquiète beaucoup et donc nous ne voterons pas pour ce projet. Merci.

Merci, Merci, monsieur Mélisse. Monsieur Bensalah.

Je vous remercie. Monsieur le président. Mesdames et Messieurs, merci pour l'interpellation. Pardonnez moi de vous donner le dos, je n'ai pas le choix avec le micro. Je tiens à vous remercier parce que c'est extrêmement important de vous remercier car vous êtes les principaux concernés dans cette situation extrêmement compliquée qui consiste à avoir un centre. Voilà, je vais devoir vous Désolé donc de voir entre guillemets un centre étranger à ce qu'on connaît de manière générale. Parce qu'il faut le savoir, ce type de centre n'est pas. C'est pas ce que ce que la plupart des gens connaissent. Tout simplement parce que ceux qui ont ouvert ou ouvert en cours de route compte goutte. Et donc il y a réellement une évaluation à faire. Ensuite, l'historique de Léopold II, boulevard Léopold II. RIBAUCOURT C'est un historique assez peu reluisant, un historique où la drogue se vend, où on voit nos jeunes devoir prendre le métro, le bus, le tram à proximité et de devoir de manière systématique des victimes touchées par ce fléau. Et les vendeurs de mort, ces dealers. Être bien présents sur le terrain. Et donc là, sur le coup, je vous le dis, je vous le dis simplement. Il y a des choses qui doivent être faites. Alors effectivement, il n'y a pas de solution qui pourrait plaire à tout le monde. Mais en même temps, j'ai envie de dire, je préfère les voir à l'intérieur qu'à l'extérieur, de telle manière à ce qu'ils puissent être secourus car ça reste des victimes. Avec une garantie des services de police d'avoir des rondes de manière systématique. Et je ne vais pas caricaturer en disant que c'est un hôtel. Ce sont des gens qui nécessitent. D'une certaine manière et de manière assez claire, des soins et un suivi. Alors, ma collègue et mon collègue, M. L'ont dit, c'est une solution provisoire. Il va y avoir un beaucoup plus grand centres dans. Dans quelques temps au niveau de l'avenue du Port. Et ça va pouvoir probablement répondre à votre préoccupation immédiate, enfin celle de savoir entre guillemets, est ce que ça va durer de manière indéterminée dans votre quartier? Donc voilà, moi j'ai envie de vous dire effectivement, c'est extrêmement compliqué de devoir, d'une certaine manière, voir un tel centre arriver dans un dans ce quartier là. Mais au vu de l'actualité, au vu de la situation dans ce quartier, au vu du nombre de personnes qui sont en consommation dans la voie publique. Euh je parle pas des bagarres, je parle pas de toutes ces choses

qui qui sont effectivement palpables de par cette situation. Moi j'ai envie de dire que ça apportera probablement un peu plus de sécurité sur la voie publique. D'où la raison pour laquelle il faudrait peut être tenter, évaluer et déterminer ensuite évidemment les possibilités alternatives à la possibilité actuelle. Je vous remercie.

Merci Monsieur Bensalah. Monsieur Al-Kanz. Merci, Monsieur le Président. Je vais devoir commencer.

Comme tout le monde.

Par remercier la représentante.

Des habitants.

Du quartier Ribaucourt pour son.

Excellente.

Interpellation citoyenne. Alors moi, je. Je me l'impose à moi même et je le demandais à tous les membres de ce conseil, majorité.

Opposition.

Confondues, de ne pas faire de la récupération politique par rapport à ce dossier qui est d'une, je dirais, importance pour les habitants, pour la paix publique, pour la cohésion, pour la santé des personnes concernées. Hier, ils étaient dans la majorité. Ils étaient pour en tout cas silencieux. Qui se tait, consent. Aujourd'hui, ils sont contre. C'est très problématique comme posture. Moi, ce que je souhaiterais vous dire, c'est que moi et mon groupe, nous étions effectivement interpellés et même nous avons émis énormément de réticences par rapport à l'installation de ce centre de consommation dans ce quartier à l'endroit qu'on connaît aujourd'hui. J'ai d'ailleurs participé à la mobilisation citoyenne. Il s'avère qu'à ce moment là, on nous a annoncé que la région avait déjà signé un protocole d'accord avec le propriétaire du bâtiment. Pour être clair avec vous, chers habitants. Il était très difficile de faire marche arrière. Nos critiques étaient fondées sur le fait que cet endroit n'était pas adéquat. S'installant dans un quartier où il y a déjà des problèmes historiques, je ne vais pas les répéter. Cela a été abordé par un certain nombre de mes collègues ici. Mais à un moment donné, il faut se rendre à la raison et être honnête et juste. Lundi, nous avons ici, en section réunie une commission où vous avez les personnes de la région qui ont signé le protocole d'accord, qui ont signé le bail de location, qui ont signé avec les entrepreneurs, qui ont déjà commencé des travaux, comme vous avez pu le constater, qui ont mis en place tout ce dispositif, qui nous ont expliqué la différence, parce que j'ai évidemment mis en avant les constats, parce que je ne sais pas ici lequel d'entre vous a été à Liège, Monsieur et Madame. Oui, moi, j'ai été à Liège, j'ai été à Liège, j'ai vu la catastrophe de l'installation de ce centre de consommation. Et vous savez pourquoi? Parce que les auteurs du projet n'ont pas tenu compte de toute une série de conséquences l'impact sur les habitants, la proximité avec les écoles, l'impact indirect sur le commerce local, le commerce local. Autour de ce centre de consommation, le tissu économique socio économique s'est totalement éteint. La grande différence avec celui, en tout cas je crois, les auteurs du projet sur parole avec celui qui va être installé ici, c'est qu'on a pris un certain nombre de précautions. Cela a été dit par le docteur Radi, cela a été dit par d'autres. Il y a un certain nombre de précautions qui ont été prises par les porteurs du projet, par la police, par la région, qui vont faire qu'on va non seulement sortir de la rue un certain nombre de consommateurs de drogues et les accompagner de manière socio médicale à

l'intérieur du bâtiment. Ça, c'est réconfortant pour nous, parce que moi, je fais partie des gens qui disent que les personnes qui sont liées par ces assuétudes nécessitent un accompagnement sanitaire et médical. Cela peut être n'importe lequel de nos proches, un voisin, quelqu'un qu'on connaît. Ce qu'on lui souhaite, c'est de sortir de ce drame qui vivent au quotidien et de tout ce que cela provoque pour les familles, mais pour les habitants aussi. Donc à un moment donné, il faut aussi oser prendre des mesures qui vont peut être déplaire à un moment donné. Mais la seule chose où je suis encore très réticent et je l'ai dit ici lundi et je le redis, c'est l'implantation, le lieu, Le lieu n'est pas adéquat. Mais voilà, on est face à une situation où ça a été décidé par d'autres, pas par la commune de Molenbeek. Alors ça ne sert à rien d'être hypocrite, de dire vous avez fait le mauvais choix. Ceux qui disent ça aujourd'hui, c'est eux qui l'ont décidé hier en se taisant. Donc soyons quand même vigilant. Nous ne faisons pas récupérer dans un dossier comme celui là, ce centre, qu'on le veuille ou pas, il a déjà été installé avant que nous puissions réagir. Simplement, nous devons nous assurer, nous et le collège va s'y atteler et s'y attacher. C'est de s'assurer que le suivi en terme de prévention, en terme policier, en terme de proximité avec les écoles, que tout ce qui a été donné comme garantie aux conseillers ici lundi, mais aussi aux habitants, soient respectés. C'est ça notre rôle aujourd'hui. Et le fait que ce projet doit être temporaire. C'est une condition sine qua none une fois que les moyens sont alloués pour la structure avenue du Port qui pour moi est l'endroit le plus adéquat, sont trouvés. On s'assure qu'ils déménagent vers l'avenue du Port pour faire en sorte que tous ceux et toutes celles qui sont concernés par un accueil qui doit se faire se fassent dans un endroit excentré par rapport à notre quartier de Ribaucourt. Merci pour votre écoute. Merci, Monsieur. Mesdames et Messieurs, chers collègues, j'ai été cité plusieurs fois dans cette interpellation et je vais prendre mon rôle de conseiller communal pour répondre si ça ne vous dérange pas. Alors avant tout, Madame, je vous remercie aussi, pour ma part, pour votre présence et pour avoir eu le courage de venir devant nous tous présenter votre interpellation. Alors j'aimerais tout simplement vous dire que personnellement, je suis directement concerné parce que je suis votre voisin. Je suis à quelques pas de cette de cette maison. Je suis sur le boulevard Léopold II, rue Mexico. C'est. Je suis à même pas 200 mètres de cette maison. Et encore une fois, il y a un mot, un gros mot qui a été utilisé. Tournez votre veste. Écoutez, je suis le premier concerné. J'ai. Avant même d'avoir été candidat aux élections, j'avais pris cette initiative de contacter plusieurs conseillers communaux à l'époque. Beaucoup d'entre vous sont encore réunis aujourd'hui, ou Monsieur Martin qui est derrière et qui était là aussi, que je salue. Et je vous avais tous rapprochés parce que tout simplement j'avais une grosse inquiétude par rapport à ce quartier dans lequel j'ai grandi. 45 ans à Molenbeek, je connais très bien le quartier. Je voyageais entre la place Sainte Lette, la rue de Courtrai et la rue au boulevard Léopold II. Je m'occupe également de plusieurs associations sur le boulevard Léopold II. Donc, chers amis, je suis vraiment très, très impliqué dans ce dossier et je vous assure, Madame, que moi même, jusqu'à hier, enfin jusqu'à lundi, quand nous avons eu une section réunit, c'est comme ça qu'on l'appelle ou il y a des techniciens qui viennent expliquer le projet. Je suis et je reste toujours réticent par rapport au choix de la localisation. Clair et net, ça c'est clair. Je ne vais pas changer mes mots. Je ne fais pas de la politique politicienne, mais que les choses soient claires. Je voudrais qu'un jour, malheureusement, comme a dit notre collègue Monsieur Akhannouch, la décision et nous avons été surpris. Moi, ce que je peux reprocher au cabinet d'Alain Marron que j'avais contacté à l'époque, qu'il n'y a pas eu de concertation avec la population, certes c'est une voirie régionale, etc. Mais je pense que le citoyen, il a, lui, d'abord son mot à dire et je vous remercie d'avoir été là. Donc nous allons. Je partage certainement l'intervention de Monsieur. Je partage l'intervention du MR. Nous allons laisser Monsieur le Bourgmestre faisant fonction, De répondre à votre interpellation. Mais chose certaine, c'est bien sûr au collège de faire en sorte à ce que tout ce qui a été expliqué, tout ce qui a été développé le lundi passé, qui soit respecté, c'est à dire qu'il

y ait un contrôle accru et que certainement, pour ma part, que ce soit réellement, je dirais, un intérim quelques années. On parle de cinq années et après qu'il déménage vers le local qui est beaucoup plus adéquat et que, encore une fois, je le dis, je le redis, la localisation est totalement inappropriée. Je vous remercie. Et je reprends maintenant, s'il vous plaît. J'ai désolé ma petite casquette.

Si vous me le permettez.

S'il vous plaît. Eh bien, allumez votre micro, s'il vous plaît.

Vous avez précisé avant votre intervention que vous avez été cité nommément. J'ai écouté les débats et il ne me semble pas que votre nom est Oui. Ah, pardon, excusez.

Même dans l'interpellation, mon nom est cité, Excusez moi. Merci Monsieur Hamdaoui. Madame Oui.

Oui, j'ai été cité. Donc merci Monsieur le Président. Je tenais à remercier mon collègue qui indirectement nous rejoint dans ce qu'on dit. Et je voulais quand même apporter une précision, c'est que ce n'est pas encore fini. C'est la commune qui donne le permis d'urbanisme, donc la commune peut encore refuser le permis. Donc la balle est dans votre camp.

Absolument pas. Excusez moi, chers amis, si vous permettez, si vous permettez, chers amis, un peu de respect. Donc il y a il y a quelqu'un qui gère l'assemblée. Nous allons. Vous avez eu chacun votre tour. Donc merci beaucoup. Alors je reprends en tout cas mon rôle de président et je vais donner la parole à Monsieur le bourgmestre faisant fonction. Monsieur, s'il vous plaît. Merci, bonsoir! Merci Madame pour votre interpellation.

Qui témoigne certainement de votre intérêt, de votre implication dans l'évolution de votre quartier. L'implantation, l'implantation de ce centre de consommation génère effectivement beaucoup de craintes et de questions à son encontre. Ce lundi 17 février, comme on vous l'a dit, comme cela a déjà été dit ici, une commission réunie entre les élus de cette assemblée et tous les intervenants à ce projet a été présentée afin de disposer d'une vue claire sur les tenants et aboutissants de ce centre. Vous signalez à juste titre une dynamique positive de revitalisation dans le quartier Ribaucourt et Léopold II. Et vous avez raison. Mais force est de constater qu'il reste toujours une constante néfaste et celle ci se constate aux abords et dans la station de métro, dans la station de métro Ribaucourt, à savoir la consommation, la vente de stupéfiants. Depuis plusieurs mois, la station de métro Ribaucourt fait l'objet d'un focus intense de la part des services de police, de la STIB et des gardiens de la paix. Des progrès notables sont visibles, mais le public cible y est malheureusement toujours présent. Le centre de consommation se veut et doit être la réponse à cette nuisance. Ce centre de consommation vise à fournir un espace de consommation supervisé et un parcours de soins encadrés par des professionnels. Les objectifs visés sont multiples améliorer l'état de santé des consommateurs de drogues, améliorer l'accès aux soins et aux traitements pour les consommateurs de drogues, coordonner les soins et la prise en charge médicale, créer des trajets de soins adaptés aux besoins psycho médico sociaux. Surveiller et soigner les plaies et l'observance du traitement. Dépister et traiter les maladies infectieuses, en particulier l'hépatite C et le VIH. Accéder au plus grand nombre possible de consommateurs de drogues du quartier. Réduire la mortalité et la morbidité en Région de Bruxelles-Capitale. Améliorer la qualité de vie des consommateurs de drogues, améliorer les trajets de soins, améliorer la coordination et le flux des consommateurs de drogues dans le réseau de soins spécialisés ou non, y compris les services de soins de santé mentale. Améliorer les

connaissances sur les nouveaux modes de consommation et leurs conséquences sur la santé individuelle et publique. Le projet de l'avenue du Port ne verra le jour qu'aux alentours de 2029, raison pour laquelle le centre de consommation au boulevard Léopold II représente la réponse immédiate aux problèmes de consommation vente dans et aux abords de Ribaucourt. Et je voudrais rajouter quand même un élément important puisque j'y ai travaillé. J'ai travaillé sur la rue de Ribaucourt pendant quelques années. Je pense que je. On se connaît. Et donc, dans ce. Dans ce guichet d'économie locale, un dispositif d'aide à la création d'entreprise, nous aidions les personnes à lancer une activité économique, un commerce. Et je me rappelle que deux ou trois commerces qui avaient été lancés dans le quartier, malheureusement, n'ont pas pu survivre. Non pas parce que l'activité économique n'était pas rentable, mais juste parce que l'environnement était tout à fait délétère. Encore une fois, le problème peut être de la localisation. La localisation est le problème central évoqué par tout le monde, mais pour la nécessité, pour retirer de la vue des enfants, des parents, de toutes les personnes, des travailleurs qui sont là, je pense que c'est important d'avoir un centre comme celui-ci où, comme l'a dit le docteur Radis, madame a dit on a entre guillemets, ôter de la vue des personnes qui sont là près de 17 ou 18 000 18 000 personnes qui se sont en fait, entre guillemets, shooté non pas sur l'espace public, mais dans un centre où il y a 41 personnes qui travailleront à temps plein. Je voulais aussi rebondir sur les aspects urbanistiques. Bien sûr, ce n'est pas une décision qui est de la commune puisque la région est représentée dans les commissions de concertation qui sont organisées, donc dans la commune de Molenbeek. Monsieur Mahy est un fin connaisseur de toutes ces procédures et sait très bien que ce n'est pas l'exclusivité des décisions. Bien sûr. Peut être que maintenant qu'il est dans l'opposition, les procédures ont changé, mais en tout cas, quand il était dans la majorité, cela se passait de cette manière là. Et ce n'est pas du tout une exclusivité de la commune de Molenbeek-Saint-Jean. Merci beaucoup.

Vous avez la parole.

Si j'ai été cité. Vous avez le droit de parler. On a le pouvoir qu'on se donne. Effectivement, le tout dernier pouvoir valideur de ce permis là sera peut être la région. Mais la région devra absolument tenir compte de la commune si la commune dit massivement non. Si des citoyens écrivent à cette commission de concertation parce que probablement que cette commission de concertation va s'en saisir, il y aura probablement une enquête publique, je l'espère. Et à ce moment là, les citoyens pourront pétitionner, pourront envoyer des pétitions et en fonction de la de la quantité, du nombre de signataires. Je ne peux pas croire que la région fasse fi de la vie communale. Ce n'est pas possible. C'est pour ça que oui, la commune a un pouvoir de dire non à 7 à 7 à cette installation et spécifiquement à cet endroit là.

Merci, monsieur. Le Madame. Vous avez dit Merci, madame Benomar.

Voilà. Donc j'ai bien entendu tout ce qui a été dit dans cette salle. Maintenant, voilà, chacun a ses argumentations, chacun a son point de vue. Je pense qu'il faut vivre à côté de cet endroit. Il faut côtoyer cet endroit et savoir ce qui se passe. Et donc nous n'avons jamais parlé de ne pas aider ces gens. Parce que je vois qu'il y a des médecins bien sûr, dans la salle des échevins, monsieur le bourgmestre, etc. Mon problème est que c'est inapproprié. L'endroit est inapproprié, je le répète et je le répète. Et ceux qui s'engagent, Eh bien, je voudrais bien les voir dans quelques mois, quand ça sera ouvert, je voudrais bien rencontrer, je reviendrai et rencontrer ces gens là qui ont accepté mais qui ne refoulent pas leur veste et qui ne disent pas que ils n'ont rien dit. Tout ça a été entendu. Je pense qu'il y a des gens qui sont témoins et il faut être, il faut, il faut, il faut vraiment avoir les pieds sur terre. On n'a jamais dit qu'il ne faut pas aider ces gens. Ces gens ont besoin d'aide. On l'entend très fort, on le sait, on les voit,

on a mal au cœur. Ce n'est pas vous qui mettez vos enfants dans le métro le matin pour aller à l'école. Tout le monde n'a pas de voiture, tout le monde ne fait pas traverser une personne âgée sur le passage piéton. Alors, excusez moi, j'ai entendu tout à l'heure que les riverains n'ont rien à dire, mais alors là, excusez moi, les riverains ont tout à dire. Nous avons voté et si ça devait se refaire, nous voterons en urgence. Voilà, tout simplement. Je vous manque pas de respect. S'il vous plaît, ne le prenez pas mal. Je comprends. Je comprends vos craintes. En tant que médecin, je comprends. Vous dites qu'il y a 24 places, vous allez voir comment ça va venir de partout, stigmatisé, seulement stigmatisé. Je suis là, je quitterai pas mon quartier, J'ai des enfants, j'ai des adolescents, j'ai encore une jeune de quinze ans. Croyez moi que les agents font leur tour dans cette station. J'habite à même pas deux pas de ce métro. Les petits bonhommes mauves comme on les appelle, ils viennent tous les quarts d'heure, tous les demi heures, parce qu'ils sont sur le boulevard Léopold II. Il y a des gens qui viennent travailler sur la communauté française Bruxelles, Wallonie, Fédération, bon, j'en passe. Mais voilà, soyez conscient de ce que vous êtes en train. Soyez, ayez les pieds sur terre. Seulement nous sommes. Moi, je suis maman, je parle en tant que maman. Je parle même pas riverain et maman. Et Molenbeek est assez stigmatisé. Maintenant. La deuxième chose, j'ai des questions effectivement. Si vous me permettez, je voudrais poser trois petites questions et je vais m'arrêter. Les habitants sont très inquiets des travaux en cours. Ils ont pris les travaux ont été faits avant la date indiquée sur le panneau. Donc honnêtement, moi j'ai toutes les photos. La commune a délivré un permis d'urbanisme. Est ce que c'est vrai ou pas? Je pense que Monsieur a répondu l'ouverture de cette maison de drogue à consommation contrôlée. On dit pas drogue mais pour soigner. Mais alors où étaient les gens avant vous? Pour soigner ces gens, il fallait déjà le faire avant. Quelles sont les actions que vous envisagez de faire pour délocaliser Sur ce projet, mais j'ai entendu que ça sera en 2029. Mais voilà ma crainte, elle est toujours là. Vous me l'avez pas enlevée et vous l'enlèverai pas. Et en tant qu'habitant, je suis désolé, je suis arrivé ici devant vous. J'ai posé des questions, je me suis mise à nu devant vous avec mes craintes. Mais je vois qu'il n'y a rien qui. Il y a rien de concret pour moi. Je suis désolé. Voilà, excusez moi et merci pour tout. Merci.

Merci. Merci beaucoup.

Vous me permettez?

Madame? Est ce que vous pouvez prendre la parole, s'il vous plaît? Madame, Un instant, monsieur le bourgmestre faisant fonction.

Au fait, je suis maman.

Oui. Donc en ce qui concerne le permis d'urbanisme, il n'est pas délivré. Vous avez vu qu'il y a une enquête publique qui est ouverte. Donc l'enquête a été ouverte. Vous voyez, vous pouvez vous inscrire si vous voulez. Il y a toutes les informations, dont les panneaux orange ou rose, et vous pouvez vous inscrire à la commission de concertation qui. Dont la date a été aussi spécifiée dans ce panneau là. Et donc d'abord, ça doit passer à la commission de concertation, et puis ensuite les procédures pour avoir le permis ou non. La commission de concertation, composée de membres de la commune, mais aussi de la région, à égalité. Et c'est ça qui souvent pose aussi le problème. Donc elle, elle va statuer, elle va donner son avis et ce n'est qu'après que le permis devra être délivré. En ce qui concerne la concertation, il y aura aussi une concertation. Donc les personnes qui étaient ici, les experts qui étaient ici lundi vont faire une consultation ou en tout cas vont faire une présentation publique à laquelle vous pourrez aussi réagir bien évidemment.

Mais par contre, les travaux sont en cours.

Le contrôle? Non, c'est bien en cours.

Non, pas du tout. Ils ne sont pas en cours. Vous me dites qu'ils sont. Non, non, non. Mais j'ai des photos. J'ai des photos d'aujourd'hui. Excusez moi.

Oui, en fait, moi je les travaux. On est passé, on a vu qu'il y a toute une série de planches, etc. Les travaux sont en cours. Est ce que c'est des travaux pour la maintenance du bâtiment? Mais en tout. En tout état de cause, il y a un permis qui doit être délivré et la procédure, elle est bien claire. Et donc ça veut dire que si un permis est refusé, il est refusé. S'il a accepté, il a accepté. Donc il n'y a pas, il n'y a pas une zone grise, il n'y a pas une zone grise entre les deux, soit un permis accordé accordé, soit il n'est pas accordé et la procédure concernant le permis, elle est lancée par l'enquête publique. Donc, est ce que quelqu'un c'est comme partout? Est ce que quelqu'un a fait des travaux avant de demander un permis? Ça, c'est sa responsabilité. Bien sûr, on peut envoyer. C'est la région ici, vous comprenez? C'est notre autorité de tutelle, monsieur. Calmez vous, Calme, calmez vous. Vous connaissez la procédure. Vous essayez il y a même pas deux mois ici. Calmez vous, calmez vous, calmez vous simplement. Simplement. Je veux répondre à Madame. C'est la seule qui en fait, donc a le droit de poser les questions maintenant. Et donc c'est pour dire que c'est comme partout ailleurs, si vous faites des travaux avant d'obtenir un permis et que vous n'obtenez pas le permis, c'est à votre avocat à vos dépens. Vous comprenez? Donc, ce sera la même chose ici. Il n'y a aucune raison que. Je veux dire que la procédure soit bafouée ou qu'elle ne soit pas suivie. C'est la même procédure pour tout demandeur qu'il Qu'ils soient, qu'ils soient privés ou publics. Voilà, c'est ce que je.

Voulais vous dire. Mais sachez que les travaux sont en cours et il faudrait quand même aller faire un tour.

Monsieur, s'il vous plaît Madame.

Que que bien sur les travaux, je veux dire, Monsieur le Président, que les travaux sont bien en cours. J'ai été sur place encore cet après 12 h parce que j'ai été interpellé par Monsieur Driss, les deux Driss, le coiffeur, Hassani, Driss, Hassani et Driss, le vendeur de tout ce qui est frigo, électroménager. Et effectivement, j'ai été sur le toit de Monsieur Driss et j'ai pris des photos et il y a des ouvriers. Et effectivement, peut être que c'est illégal. Peut être Vous avez peut être raison, mais effectivement les travaux sont en cours et les photos sont là et malheureusement effectivement, voilà. Et puis il faut, il faut une enquête, il faut une enquête.

Merci madame, Merci de le souligner. Nous allons, nous allons faire opérer une vérification.

Chers amis, s'il vous plaît, Pardon?

Le 25.

Février.

C'est une information essentielle.

On est dans une circulation citoyenne.

Il y a une information essentielle, une enquête publique, et on ne parvient pas à dire.

C'est du bronze au.

25 février, donc dans.

Six jours, c'est fini.

Je ne sais pas répondre. Donc il faut absolument que vous réagissiez. C'est votre seule.

Il y a une enquête.

De Maître Eolas.

M. M. Je ne sais pas. On dirait. Incroyable quoi? On a en fait le conseil communal, c'est aujourd'hui le conseil communal. L'enquête publique, elle est comme dans toutes les enquêtes publiques, il y a des panneaux, donc il n'y a rien qui. Madame, vous avez constaté qu'il y avait des panneaux au dessus. Il y a toutes les informations, c'est à dire la date de l'enquête publique. Il y a aussi la possibilité d'écrire. Tout est écrit, même si nous, on vous le dit pas aujourd'hui, il ne s'agit pas d'inscrire, on n'a jamais pour aucune commission de concertation, on n'a jamais inscrit quoi que ce soit. Comme pour toutes les enquêtes, il y a des enquêtes publiques, vous le savez, dans tout le quartier, mais vous, vous l'avez sûrement vu. En ce qui concerne, en ce qui concerne, madame, ce que vous avez dit, nous allons vérifier, nous allons aller vérifier ce qu'il en est. Donc, ce qui se passe à l'intérieur, en tout cas, toutes les informations, elles sont sur les panneaux qui sont en fait obligatoires et qu'on a apposé dans le quartier. Et il n'y a aucune raison, on cache rien du tout.

Donc on est bien d'accord, le document est apposé, c'est ce document là qu'il faut remplir. Donc nous avons nous allons le faire, Nous allons faire le.

Plus rapidement.

Possible dans les délais. Envoyez envoyer donc à l'adresse email pour participer à la commission de concertation.

Je vais le faire.

C'est bien gentil.

Ça fera du porte à porte.

Merci. Je suis désolé. Ecoutez, respectons quand même. S'il vous plaît. Madame Merci. Merci pour votre interpellation.

Merci.

Je peux prendre congé?

Merci beaucoup.

Merci beaucoup. Merci à tous.

On applaudit pas, s'il vous plaît. Désolée. Gardons un peu le silence. On va continuer. Merci beaucoup. Alors il y a ici une interpellation citoyenne également relative aux nuisances dans le quartier au 16^e. Lost in the Bacchantes. Monsieur Abdelilah, s'il vous plaît! Prenez place. Si vous pouvez juste appuyer sur le petit bouton, comme ça, il devient rouge. Et à vous la parole.

Alors, mesdames, messieurs, faisons des bourgmestres faisant fonction. Mesdames et Messieurs les échevins et conseillers communaux, nous souhaitons attirer votre attention sur les nuisances sonores et les débordements causés par certaines activités culturelles et artistiques organisées dans notre quartier. Nous tenons à préciser, très important, que nous soutenons pleinement la culture et le développement artistiques qui sont essentiels à la vitalité de notre commune. Cependant, le week end du 7 février 2025, on a dépassé toutes les limites avec une autorisation jusqu'à 4 h 30 du matin. De nombreux voisins de nos voisins et moi même avons été fortement dérangés et surpris par les explosions et les cris produits par la réalisation du clip pour lequel certains habitants n'étaient pas au courant, ainsi que pour les horaires tardifs non respectés et les désagréments qui en découlent. Mesdames et Messieurs, il est impératif de trouver un équilibre entre le dynamisme culturel et le respect du cadre de vie des riverains. D'autant plus que les activités culturelles ne profitent nullement aux habitants du quartier. Un dialogue avec les principaux. L'année passée, un dialogue a été initié avec les principaux intervenants. Mais cette initiative est restée vaine sans son retour positif. Aussi, par rapport aux conseils d'aujourd'hui, nous n'avons reçu aucune invitation alors que d'autres interpellations ont reçu leur invitation. Donc la question qui se pose pourquoi nous n'avons pas reçu une invitation? Nous vous remercions pour votre attention et espérons une réponse concrète à ces préoccupations légitimes. Une grande partie des habitants du quartier aussi. Merci.

Merci, Monsieur. Un Bravo! Alors Mr Rachid Madoui.

Merci, Monsieur le Président. le dernier conseil communal donc. Tout d'abord, merci pour l'interpellation. Juste pour vous avertir, Monsieur, que, au dernier conseil communal, nous avons déjà fait une interpellation par rapport au bruit qui qu'il y a dans le quartier. On avait demandé, on avait posé des questions, on attendait des réponses, On avait demandé s'il y avait des autorisations qui étaient délivrées. Effectivement, il y a des autorisations qui sont délivrées, mais c'est là que le point me préoccupe. On autorise des autorisations jusque 4 h 30 du matin pour tourner des clips avec explosions à la violence. Et les gens qui travaillent, ils ne peuvent pas dormir, ils ne peuvent pas se reposer. Donc on ne comprend pas. Nous aimerions quand même avoir ces copies d'autorisation, s'il existe. Parce que quand la bourgmestre a dit la dernière fois, il faut appeler la police, voilà les riverains. On appelle la police et la police. Quand elle vient, elle dit il y a une autorisation. Faudrait un peu jouer sur le même pied parce qu'on ne sait plus quoi faire. Alors on veut soutenir les riverains et on donne des autorisations à bon sang. Et en plus, ces activités culturelles ne bénéficient même pas aux quartiers. J'ai été voir une présentation. Non seulement le prix n'est pas abordable pour les habitants, mais en plus il n'y a que des gens qui viennent de l'extérieur. Même le parking qu'il y avait là à l'époque, maintenant il est devenu payant. Alors que juste en face, au numéro 59, il y a un parking qui est vide toute la nuit. Donc il n'y a aucun retour sur le quartier. Merci.

J'ai dit merci, monsieur. Madame. Oui, Monsieur Jamal.

Oui, Merci, Monsieur le Président. J'aimerais tout d'abord remercier l'interpellant. Il est vrai que cette zone, elle ressort très régulièrement des échanges que je peux avoir, mais également ici dans ce conseil communal. On en a parlé encore dernièrement et

il est vrai qu'il y a là un atelier, une activité cirque qui à nouveau. Je relis ça au premier point, excusez moi avec la salle de shoot à nouveau. L'idée est probablement intéressante.

Mais le lieu est.

Super mal choisi, super mal choisi. Pourquoi? C'est l'un des quartiers les plus densément peuplés de la commune. Il y a les taux de logements sociaux qui sont adossés là, euh. Je pense à l'avenue de Rovere notamment avec des milliers d'habitants et donc voir très régulièrement des activités jusqu'à très tard dans la nuit, 2 h, 3 h du matin à faire le cirque puisqu'il s'agit d'un cirque. Oui, c'est, c'est complètement incongru, c'est déplacé, c'est maladroit, c'est tout ce que vous voulez, mais en tout cas, il faut que ça cesse. Merci.

J'ai dit merci, Monsieur, Monsieur.

Merci, Monsieur le Président. Les activités culturelles peuvent apporter une dimension dynamique et enrichissante à la vie de notre commune. Certes, cependant, leur organisation peut parfois entrer en conflit avec la tranquillité des habitants. Les bruits liés aux concerts, répétitions, projections en plein air ou encore les animations nocturnes sont des sources de nuisances potentielles pour ceux qui cherchent à préserver un environnement calme. Les nuisances sonores peuvent avoir des effets néfastes sur notre santé, mais également sur notre quartier. Notre santé peut être affectée directement par des troubles de sommeil, de l'anxiété, des problèmes cardiovasculaires et de l'irritabilité. Et pour la vie du quartier, le bruit constant peut affecter la concentration, le bien être général et même les relations sociales, créant une atmosphère tendue, poussant ce quartier moins attractif sur le moyen et long terme et pour l'arrivée des nouveaux habitants, il est crucial de trouver un équilibre entre la vivacité des quartiers denses et la gestion des nuisances Sonore. Évidemment, là dedans, on peut parler de l'aménagement urbain, des plages horaires, adapter la concertation entre les parties concernées. Cela implique forcément une collaboration entre la commune, les habitants et les organisateurs d'activités culturelles pour garantir une qualité de vie optimale tout en permettant l'épanouissement culturel de la ville. Ainsi, on vous rejoint en demandant une action de concertation claire avec la commune afin qu'une meilleur équilibre puisse être trouvé. Merci.

Merci Monsieur Loup. Monsieur Didier Mélisse.

Merci, Monsieur le Président, mais je me joins bien entendu à mes collègues pour vous remercier, Monsieur, de cette interpellation avec les citoyens de votre quartier. J'y passe régulièrement et la première chose qui m'interpelle effectivement, Monsieur, c'est que finalement, votre groupe n'a pas reçu une invitation à venir au conseil communal aujourd'hui. Et j'aimerais bien que l'on vérifie pourquoi il n'y a pas eu ces invitations puisque ce monsieur a l'air de s'en plaindre et je le crois certainement. C'est un oubli et une erreur, mais donc c'est important. Deuxième chose, si nous pouvons comprendre que ce centre de divertissement culturel est intéressant, mais il doit peut être rester accessible à tout le monde. Alors quand j'entends effectivement que les prix qui y sont pratiqués ne sont pas abordables pour tous les gens de nos quartiers de Molenbeek et on sait combien nos quartiers de Molenbeek sont parfois, euh, habités par des gens qui n'ont pas assez de moyens pour emmener toute leur famille à ce type d'activités. Mais il serait peut être intéressant de demander à ce centre de pratiquer des prix pour les Molenbeekois pour qu'ils puissent aussi y participer. Et je pense qu'ils verront déjà d'un autre œil les activités qui s'y déroulent. Autre chose, les autorisations. Oui, bien entendu qu'il faut en donner pour que les activités puissent

continuer à se dérouler normalement, mais dans la limite du raisonnable et surtout dans le respect des riverains. Parce qu'entendre que des autorisations sont données jusque 2 h, 3 h, 4 h du matin, mais ce n'est plus raisonnable. Les gens qui travaillent la nuit, qui travaillent le soir, qui ont enfin un week end pour se reposer. Euh. Mon collègue l'a très bien dit. Euh ben il y a un trouble du sommeil et tout ça, ça engendre bien sûr des troubles, autant chez les adultes que chez les enfants. Et je pense qu'effectivement il est impératif de réunir tous les acteurs du quartier et de ce de ces activités afin de remettre les choses à plat avec la commune, dans le respect des règles, dans le respect des horaires et dans le respect du bien être des citoyens. Merci.

Merci, Monsieur Mélisse. Monsieur. Merci, Monsieur le Président. À mon tour, je vais remercier le représentant des habitants du quartier pour son excellente interpellation. Alors effectivement, cet endroit qui, je le rappelle, était le siège historique de Delhaize, a été laissé libre pendant un certain temps et il a été décidé que les autorités régionales et communales d'en faire temporairement un espace de concentration d'activités culturelles, économiques, non productives et bien d'autres choses encore. Il n'y a pas que l'école du cirque qui est installée là, mais il est vrai que les nuisances sonores est un problème majeur pour le quartier. Ce n'est pas la première fois que j'entends les citoyens se plaindre. J'ai moi même été interpellé un certain nombre de fois et il est clair que des mesures doivent être prises. Hormis le fait et je remercie mes collègues qui ont évoqué cet aspect là, qu'il doit y avoir une concertation avec les habitants. Hormis le fait que l'offre artistique, l'offre d'activités doivent être ouvertes aux habitants, je pense que la philosophie du projet historique, c'était qu'elle soit ouverte aux habitants, contrairement à ce que j'ai pu entendre. Mais il est clair qu'il y a un cadre légal au niveau régional. Je rappelle que les nuisances sonores sont repris dans un cadre régional et qu'on ne peut pas dépasser un certain nombre de décibels, sauf exception avec dérogation de la commune. Ce qui se fait ici, ça doit rester exceptionnel. Et il est clair que ce bâtiment, qui n'est pas prévu pour ce type d'activités, doit faire en sorte que ce type d'autorisation doit être donné avec parcimonie. C'est à dire ça doit pas être automatique. Et je suis convaincu d'ailleurs, je l'ai entendu il va y avoir dans les prochains jours une discussion franche avec les occupants principaux et plus particulièrement ceux qui provoquent des nuisances sonores pour justement rappeler d'abord le cadre légal. On ne peut pas empêcher les gens de dormir, on ne peut pas avoir des activités récurrentes et organiser des explosions jusqu'à 4 h du matin, ce n'est plus admissible. Et donc il va y avoir, je pense, dans les réponses qui vont être données, des mesures. Et je voudrais ici, au collège, qu'une concertation soit imposée aux occupants avec les habitants pour qu'on explique ce qu'on fait et qu'on fait en sorte que les activités soient ouvertes à tous et enfin qu'on limite les nuisances par rapport aux habitants du quartier. Je pense que c'est la volonté de tous ici. Merci pour votre écoute. Merci Monsieur Camus. Monsieur le Bourgmestre faisant fonction.

Merci Monsieur pour votre interpellation. Effectivement, il y avait un tournage qui se déroulait et qui a été autorisé par le collège dans sa séance du 24 du douze et qui devait se dérouler donc le sept et le 8 février. Et au nom vraiment du collège des bourgmestre et échevin, nous tenons à nous excuser parce qu'en fait on a en la séance du 24 du douze, comme régulièrement, nous octroyons des autorisations à des acteurs locaux, à des à des metteurs en scène locaux pour pour organiser des tournages dans notre commune. Notre commune est quand même très dynamique au niveau socio culturel et dans notre volonté de vouloir donner la chance et l'opportunité à cette organisation de pouvoir tourner, de faire des tournages dans. Dans ce parking là, nous avons nous avons négligé l'heure et vraiment, nous sommes vraiment désolés. Nous nous excusons. Nous allons être beaucoup plus attentifs pour les fois prochaine. Cette se fait là va nous aider aussi à être plus attentifs la fois prochaine par rapport à ça, puisque généralement nous nous sommes concentrés sur sur les scénarios, le scénario des différentes des différentes demandes. Et c'est vrai que on a perdu de vue

à ce moment là l'heure et donc on tient à s'en excuser. L'autre élément que je voulais apporter, c'était le fait que ce tournage là n'a rien à voir aux activités du cirque qui est là? C'était un tournage dans ce parking là, mais ça n'avait rien à voir avec le cirque, donc rien à voir avec. Ce n'est pas en lien avec l'interpellation du mois de janvier qui a été faite sur les nuisances en provenance de ce cirque du cirque. Donc encore une fois, veuillez nous excuser pour cette poursuite de ce désagrément, ces bruits, cette nuisance là. Et donc nous serons très très attentifs pour ne plus réitérer une chose pareille. Merci beaucoup.

Merci Monsieur le Bourgmestre faisant fonction, Monsieur Mrabet.

C'est autre chose, s'il vous plaît. Je tiens juste pour rester honnête, on a été invité il y a deux ans par les responsables du cirque à visiter, mais ils ont omis de nous dire qu'il y avait des activités, qu'il y aurait des activités sur le parking, sur le parking. Donc on nous a fait visiter les salles à l'intérieur. La majorité des habitants étaient très très ravis du projet, mais on ne pensait pas qu'il y aurait des activités sur le parking, sinon on aurait refusé. Donc à cause du bruit. Donc je tiens juste à poser une question, à rappeler qu'aucune autorisation n'est affichée. On aurait bien voulu avoir ces ces affiches, normalement c'est censé être affiché quelque part, donc il n'y en a aucune. Un autre élément important, quand il y a des activités, donc du cirque, on ne sait plus rentrer à la maison tellement qu'il n'y a plus de place alors qu'il y a un parking en face. Je pense qu'il y a un conseiller communal qui est là, qui l'a rappelé. Je sais pas combien il y a d'une centaine de places je pense. La grille est fermée et nous habitons à faire le tour donc du quartier pendant quinze, 20, 30 minutes pour rentrer à la maison, donc franchement, c'est devenu invivable. Un autre élément important, nous ne pouvons plus. Déjà l'année passée, le mois de mai et juin juillet 2024, on pouvait plus profiter de notre terrasse, les baies vitrées donc malgré les baies vitrées fermées. Donc à l'intérieur, tout tremblait, les murs tremblaient, donc c'était pratiquement impossible de profiter de nos jardins, de nos petits jardins et dormir tranquillement pendant la nuit. Et donc voilà, Monsieur Jardin, je vous avais assisté. Je vous remercie pour. Pour le clip ou le film. Mais qu'en est il pour? Pour les prochaines activités du cirque? Le chapiteau entre autre, le chapiteau, entre autre le chapiteau. Je pense que ce sera tout. Voilà, je vous remercie.

Merci Monsieur Mrabet.

Je vais juste.

Attendre. Et toi, tu étais où? La parole à Monsieur le ministre faisant fonction, s'il vous plaît.

On a assisté là. Je te regarde. Tu me regardes. Monsieur Mrabet Merci. Écoutez, moi, j'ai bien noté. J'ai bien noté les problèmes que vous avez exprimés par rapport à cet. Excusez moi. Est ce qu'il est possible de.

Un peu de silence, s'il vous plaît.

Donc j'ai bien noté tous les problèmes que vous avez exposés par rapport au problème, au manque de parking et au niveau des nuisances sonores. Et donc on va on va discuter avec, euh, avec l'opérateur pour pour lui demander de trouver une solution par rapport à ça. On l'aidera à trouver une solution en espérant que ça ne pose plus de problème aussi. Merci.

Merci monsieur. Faisant fonction, Monsieur Merabet. Vous avez le dernier mot.

Juste un élément. Donc je vais consulter d'abord les habitants pour voir si on peut excuser les autorités communales. Voilà une bonne soirée. Merci.

Merci à vous.

Merci.

On applaudit pas. Seulement voilà, selon les habitudes. Merci et merci à vous, monsieur Merabet. Il y a eu une. Interpellation over the head in the state of the Heaven avec le collectif Heaven au naturel. Donc il y a une interpellation citoyenne concernant la propreté du quartier et voir s'il y a bien un porte parole pour ce collectif. Merci. Oui, bonjour mesdames, Voilà, vous avez la parole s'il vous plaît.

C'est bon.

Bonsoir. Autant que collective.

Ever en nature. Nous aimerions attirer l'attention du conseil communal et en particulier de notre échevin de la propreté, Mr Mohamed El Bouzidi, sur un problème de propreté du quartier Evere depuis plusieurs années. Nous réalisons des projets et actions afin d'améliorer la propreté du quartier ramassage cleanup, plantation du pied d'arbres. Malgré nos efforts, nous constatons nos rues et place. Les véhicules sont souvent sales. Cela est principalement dû à un manque de passage régulier du personnel de nettoyage balayeurs et notre quartier hiver auberge de manière hebdomadaire hebdomadaire des marchés dans plus Plus. Nous constatons que le service de nettoyage après n'est pas suffisant. Nous sommes à la frontière entre Anderlecht et Molenbeek. Pour cela, il y a énormément de dépôts clandestins, souvent au même endroit, qui sont ramassés longtemps après avoir été déposés. Les habitants de notre quartier sont majoritairement majoritairement des familles nombreux, avec des petits appartements qui ne qui ne connaissent pas toujours bien les services de propreté de la commune. Pour cela, nous voyons des encombrants dans les pieds, des arbres, des arbres et dans la rue. Que demandons? Concernant la malpropreté des dépôts clandestins dans nos rues installées plusieurs fois par an, des conteneurs dans lesquels tous les habitants sont pourris et déposer leurs encombrants? Faire connaître le service de ramassage des dépôts clandestins et afficher le numéro vert du ramassage des dépôts clandestins dans les différentes associations du quartier de Molenbeek et particulièrement celle de l'antenne Lisa. Soutenir notre action Clean Up du 23 avril 2025. Concernant la la la. La malpropreté des rues commerçants à l'aide des services des Gardiens de la paix de la commune. Sensibiliser les vendeurs clandestins à la propreté de nos rues après leur activité. De manière générale, organiser une rencontre avec l'échevin de Propreté pour qu'il puisse constater la situation actuelle. Faire une rencontre entre échevins de la propreté d'Anderlecht et de Molenbeek pour mieux coordonner de nettoyage dans notre quartier à cheval sur ces deux communes et ensuite organiser une rencontre avec les habitants pour communiquer les décisions prises. Merci à vous.

Merci, madame. Euh. Excusez moi, monsieur.

Déjà?

Merci, Monsieur le Président. Merci, Madame, pour votre interpellation. Effectivement, vous parlez du quartier et je me doute que c'est un gros problème la malpropreté, les dépôts clandestins. En plus, j'entends les les marchands clandestins aussi. Mais non, c'est un fléau d'une grosse partie de la commune, de nombreux quartiers. Et je pense

qu'il n'y a pas un seul quartier qui échappe à la malpropreté aux dépôts clandestins. Et j'ai encore interpellé Monsieur l'échevin qui m'a répondu il n'y a pas longtemps eu par une courte réponse et. Mais il a au moins eu l'honnêteté de me répondre, bien entendu, et je le remercie. Et c'est un cas, un problème de tous les quartiers. C'est un problème qui provient de notre société qui ne respecte plus rien. Il est plus facile de sortir un fauteuil en pleine nuit dans la rue que d'aller le porter à la déchetterie. Ou comme est très bonne votre idée de proposer de mettre des conteneurs. Ça c'est fait. Pendant la législature précédente, à de très nombreuses occasions dans différents quartiers. Ce n'est pas parce que les conteneurs sont mis le lundi qu'il faut croire que le mercredi, il y aura pas des dépôts clandestins de l'autre côté de la rue. Ça ne ça ne résout vraiment pas toujours grand chose. Il fut une époque de la législature précédente où on a parlé d'un plan local Propreté avec une plateforme qui avait reçu un budget pour être développée, pour permettre à tous les citoyens de signaler tous les dépôts clandestins. Ce qu'aujourd'hui je fais avec beaucoup de plaisir pour que nous sanctionnons le maximum possible les citoyens qui sortent leur sac à n'importe quel moment du jour et de la nuit de la semaine, sans aucun respect des plannings de passage. Que ce soit des sacs bleus, des sacs verts, des sacs blancs, des sacs oranges chaque jour, je ne vous parle pas des fauteuils, des divans. Je devrais ouvrir d'ailleurs un commerce de seconde main et je pourrais peut être faire fortune sur ce que je ramasse sur Molenbeek. Cependant, toujours est il qu'il faut que la commune sanctionne. Et pour que la commune sanctionne, il faut du personnel et pour que le personnel puisse sanctionner et puisse verbaliser, et il faut qu'ils soient en nombre et que derrière il y ait plus qu'un fonctionnaire sanctionné qui puisse effectivement dresser des procès verbaux autres que de temps à autre un parking à 58 € parce que vous avez deux roues sur un trottoir alors que dans toute la chaussée, tout le monde est parti en double file et tout le monde a déposé ce dépôt clandestin. Et je ne parle même pas des commerces qui ne respectent en rien les dépôts réguliers dans les avenues commerçantes. Donc c'est un fléau et on va devoir continuer à se battre tous ensemble. Et j'espère que l'équipe en place et monsieur d'échevin va trouver enfin les solutions pour que nos rues soient propres et respectées par tous. Merci.

Merci Monsieur Mélisse.

Monsieur Emery Merci, Monsieur le Président. Merci pour votre interpellation, même si je vois peu sur la question de propreté dans votre quartier. En fait, c'était un de nos sujets favoris de l'ancien législature et il y a eu quand même pas mal de l'interpellation citoyen. Il y a eu pas mal d'interpellations des conseillers communaux, on en a beaucoup, beaucoup parlé ici, avec qui l'ancien échevin aussi, qui est assis à côté de moi, qui peut en témoigner, et d'autres conseillers. Nous pourrions acter. Les points qui sont abordés ici concernent aussi l'ensemble des quartiers de Molenbeek, comme disait Monsieur 12 h. Donc ce n'est pas que, évidemment, le quartier est vaste, mais franchement, on peut faire un tour dans tous les quartiers. La situation est vraiment dramatique. Et votre constat est juste et les demandes sont légitimes. Je nous rappelle aussi que pendant la campagne communale donc, je me rappelle que tous les partis politiques, sans exception même, avaient mis la question de la propreté en étant une de leurs priorités, pour ne pas dire la première priorité. Vos demandes d'actions précises sont justes, même si certains existaient déjà. Par exemple, les conteneurs mobiles ne sont pas suffisamment suffisants vu l'urgence dans notre commune. Merci en tout cas pour tout ce travail que vous avez fait dans votre interpellation. Vous nous rappeler aussi que dans votre quartier, il y a des marchés qui s'organisent lors du. Monsieur le Président, est ce que vous pouvez rappeler le silence dans la salle, s'il vous plaît? Merci.

Oui, silence. Mais je vous en prie.

Merci. Dans votre rôle de président.

Merci, s'il vous plaît.

Vous nous rappeler aussi que dans votre quartier et des marchés qui s'organisent. Lors du précédent conseil communal du mois de janvier, nous avons abordé. Le mois dernier, nous avons abordé la responsabilité des marchands sur la question de propreté, par exemple en appliquant de manière stricte l'interdiction d'utilisation des sacs plastiques à usage unique. On a également fait quelques suggestions très concrètes pendant ce dernier conseil communal, tel que la sensibilisation porte à porte avec des brochures dans des dans plus de langues que juste le néerlandais français, y inclus par les chemins par l'échevin même plus de mesures éducatives, mais également des sanctions ou des amendes imposées et un investissement correct dans les personnes qui doivent faire le travail et le matériel qu'ils ont. Il est impossible de faire le travail correctement. Sinon. Je suis heureux de vous dire que le nouveau échevin est bien à l'écoute, même si on a dit que c'était une courte réponse tout à l'heure par rapport à une question. Mais parfois des courtes, des réponses courtes, ce sont les meilleures et je pense qu'on va suivre évidemment son travail de très très près. Vraiment. Et je pense que, enfin, on espère en tout cas qu'il y arrivera, parce que vraiment le sujet est assez sensible et ça concerne, je pense, tous les quartiers et aussi tous les monuments et monuments. Merci.

Merci Monsieur. Euh Monsieur l'échevin, Monsieur, dit Mohamed.

Merci beaucoup.

Merci à mes mes collègues et. Merci, Mesdames, Messieurs, Mesdames, pour votre engagement et votre action et votre action pour un quartier plus propre. Vous montrez qu'un autre Molenbeek est possible et il existe déjà. Je comprends vos soucis concernant la propreté de quartier de quartier Evere. Nous savons que c'est un vrai défi. C'est pourquoi il est essentiel de trouver des solutions en renforçant les services, en améliorant la coordination entre les différents acteurs et en impliquant les habitants. Concernant votre proposition de conteneur mobile, nous avons déjà prévu 19 dates en 2025 qui seront communiquées bien à l'avance. et nos étudiants aussi la possibilité d'en ajouter aussi en tenant compte des besoins spécifiques de votre quartier par rapport à informer sur les services de ramassage à domicile. Nous voulons mieux faire connaître les différents services de ramassage à domicile. Celui de la région est disponible pour tous les citoyens et il faut appeler le zéro 800 804 21. Pour fixer un rendez vous. Par contre, notre commune propose le même service mais uniquement pour les seniors plus de 65 ans et il faut appeler le numéro vert zéro 809 343. Faciliter le signalement de dépôts clandestins? Oui, nous voulons. Nous voulons rendre le numéro vert plus visible pour que les habitants puissent signaler rapidement les dépôts clandestins. Bientôt, une personne sera affectée à temps plein au service de propreté pour centraliser ses signalements et répondre aux appels soutenir votre action. Le 23 avril, oui, nous serons à votre côté et nous serons plus que ouverts de vous rencontrer, même avant le 23 avril, pour discuter les autres points que vous avez mentionné et que vous voulez encore aborder. Merci beaucoup.

Merci Monsieur Bouzidi. Madame.

J'ai oublié un petit problème. C'est quelqu'un qui est de l'industrie. Qui est de l'industrie, parce qu'on a aussi le même problème. Mais chaque fois qu'on demande aux balayeurs et tout ça, c'est régional, on n'a pas compris nos problèmes de qu'est de l'industrie, c'est vraiment catastrophique aussi.

Merci madame.

Le problème sera.

Ce problème sera abordé avec les services concernés et après je vais vous répondre par rapport à ça, je vous en prie.

Merci, Monsieur. Le chemin, Madame. Merci à vous. Bonne soirée. Alors, nous abordons les questions d'actualité. Madame Garcia Fernandez, à vous.

Merci, Monsieur le Président.

En fait, moi, je tenais à vous remercier, vous.

Pour votre sens de l'impartialité. On n'a pas vraiment l'habitude dans cette enceinte. Aujourd'hui, il y a eu un. Comment dire? Ce n'était pas un problème, mais en tout cas une séquence qui aurait pu poser problème par rapport à toute une série de questions d'actualité que vous avez. C'est vraiment énervant que vous avez géré avec écoute, fermeté, respect Et encore une fois, merci pour votre pour votre impartialité.

Merci à vous madame Garcia. C'est mon engagement et c'est pour ça que je suis là. Merci à vous. Merci de l'encouragement. Voilà donc, nous allons donc. Les questions d'actualité. Et c'est Monsieur Madame qui a la première question, s'il vous plaît. Alors, c'est. Ça concerne les fusillés d'Anderlecht. S'il vous plaît. Un peu de silence dans la salle pour que nous puissions continuer dans la sérénité et dans la concentration. Merci.

Oui, merci Monsieur le Président. Donc, concernant les différentes fusillades qu'il y a eu, Anderlecht et la police a identifié une quinzaine de spots sur la commune de Molenbeek. Donc mes questions sont simples c'est Qu'est ce que le collège va faire pour éviter que de telles situations se produisent ici, à Molenbeek? Parce que c'est un fléau. C'est en train de se propager partout. Qu'est ce que vous allez mettre en place au niveau des agents de prévention, au niveau du tissu associatif? Qu'est ce qu'on peut préconiser pour éviter ce deal? Et voilà. Donc pour ne pas empiéter sur le temps, parce qu'on est quand même déjà loin dans le temps. Merci pour vos réponses.

Merci Monsieur Madoui, Monsieur Jamal.

Oui, merci, Merci Monsieur le Président. Je suis un petit peu mal à l'aise parce que la question est extrêmement importante, mais voilà, parce que j'aurais bien aimé voir également.

Ah oui, oui, je m'excuse.

Vous voulez me couper le micro?

Une faute d'inattention? Euh. Il fallait vous inscrire avant. Effectivement, je n'ai pas fait attention. Ça c'est une question d'actualité en plus. Effectivement, voilà, j'ai effectivement effectivement.

Il y a eu un peu de largesse.

Non, malheureusement, on est obligé de respecter le roi. Euh Merci à vous monsieur. Euh. Je vais donner la parole à Monsieur le bourgmestre faisant fonction, Monsieur.

Le Président.

Déjà, merci pour votre question d'actualité d'actualité Monsieur le conseiller. Une actualité qui occupe malheureusement trop notre quotidien depuis fort longtemps, même trop longtemps. Ces vagues de violence sont sans aucun doute en lien immédiat avec le trafic de drogue qui génère des guerres territoriales entre bandes. Cette problématique qui se veut grandissante ces dernières années, se constate malheureusement partout, que ce soit au niveau national ou au niveau international. D'ailleurs, j'en veux pour preuve un reportage encore hier à Avignon si vous avez suivi l'actualité chez nos voisins français, on a TF1 un reportage qui décrit la situation exactement de la même manière qu'elle se produit ici à Bruxelles. Vous comprenez aisément que je ne peux pas divulguer des informations qui pourraient nuire au devoir d'enquête qui sont actuellement en cours. Je peux cependant vous affirmer que des travaux et des mesures sont déjà d'application, comme par exemple l'arrêté du ministre président du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 2 avril, qui a énuméré toute une série de mesures pour combattre les problèmes en lien avec les drogues, les violences, etc. Une task force a d'ailleurs été mise en place au sein de la commune de Molenbeek-Saint-Jean, qui regroupe tous les intervenants sociaux, préventifs et sécurité actifs en la matière. Des opérations transversales regroupant plusieurs acteurs tels que la police, les gardiens de la paix, la STIB, les ASBL, le monde associatif sont réalisés autour de la station Ribaucourt par exemple, que l'on a cité tout à l'heure. Une coordination des zones bruxelloises de police est en place l'une envers l'autre. Le nouveau procureur du roi de Bruxelles depuis le 9 janvier 2025, est quelqu'un de très actif qu'on doit vraiment. Féliciter pour son dynamisme a bien affirmé sa priorité qui sera de collaborer avec la police bruxelloise dans la lutte contre la criminalité liée au trafic de drogue. Soyez certain que tous les acteurs intervenant sont attentifs à réagir instantanément à toute nouvelle information et procéder à un réajustement de leur dispositif respectif. Voilà ce que je pouvais vous dire, sans bien sûr dévoiler des devoirs d'enquête qui sont, vous, vous le comprendrez bien, doivent rester de la de la secrète pour justement avoir un effet efficace sur les opérations.

Merci Monsieur le Bourgmestre faisant fonction. Monsieur Madoui.

Merci pour vos réponses. C'était sans rentrer dans les devoirs d'enquête, mais vraiment pour savoir qu'est ce que la commune fait au niveau prévention jeunesse. Donc c'est quand même dans les corps de la commune via ces différents asbl pour ne pas citer Move. Donc voilà, si vous savez me répondre par rapport à ça, merci.

Oui, Monsieur le Bourgmestre.

Oui, vous savez que nous avons divers dispositifs. Vous avez déjà vous aussi eu connaissance de tous ces dispositifs. Je me demande d'ailleurs si la question est vraiment pour dire, pour être gentil, Pertinente parce que vous savez qu'il y a divers divers dispositifs qui sont en action. Nous avons cité toutes les associations, y compris MOVE, avec ces différents services, ces divers départements, et je pense qu'au niveau, au niveau de la jeunesse, il y a toute une série d'actions qui sont menées tant au niveau préventif qu'au niveau de l'insertion socio socioprofessionnelle. Les différents quartiers sont visés aussi par des crues où il y a divers mécanismes qui ont été mis en place, même innovants, pour aller chercher justement les jeunes et les mettre dans un dans un parcours d'insertion socioprofessionnelle qui est véritablement, on va dire, l'action la plus efficace que l'on peut mener vis à vis de la jeunesse, sans bien sûr négliger tous les autres, toutes les autres actions qui sont menées par les dispositifs d'insertion ou de socioculturelle et au niveau de la prévention et notamment.

Merci, Monsieur Le.

Président.

Merci, Monsieur. Ma question était adressée à l'échelle de la jeunesse, mais bon, elle est pertinente ou pas? C'est peut être que moi j'ai la réponse, mais n'oubliez pas qu'on a été élu par la population, les Molenbeekois. Donc c'est à eux qu'il faut donner les réponses et c'est l'hémicycle idéal pour apporter ces réponses aux citoyens. Donc c'est pas parce que moi je connais la réponse que les autres peuvent pas la connaître. Et donc la question a été posée à l'échevin de la jeunesse. Merci pour vos réponses quand même.

Merci Mr. L'incident est clos. Nous allons vers la deuxième question d'actualité et c'est encore vous Monsieur Badaoui. Juste entre parenthèse, pour revenir à madame Garcia Fernandez, que je remercie encore une fois, je me sens. J'aimerais aussi remercier des personnes très importantes, en tout cas pour la fonction. Et cette responsabilité que j'ai, c'est madame la secrétaire qui est à ma gauche avec son staff qui fait un travail extraordinaire et sans eux. Ecoutez, je vais raconter n'importe quoi ici. Franchement, chapeau pour le travail et je vous assure qu'il y a du boulot. Vous donnez énormément de boulot. Très bien, continuez à le faire. Nous vous encourageons à faire votre travail d'engagement politique, mais sachant que derrière tout ce que nous nous faisons, il y a des gens qui travaillent vraiment. Comme vous voyez, c'est excellent. Merci encore une fois, à vous la parole.

Merci, Monsieur le Président. Donc, nous avons récemment appris la connaissance. Cela dit, excusez moi.

Je vais vous interrompre un moment, s'il vous plaît, dans la salle et même dans les couloirs. Euh. Vraiment? Je vous demande d'être vraiment silencieux. Voilà, ça concerne les citoyens et c'est très, très important ce que nous faisons ici. Alors, éventuellement, si nous pouvons fermer la porte, s'il y a quelqu'un du personnel, s'il vous plaît, qui peut nous aider, a probablement fermer la porte ou tout simplement être silencieux. Merci.

Merci, Monsieur le Président. Nous avons pris connaissance ce lundi de l'avis d'absence de Madame la Bourgmestre qui sera indisponible jusqu'au 2 mars inclus. Cette période d'absence cumulée avec la précédente totalisera un mois complet. Dans ce cadre, nous souhaiterons obtenir les éclaircissements sur plusieurs points. La prise de la rémunération de madame la Bourgmestre continue t elle à être perçue dans son intégralité, dans son intégralité, pendant son absence? Cette absence est elle couverte par un congé spécifique ou être indemnisé par la mutuelle, comme chaque bon citoyen? Monsieur le Président, s'il vous plaît, s'il vous plaît.

S'il vous plaît, Mesdames et Messieurs.

Qui prend en charge cette éventuelle indemnisation? La gestion des ressources allouées. On parle ici d'une voiture de fonction à ce qu'elle roule encore. Qui l'utilise et par quel échevin? Quel est le coût global de ces ressources pour la commune durant cette absence? Les conséquences administratives sur les actes et sur l'organisation. Quelles sont les mesures mises en place pour assurer la continuité des décisions communales? Est ce que M. A. Qui est désigné pour la remplacer? Dispose t il des mêmes pouvoirs exécutifs que madame la bourgmestre? Je l'espère. Et l'absence prolongée, madame la bourgmestre a t elle un impact sur le fonctionnement des services communaux? Enfin, nous souhaitons savoir si des mesures spécifiques sont

envisagées pour éviter que de telles absence prolongée aient des répercussions sur la gestion communale. Merci pour vos réponses.

Merci Monsieur MADOU, Monsieur Ahmed.

U. Merci pour votre question. Donc euh. L'absence est couverte par un certificat médical, donc comme tout un chacun, comme tout travailleur. Et donc euh, effectivement, pour l'instant, puisque c'est couvert par un certificat médical, il y a aucun problème au niveau de l'indemnisation, comme pour tout un chacun. Au niveau du chauffeur, de la bourgmestre, la voiture est utilisée. Oui, effectivement, elle va et vient pour. Pour les besoins de l'administration communale au niveau du remplacement. Est ce que la continuité des décisions est assurée? Effectivement, je remplace la bourgmestre, je suis bourgmestre, je suis le bourgmestre faisant fonction et j'ai les mêmes attributions, les mêmes compétences que la bourgmestre quand elle est là. Et au niveau de l'impact sur le fonctionnement des services communaux. Les services communaux continuent à fonctionner comme comme habituellement. Il n'y a donc aucune perturbation par rapport à cette absence qui est tout à fait justifiée. Voilà, je pense que j'ai répondu à tout.

Peut être.

Un petit oui, peut être un petit cerne en plus de ma part, comme dirait mon collègue, voilà, et les réunions, etc. Mais voilà, tout est assuré, toutes les présences, La présence de la commune est assurée pour tout ce qui concerne les organismes, les organes, l'administration et les décisions sont prises de façon tout à fait normale.

Merci Monsieur le Bourgmestre faisant fonction. Monsieur Madou.

Merci pour vos réponses, Monsieur le Bourgmestre, mais néanmoins je m'inquiète pour pour vous. Donc voilà, j'aimerais bien que toutes les dispositions soient comme vous, mais bon, vous avez quand même omis d'envoyer des invitations aux citoyens pour leur interprétation. Madame la Bourgmestre n'aurait jamais fait.

Bon, l'incident est clos, on peut le considérer comme ça. Merci. Alors il y a une autre question d'actualité, la troisième de Mr Rachid Bensalah. Voilà donc. Monsieur Rachid Bensalah. Un dernier appel.

Une fois, Deux fois. Trois fois.

Et un troisième appel. Monsieur Rachid. Vous êtes là? Je vous donne trois secondes. Allez y, monsieur. Madame.

Oui, monsieur le président, je tenais juste à vous signaler que vous n'avez plus le quorum. Faites en sorte que vous ayez le quorum, sinon ça ne va pas le faire.

Alors, chers collègues, je pense que vous l'avez entendu. Ceux qui sont. Ceux qui sont partis. C'est le bon moment je pense, de prendre une petite pause de dix minutes. D'accord, alors dix minutes, Merci.

Ce monsieur me dit.

D'accord, alors j'ai essayé l'information de madame la conseillère communale. Donc le point de Monsieur Bensalah est retiré, c'est bien ça? Voilà donc le point de l'arachide est retiré. C'est une question d'actualité. Alors nous allons passer au point suivant le point quatre et c'est le vôtre, monsieur, le point d'ordre. Allez y.

Merci, Monsieur le Président. Un petit point d'ordre. Vous avez proposé gentiment dix minutes de pause. Nous en sommes à 20 pour effectivement retrouver le quorum. Alors, dans nos accords que nous avons eu lors d'une réunion avec l'ensemble des chefs de groupe, nous sommes accordés pour faire une pause, pour pouvoir grignoter quelque chose et prendre un café, ce qui semble tout à fait normal, mais pas pour essayer de retrouver le quorum comme ça a été fait par une réunion précédente où on a attendu 1 h pour trouver un nouveau membre pour venir faire le quorum. Donc première chose donc. J'insiste sur le fait que s'il y a une pause, c'est bien pour grignoter et pas pour attendre qu'on retrouve le quorum. Et je ne suis pas certain que vous ayez le quorum pour l'instant, c'est à vous de vérifier. C'est pas à moi, mais cependant je vais venir au point suivant. Je vous laisse le présenter. Merci Monsieur le Président.

Merci. Euh. Monsieur Mélisse Euh ben écoutez, je suis étonnée de ce point d'ordre parce que le j'ai effectivement donné plus de temps par gentillesse, parce que je voyais que tout le monde, même vous même, vous vous veniez vraiment très très tard de vos de vos occupations personnelles. Et puis vous me reprochez le fait que je cherche le quorum. Absolument pas. Les gens je les voyais là dans la salle et pour ma part, il me semblait opportun de profiter justement de ce vide, de prendre un petit dix minutes. Mais merci tout de même pour votre point. Alors je vous redonne la parole pour votre question d'actualité, s'il vous plaît, Monsieur Mélisse.

Merci, Monsieur le Président, Madame, Monsieur le Bourgmestre, faisant fonction, Mesdames et Messieurs les échevins, Mesdames et Messieurs les Conseillers. Suite à la précédente précédente polémique liée au soutien à un groupe terroriste qui avait fait l'objet d'une interpellation de notre part, nous apprenons avec stupéfaction que d'autres propos inacceptables ont été tenus sur les réseaux sociaux, notamment une réjouissance de la mort d'un caricaturiste danois. La publication de photos de personnalités reconnues d'appartenance chiite appelant à la disparition d'Israël est tout aussi grave. Ce sont des faits que l'on ne peut pas banaliser. Ces contenus, qui ont suscité l'indignation et des inquiétudes légitimes au sein de la population et auprès de parents dont les enfants sont inscrits dans des clubs sportifs de Molenbeek n'ont pas été retirés malgré les excuses formulées. Monsieur Calendar s'excuse sur ses publications pour cette publication et admet ne plus vouloir diffuser de tels contenus. Cependant, l'idéologie, la pensée demeure et ces publications ont bien été réalisées en toute connaissance de cause. Nous constatons avec préoccupation que certaines publications problématiques de l'échevin Mohamed Calendar, bien que datant de plusieurs années, sont toujours accessibles sur les réseaux sociaux. Le maire de Molenbeek demande dès lors que Mr Calendar fasse un pas de côté et annonce qu'il transmettra les éléments circulant sur les réseaux sociaux au parquet de Bruxelles. Dans un souci de clarté et de cohérence avec les valeurs que nous défendons à Molenbeek. Pouvez vous nous expliquer pourquoi ces publications restent en ligne et quelles mesures concrètes la majorité entend prendre pour garantir que les élus incarnent des positions en phase avec des principes démocratiques? Dans l'attente de vos réponses, veuillez agréer, Monsieur le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les échevins, l'expression de mes salutations distinguées. Merci.

Merci, Monsieur le ministre. Monsieur L'échevin, Mr.

Voilà, Mesdames.

Et Messieurs les conseillers, sans vouloir écarter votre question, je ne vais pas revenir sur la réponse que j'ai déjà fournie le mois passé lors du dernier conseil communal et qui concerne le même fait. J'ai retiré toutes mes excuses. Je présente toutes mes

excuses à toutes les personnes qui ont peut être heurté par mes anciennes publications et dont j'ai déjà expliqué le contexte le mois dernier ici même. Comme je l'ai déjà signalé, j'ai prêté serment de respecter la Constitution belge et toutes les lois de notre état de droit. Je condamne fermement tout extrémisme avec l'extrémisme, toute forme de violence. Et ici d'ailleurs. Cette nouvelle polémique confirme malheureusement que certaines personnes cherchant à me présenter sous un jour qui ne correspond en rien à ma personnalité. Je ne sais pas, un islamiste. Je considère qu'il s'agit de diffamation à mon entourage face à la résistance de cette mise en cause publique. Je décidai de consulter mon avocat afin de déposer une plainte contre X pour déformation et atteinte à mon honneur. Merci pour votre attention et merci à tous celles et ceux qui m'ont témoigné leur soutien face à cette calomnie.

Merci Mr l'échevin Mr Mélisse.

Merci Mr le Président. Merci Mr Calenda pour vos réponses. Cependant, elles ne satisfont pas, elles ne satisferont certainement pas mon groupe et d'autres personnes qui sont ici dans la salle. en effet, on ne parle pas des mêmes faits. Vous. La fois dernière, nous avons parlé d'une sorte de fait. Ici, nous sommes sur des faits qui remontent effectivement à un certain nombre d'années, mais qui sont quand même des faits où vous reconnaissez le fait qu'un caricaturiste danois a été brûlé vif et vous demandez dans votre publication que les gens publient et partagent cette publication et qu'ils seront bénis d'ailleurs s'ils le font. Vous avez aussi des photos qui vous montrent avec des personnalités chiites qui demandent que Israël soit rayé de la carte et donc ce ne sont pas du tout les mêmes faits. Nous demandons clairement que vous fassiez un pas de côté immédiatement. Merci.

Merci monsieur Mélisse. L'incident est clos. Nous allons vers deux actualités.

Arthur. A acheté. À New York.

La Radley. Nederland Radley en Irlande et marche. In the personne en France Personen van bis signature de. Nederland that is neat officiel France. C'est. Absurde. Personne n'a dit In that I need French d'Alexandria with that the French salissants that trust in. The world of the end of the front and the town made in Molenbeek. In this is skip. The European act. Is this is that is it up initiative Molenbeek PS for PTB. Initiative Van den Westlake Overhead in the door dit. En entrevue absurde des interprétations. En tout cas, tu as. Obtenu un extra political post. Mardi en France et ou douze ans de politique diverses.

Interpellations. Et. Injures en. Europe fédérale. Niveau mécanisme.

De Hop, etc. Au strict tout par une vente de très mauvaise cause au. Travers de filets inachevés. In Nederland, on évite de grandir vers plus de béton abrupt d'une opportunité de causes humanitaires à mettre dans un verre. Clarins in France Heart Ashley Uberti in France en. Cause Les forces sociales. Axis for social Axis un. Filet in his open. That is interprétation Van de Velde. Son suicide met en œuvre tout passing fonderaient des ordres de situation du Maghreb, de voir des procédures de start up à 19 h 01 force hab à. Une installation de refaire dans ce secteur.

Les techniciens s'il vous plaît! Je pense qu'il y a un souci. Ah oui? Monsieur Méli. Je vous demande de retirer votre intervention. Le. Fait qu'un problème. Technique ce problème consiste à dire.

Ça marche. Je vais aller faire un slam. Merci. Merci beaucoup au conseiller Rachid Badawi d'avoir rétabli la connexion. Qui nous rapproche tous.

Rachid Badouri.

Merci Rachid.

Mais. La France a connu. Des interpellations aux. Effectifs officiels entourés de femmes de nos réserves en date du onze. Quant aux réserves.

Ok. Et là.

Ok.

On a fait. Un raid Si on devait passer 20 ans à base is the intensive on the best in case need is this positive is also. Ouvrir there is un problème us. Un parterre de fleurs. J'en profite pour dire que nous sommes de plus en plus nombreux et nombreuses à être néerlandophones ici. Il est donc important que les personnes présentes ou à la maison puissent comprendre les discussions que nous avons et qu'il en est. Et ainsi, j'aimerais bien soulever à nouveau la question de la traduction ou au moins du sous titrage des vidéos YouTube. Il y a des moyens technologiques de nos jours qui ne sont pas très chers, qui ne coûtent pas très cher et qui peuvent quand même être une solution qui fait en sorte que nous, comme néerlandophones, on peut quand même continuer à parler plus souvent en néerlandais et que les néerlandophones à la maison aussi puissent comprendre comme les francophones. Et je pense que ça serait bien pour la commune. Merci beaucoup.

Il y a donc eu au salon. De. Maître de volonté avec le point suivant et la.

Venue des.

Actions sociales Promouvoir les cultures à Molenbeek. Renouvellement des mandats. Désignation des représentants de la commune de Molenbeek-Saint-Jean au sein de l'Assemblée générale de cette même action PCM. Et ça concerne la législature 2024 2030. Madame la secrétaire communal, à vous.

Oui, moi, j'ai reçu les.

Noms de madame.

Dostie.

Monsieur et Monsieur Lamouchi, en plus de la bourgmestre et de Monsieur Jeannin, ce qui était déjà indiqué dans la délibération.

Donc il y a encore deux postes.

À pourvoir.

Pour.

Voilà.

C'était ça.

La question. Est ce que vous avez déjà les noms?

Oui, pour nous, ce sera Harmonie. De plus.

Nous on sait pas. On doit vous donner le nom. Pour quand en fait.

C'est vous.

Pardon? Le plus vite possible.

Euh pardon.

Demain c'est bien. Oui, c'est ça? Fin de semaine. Ok.

Merci. Alors, euh, il y.

A.

Un renouvellement également de mandat pour vivre quoi? Désignation des délégués pour la représentation Représentation de la commune de Molenbeek-Saint-Jean au sein de l'Assemblée générale du Vivier. De mandataires. En dehors de vos vanes de Molenbeek, in Vivat! Quoi de candidates? Pour. Cette année cinq.

Alors pour la G.

G madame Dostie, Mr. Camus, M.

Lamouchi et M.

Bensalah et pour.

Le conseil d'administration, M. Janet et.

M. Zaoui.

Oui.

Merci. Euh. Le Labo, Euh. Société coopérative. Ah! Désolé.

Merci, Monsieur le Président. J'avais quelques quelques questions par rapport à ce mandat. L'année passée. Il y a six ans, vous avez désigné Monsieur Kek qui a été élu au C.A. De quoi donc? Nous, nous, nous avons. Nous aurions aimé avoir un retour sur ce mandat qu'on ait élu. Et quelles sont les missions de ce membre qui est désigné par la commune parce qu'on lui donne mandat? Euh. Il est censé défendre les Molenbeekois pour toutes les hausses de factures alors qu'il n'y a rien qui change. Alors voilà, on aurait voulu qu'il y ait une présentation et pour voir comment vont nous défendre les nouveaux qui sont représentés pour la prochaine législature. Voilà, Parce qu'on n'oublie pas qu'on est quand même une commune, une des communes les plus pauvres, et que la facture a augmenté de plus en plus. Merci pour vos réponses.

Merci Mr. Mr le Bourgmestre qui va répondre à la question rapidement.

Oui, comme vous le savez, c'est donc une représentation. Toutes les communes ont une représentation dans Viva Coa, l'émission de Viva quoi. On sait que c'est la gestion de l'eau et que toutes les communes, il est important que toutes les communes y soient représentées pour justement représenter leurs habitants. En ce qui concerne la

présentation dans le règlement d'ordre intérieur, il est indiqué que les différentes personnes qui sont délégués dans les différents organes feront une présentation et donc au moment voulu, on fera une présentation du rapport, feront rapport en fait de leur mandat auprès de ces organes là.

Merci Monsieur le bourgmestre faisant fonction. Voilà donc le point est clos. Nous allons vers la société coopérative. Renouvellement des mandats. Mandataires.

Je suis Monsieur le Président.

Monsieur.

Moi, je suis là.

Je vois madame Gloria Fernandez.

Voilà, Je voulais simplement signaler que je pense qu'il y a une erreur matérielle dans la retranscription, parce que dans la version néerlandophone, il est encore madame, elle est nommée ainsi, mais pas dans la version francophone. C'est tout ce que je voulais dire. Pardon? J'ai pas compris.

C'est effectivement une erreur.

Ok, d'accord.

Enlevé dans la version néerlandophone.

Merci.

Oui, oui.

Ok. Merci. Euh, Monsieur. Madame? Oui.

Euh oui, merci. Je voulais intervenir, mais j'attendais d'abord d'avoir la désignation parce que vous n'avez pas encore donné le nom. Je vais intervenir après. Merci.

D'accord. Très bien, madame la secrétaire communal.

Il s'agit.

De Monsieur.

Merci. Juste une petite information parce qu'il y a des nouveaux conseillers communaux. Ils ne savent pas ce que ce qui est brûlé. Donc une petite explication en deux minutes comme ça on peut les mettre au courant. Merci.

Merci pour la question, Madame la secrétaire communal. Donne le temps tranquillement.

Je vous remercie de poser cette question.

C'est là où je pense qu'il faudra. Je pense que la majorité des gens ici.

Excusez moi, il y a le quorum, Rachid est là, Rachid Bensalah et même ici je pense.

Monsieur Azad, s'il vous plaît, regardez. En parlant du quorum, nous comptons toute la salle.

Deux par majorité.

Nous parlons de la salle. Nous parlons du conseil communal en entier. Merci, monsieur. Allez y, madame la secrétaire communal.

Donc, il s'agit du Laboratoire intercommunal bruxellois de chimie et bactériologie.

Auquel on peut.

On peut s'adresser lorsqu'on.

A besoin d'une.

Analyse spécifique, par exemple une analyse de l'eau.

Ou.

Dans la matière habitat.

On fait parfois appel si on.

Relève des champignons pour vérifier si ce sont des spores toxiques ou pas. Si vous voulez, on.

Peut.

Envoyer un mail avec quelque chose de plus précis si vous préférez, ça va?

Merci Madame, secrétaire communal.

Merci, Madame la.

Secrétaire, pour votre réponse et j'espère que Monsieur vous fera.

Encore donner la parole.

Mon micro s'est allumé.

Oui, mais c'est à moi de vous donner la parole. Faites vous plaisir avec tout le respect que je vous dois.

Faites vous plaisir.

Non, je ne fais pas plaisir. Je fais que mon travail. Voilà, donc je vous donne la parole. Je n'ai pas vu malheureusement le site La petite lumière verte et je vous donne la parole maintenant, s'il vous plaît Monsieur.

Merci, Monsieur le Président. C'est un réflexe que vous allez attraper avec le temps, je vous rassure. Juste pour remercier, je ne.

Vois pas de quel réflexe vous parlez.

De l'écran de Non, non.

Non, non, non, non. J'ai regardé.

Les.

Commentaires. Mon intervention. S'il vous plaît, monsieur.

Écoutez, je m'excuse.

J'accepte vos excuses. Maintenant, laissez moi.

Je m'excuse. Je n'ai pas terminé ma parole. Désolé. Voilà donc je l'ai dit tout à l'heure, comme quoi justement, la petite lumière verte n'était pas allumée, elle était directement rouge. Voilà pourquoi je me suis dit c'était bizarre. Voilà, maintenant je vous donne la parole, s'il vous plaît. Voilà. Donc effectivement, il y a un petit problème technique. Donc c'est ni vous ni moi qui sommes responsables. Allez y.

La parole.

Vous allez quand même pas me forcer à prendre la parole? Je n'en veux plus.

Dites le dans le micro. Il est là, le micro. Écoutez. Pas de problème. Comme vous. Vous êtes libre. Très bien. Nous allons passer au point sept qui est reporté. Et je vais. Vers le point huit. M. Voulez vous? Allumez votre micro? Monsieur? J'ai dit oui. Dites moi.

Je souhaiterais.

Qu'on.

Fasse une interruption de séance avec mon groupe de cinq minutes, s'il vous plaît.

D'accord. Cinq minutes maximum, s'il vous plaît.

C'est toi qui dois demander ça. Oui, c'est moi.

Monsieur Rachid Bensalah. C'est vous qui vous le confirmer. Puis je demander la parole pour monsieur Rachid Bensalah, s'il vous plaît.

Je souhaiterais avoir une petite minute afin que je puisse discuter avec mon groupe concernant le point suivant. Je vous remercie.

Merci. Cinq minutes, s'il vous plaît. Un plan de travail. Du secrétariat. Madame la secrétaire communal pour Le Point.

Donc pour le CRÉA, c'est madame Reiss et Monsieur Houari. Madame et Monsieur Houari. Le point huit.

C'est.

Le créateur.

Le point.

Huit. Moi j'ai la nouvelle. Oui, oui.

Je. Sais, le bord.

C'est le point huit.

C'est le point créatif.

C'est pas grave, il a été reporté.

Lili Oui, voilà. Donc là elle est reportée. Merci. Merci, chère amie. Je vais.

Chez nous.

Nous allons passer au point suivant et je vais vous laisser découvrir notre président suppléant, Monsieur Zaoui. Merci.

Donc on est au point 17.

Continuons.

Donc, nous passons au point neuf.

Enseignement.

Francophone convention entre l'administration communale et l'asbl Service Emploi de Colbert pour l'occupation gratuite d'un local de cours à l'Institut Max en 2025.

Déjà, je pense qu'on a déjà voté.

C'est déjà voté.

Dans notre local.

Est ce que je peux avoir l'unanimité pour ce point? Merci Mr Madoui.

Merci Monsieur le Président. Justement donc ici on me parle d'un autre local. J'avais une question par rapport à ce service emploi parce que c'est un service qui est très actif et ma question va à l'échevin de l'emploi. Qu'y a t il en termes d'actions au service emploi de Molenbeek? Parce que c'est bien de mettre à disposition des locaux, mais il faudrait quand même que le service de l'emploi de Molenbeek nous présente aussi des activités, des des, des des choses concrètes pour les Molenbeekois. Parce qu'on a quand même le taux de chômage le plus élevé au niveau des jeunes. Merci pour vos réponses.

Merci Monsieur Badaoui. Je vous invite à poser une question par rapport à cette à cette convention entre l'administration et le service emploi et pas poser une question générale par rapport aux activités de l'échevin. Est ce que vous pouvez reformuler ou poser des questions par rapport à la convention qui nous occupe aujourd'hui?

Je reformule ma question donc qu'y a t il comme élément pour les Molenbeekois en termes d'emploi qui est mis en place dans cette convention là? Merci.

Merci Monsieur Badaoui. Je passe la parole à l'échevin.

Merci, monsieur, Madame. Comme je l'ai dit pour la poutre, pour le point du mois dernier, la commune de Berck, depuis des années, occupe des locaux dans cette. Dans notre bibliothèque, avec une convention en ce qui concerne la commune de Molenbeek et le service de l'emploi de Molenbeek, nous n'avons. Nous nous faisons. En fait, nous avons des formations qui sont données au niveau de. Au niveau de la de la maîtrise de l'informatique avec aussi notamment le service. Nous avons une convention avec le service de l'emploi de Berck pour les formations qui sont donnés. C'est dans le deal du. De la convention qui a été faite. Et nous avons aussi toute une série d'autres, d'autres formations que nous, que nous présentons aux chercheurs d'emploi et qui sont faites par divers prestataires de services, notamment Baccarat, qui sont connues dans la région. Donc, pour l'instant, nous utilisons les services qui sont disponibles. Cette convention a été, on va dire, depuis. Depuis des années et des années je crois, plus de dix ans. Donc on utilise ça. Et pour le reste, on a des conventions avec d'autres services de prestations. Nous avons aussi eu dans les locaux du centre d'entreprise une formation qui est une formation de prise de connaissance de la digitalisation, un local avec une association molenbeekoïse qui effectue aussi cette formation. Donc on essaie de donner. C'est une formation qui a beaucoup de succès et on essaye de donner la possibilité à tous les chercheurs d'emploi de se familiariser avec l'outil informatique et avec la digitalisation.

Monsieur et Madame.

Merci pour vos réponses. Nous soutiendrons le point. Merci.

Est ce que je peux avoir l'unanimité pour ce point? Merci. Nous passons au point dix Placement de quatre caméras fixes temporaires. Monsieur, Madame.

Oui, merci. C'est bien beau de mettre des caméras un peu partout, mais le jour où des citoyens ont des problèmes et qu'il faut retourner pour voir ces caméras, l'argument qui est souvent mis en avant, c'est à la caméra ne fonctionnait pas à la caméra, n'était pas branché. Alors comment on peut remédier à ce petit problème qui arrive très souvent? Merci pour vos réponses.

Merci Monsieur, Madame.

Et puisque les causes de cette période. Aux hommes. Tels que des hommes et. Des putes?

Monsieur Mailly.

Oui. Merci de me donner la parole. Je voulais simplement féliciter le PTB qui s'est rangé aux côtés du maire pour enfin comprendre que les caméras ont une vraie utilité pour le contrôle du domaine public en terme d'incivilité et de délinquance. Je suis très heureux qu'ils valident ce plan de caméras pour 2025, la totalité de l'année, et pas simplement pour un 31 décembre. Je voulais apporter toutes mes félicitations au PTB.

Merci Mr Mailly. Je passe la parole, je passe la parole à Mr.

Merci Monsieur le Président. Je voulais juste savoir s'il y a suffisamment de d'agents communaux qui pourra visionner ces images qui sont enregistrées? Parce que si je me souviens bien, dans l'ancienne législature, on en avait beaucoup parlé, et de ces caméras évidemment, qui enregistrées, mais il y avait pas suffisamment de monde qui effectivement, qui qui, qui visionne, En tout cas pour pour pour les infractions. Et donc on en avait beaucoup parlé de ça dans la question de propreté en tout cas. Et donc

ici, je voulais savoir si ces caméras fixes, évidemment, ici c'est une régularisation, mais s'ils sont mis en place, est ce que ces images seront bien visionnées ou pas? Merci.

Merci Monsieur. Je passe la parole à Monsieur.

Oui, merci, Monsieur le Président. J'aimerais également féliciter en tout cas la majorité pour. Pour ce point. Il était temps de pouvoir enfin s'attaquer à bras le corps, à ce problème d'incivilité qui pollue. Et cette expression est tout à fait convenue, qui pollue clairement la vie des citoyens. Et d'ailleurs, j'invite, je ne vais certainement pas jeter l'anathème sur les autorités communales, mais j'invite tout de même également les autorités à faire preuve aussi d'autant d'action sur les caméras classiques. J'entends très régulièrement que celles ci ne fonctionnent pas ou qu'elles ne sont pas programmées pour pouvoir travailler ensemble. Il est temps qu'on ait vraiment un maillage beaucoup plus fort des quartiers, en particulier des hot spots puisqu'on en a une bonne quinzaine sur Molenbeek-Saint-Jean. Donc joignons l'utile à l'agréable. Un bon point pour la propreté, mais j'espère que ça débordera aussi sur des questions criminelles classiques policières pour avoir une meilleure vision des choses. J'ai dit.

Merci Monsieur. La parole est à M. Janet, pour la réponse, pour les réponses.

Merci beaucoup pour vos questions. C'est un acte purement administratif qui autorise le placement de caméras temporaires. J'insiste sur le terme temporaire sur le territoire de Molenbeek-Saint-Jean et qui sera géré par le service des incivilités pour la recherche d'incivilités en matière de propreté publique. C'est l'article cinq de paragraphe deux un de la loi du 21 mars 2007 réglant l'installation et l'utilisation des caméras de surveillance et de ses arrêtés d'exécution, qui stipule que la décision d'installer une ou plusieurs caméras dans un lieu ouvert ne peut être prise qu'après l'avis positif du conseil communal lui même rendu après avoir consulté le chef de corps. Ce qui s'est fait, et donc cette autorisation n'est valable que pour l'année 2025. Je voudrais souligner aussi qu'il s'agit de l'installation de caméras temporaires, comme je l'ai dit pour la propreté. En ce qui concerne la sécurité, c'est quelque chose qui est traité. Par ailleurs, vous vous étiez aussi aux commandes quand on avait eu ce problème là. Puisqu'il y a des problèmes de connexion qu'il vaut, mieux vaut mieux éviter de discuter ici. Mais tout ça est en cours de discussion pour avoir une couverture totale de tout le territoire au niveau de la police. Mais cela ne nous concerne pas directement, on va dire. Le conseil communal. Merci beaucoup.

Merci, Monsieur le bourgmestre. Monsieur le.

Président.

Je voudrais juste rappeler à Monsieur l'échevin. Ma question n'a pas été répondu par rapport à des personnes qui pourront visionner les constatations. Ils sont en nombre suffisant ou pas, parce que je me souviens que dans les précédents législatures, on avait vraiment parlé de ces caméras de surveillance temporaires pour tout ce qui est des incivilités concernant la propreté. Mais il n'y avait pas suffisamment du personnel communal qui visionnais ces images. Merci. Assermenté? Oui.

Monsieur.

Oui. Donc ce problème est réglé partiellement maintenant et on est en train de renforcer l'équipe puisqu'ils sont en train de suivre la formation. Mais il y a un agent en plus encore maintenant. Voilà, plus là donc tout le back up au niveau du service des

incivilités. Donc progressivement, on est en train d'arriver au nombre qui sera en fait en capacité de gérer tout ça.

Merci, monsieur. Est ce que je peux avoir l'unanimité pour ce point? Merci. Nous passons au point onze Plan stratégique de sécurité et de prévention de 2025 Une prolongation. Madame Garcia Fernandez.

Euh oui.

C'était moi d'abord. En premier.

Je. Pardon. Je vous remercie, monsieur. Monsieur le Président. Alors moi, j'aimerais. J'ai un peu de mal je dois dire avec avec les annexes qui sont dans le boss. Parce que quand je vois l'approche intégrale et intégrée, décrivez de manière synthétique comment votre plan appréhende les problèmes de sécurité. Il y a rien. Donc après il y a des objectifs généraux, mais par rapport à ça, je ne vois rien. Moi, ce que j'aimerais vous demander, ce que j'aimerais demander au collègue, c'est quels ajustement ou améliorations ont été apportés au plan stratégique de sécurité pour 2025. Parce que si ce plan doit être voté, il est quand même impératif qu'il repose sur une vision claire et dans ce qu'on a reçu dans les annexes. La vision, en tout cas en ce qui me concerne, n'est pas très claire. Mais peut être que vous pourrez m'apporter, Monsieur le Bourgmestre, des éclaircissements. Merci.

Merci madame Garcia Fernandez. Je passe la parole à M. 26.

Oui, dans ce plan stratégique, je vois.

Surtout une série d'indicateurs assez formels. Mais ce que j'aimerais, c'est avoir des chiffres sur les résultats des années précédentes. Parmi les indicateurs en question, qui, on les a eus, qui étaient déjà présents auparavant, est ce qu'on a des résultats? Est ce qu'on a des chiffres qui montrent clairement la pertinence de ces indicateurs? Merci.

Merci. La parole est à Monsieur le bourgmestre.

Merci pour vos questions. Donc ici, il s'agit en fait d'un axe, encore une fois d'un axe purement administratif qui prolonge la version précédente ou antérieure de ce plan et qui va permettre à la commune de Molenbeek-Saint-Jean de percevoir un subside important du fédéral de 542 354 €. Ce plan va définir des indicateurs en matière de coordination, cambriolages, vols et ou dans véhicule, violences intrafamiliales, nuisances sociales, radicalisation violente, incivilités, violences en milieu scolaire, nuisances publiques liées à l'usage des drogues. Et en vérité. Comme c'est une prolongation, il faut se référer au plan précédent et en ce qui concerne la présentation de tous les résultats, de tous les résultats, il est prévu de le faire au moment où le nouveau plan va être va être déterminé.

Merci, M. Et madame Garcia Fernandez pour la réplique.

Alors, j'entends bien vos explications, monsieur le bourgmestre, mais elles ne sont à mon sens pas satisfaisantes eu égard au contexte d'insécurité qui règne dans nos communes voisines. Je ne comprends pas comment on n'a pas un plan, comme on ne peut pas disposer d'un plan d'urgence plus solide que celui qu'on nous présente ici. Alors moi, dans ces conditions, en l'absence d'un plan détaillé et crédible, Mon groupe va s'abstenir. Je vous remercie.

Merci madame Garcia Fernandez parce que je peux avoir un tableau de vote pour ce point, s'il vous plaît.

Vous allez me dire votre plan.

C'est.

Qu'il y a un souci avec lequel? Je pense, mais.

Il faut juste noter que je vote à la place du président.

Oui. Enfin, c'est pas encore fini.

Messieurs, Mesdames et Messieurs les techniciens, est ce que vous pouvez résoudre le problème de Monsieur Diallo, s'il vous plaît? Parfait! Le point est approuvé 33 présents, 22 Oui et seize Pardon, 39 présents, 22 oui et seize abstentions avec un vote contre. Merci. Pardon. 17 abstentions.

Ça monte, ça monte, ça monte.

Ça monte, ça monte.

Non.

Je peux. Je peux attendre. Voilà donc 40 présents. 23. Oui. 17 abstentions. Et c'est tout. Merci. Le point est approuvé. Nous passons au point douze qui concerne le protocole de collaboration entre la commune de Molenbeek-Saint-Jean, le Centre, le Centre public d'action sociale et la Zone de police. Dans le cadre de la lutte contre les marchands de sommeil et les logements insalubres. Bilan de 2023. Messieurs.

Merci de me donner la parole. Je m'adresse probablement plus à l'échevine de l'Urbanisme si je lis les précédentes évaluations de ce dispositif. Les évaluations de la police, je parle. En 2022 2023, donc, les évaluations sur la collaboration avec les services communaux ont dit spécifiquement en 2023 que dans le cadre du PMSI. Donc c'est ce fameux protocole pour lutter contre les marchands de sommeil. Nous n'avons pas effectué de visite et vu l'absence d'architectes au sein de la commune de Molenbeek Saint Jean au service de l'urbanisme, cela fait plus d'un an que l'accréditation de plusieurs personnes a été demandée, mais le parcours est visiblement long et chaotique. Raison pour laquelle nous avons même proposé la mise en suspens du protocole. C'est en 2023. En 2022, dans le cadre du rapport annuel d'évaluation du protocole marchands de sommeil, nous tenons à souligner toujours la police, une participation étroite de qualité entre la police et la cellule logement, mais avec une sérieuse augmentation de visites conjointe. Il est toutefois regrettable que le service de l'urbanisme. On parle surtout de l'inspection urbanisme ne sache plus, par manque de personne qualifiée, répondre aux attentes du protocole. La lutte contre les marchands de sommeil puisqu'en 2022, l'inspection urbanisme n'a pas pu répondre aux demandes de visites. Il faudrait peut être attirer l'attention de madame la bourgmestre sur cette problématique. C'était à peu près le même constat en 2000 2021, 2021. Disons qu'il y a eu le 2020 également. Mais je rappelle, je relate encore cette dernière évaluation, la cellule Habitat qui disait aussi les années précédentes à ce sujet. Malheureusement, l'inspection accusant un sous effectif certain, elle déplore l'impossibilité d'accompagner davantage les agents de la cellule logement dans la mesure où il s'est avéré de nombreuses fois que la gestion simultanée d'un dossier lui assure un meilleur traitement et une meilleure finalité. En effet, la capacité d'établir

des procès verbaux constitue un élément essentiel pour l'efficacité du PMSI, l'infraction urbanistique étant bien souvent présente dans le profil marchand de sommeil et mieux et mieux poursuivie sur le plan pénal. Car non seulement elle est plus aisée à démontrer, mais la sanction prévue semble souvent plus proportionnée aux yeux des juges. Alors je pose la question madame Dati, êtes vous informer que le nombre d'inspecteurs en urbanisme a fondu comme neige au soleil? En 2018, il y avait huit inspecteurs à la cellule Inspection urbanisme. Aujourd'hui, combien sont ils? Je ne sais pas. Pas beaucoup. Que comptez vous faire pour répondre à ces impératifs que je pense être un impératif pour votre majorité? Peut être pour votre parti également. Pour, disons, mieux achalander votre service inspection urbanisme qui est bien mal, qui est bien démunie pour répondre efficacement à toutes les demandes que font à la fois le CPS, la police et la cellule Habitat pour lutter contre les marchands de sommeil. J'écoute vos réponses. Merci.

Merci, Monsieur. Merci, Monsieur. Je passe la parole à Monsieur Milli.

Merci, Monsieur le Président. Mais moi je viens effectivement sur ce dossier parce que ça fait plusieurs années que je dépose dans plusieurs services une plainte ou des plaintes contre des personnes qui utilisent des habitations pour ne pas dire des appartements en tant que marchands de sommeil. Il n'y a aucun mouvement, il n'y a aucun suivi, il n'y a aucune inspection. Ces appartements sont non seulement des marchands de sommeil à garantie des appartements de deux chambres qui sont transformés en cinq ou six, voire cette chambre, et le propriétaire n'est jamais inquiété. Et par ailleurs, au delà du marchand de sommeil, dans ce genre d'appartement, il y a l'insalubrité de ces appartements. Vous n'êtes pas sans connaissance des trois grands immeubles, entre autres du boulevard Mattéi, où je sais très bien que Monsieur Jeannet a travaillé longuement pour lutter contre les marchands de sommeil dans les chambrettes. Nous le savons, monsieur Janet. Ici, je ne parle même pas de chambrettes, parce que les chambrettes dans l'immeuble que je gère, on n'a pas ce souci. Je parle d'appartements qui sont transformés. Il n'y a aucune cellule nulle part qui répond positivement. Ou alors s'ils le font, ils le font vraiment en sous marin. Mais il serait quand même intéressant qu'au moins le syndic de l'immeuble soit à un moment averti et que le marchand de sommeil soit vraiment inquiété de ses actions. Merci.

Merci Monsieur Milli. Je passe d'abord la parole à Monsieur le Bourgmestre pour une pour la première partie de la question. Et puis je passerai éventuellement la deuxième partie des questions à Monsieur l'échevin du Logement.

J'interviens ici en tant qu'ancien échevin de l'Urbanisme, puisque les années concernent la législature précédente, vous êtes aussi au courant qu'il y a eu des départs au niveau du service de l'inspection et qui a réduit considérablement notre force de frappe entre guillemets. Vous savez aussi que, en comparaison avec d'autres communes, nous avons très peu d'inspecteurs. Si on prend l'exemple de Schaerbeek, par exemple, il y a neuf personnes qui ont un niveau à. Nous sommes très, très loin de ça. Et donc il faut mettre cela dans le contexte que vous connaissez. Deuxième élément à apporter, il y a eu énormément de demandes qui sont venues puisque vous dites qu'il y a eu un travail qui a été fait au niveau de la cellule logement cellule habitat. Ces demandes, en fait, ont été adressées puisque cette cellule opère des. On opère des contrôles visuels plus ou moins visuels avec quelques éléments. Mais le travail de fond, c'est le service de l'urbanisme qui le fait. Et comme il y a eu énormément de demandes de la part de la cellule Habitat, nous avons. Le service de l'urbanisme et de l'instruction a été fortement occupé à répondre à cette demande. Nous avons énormément de demandes de la police de tous les services. Concernant l'inspection, il faut aussi savoir que dans le service de l'inspection, il y a il y a toujours huit personnes puisqu'on est revenu. Maintenant, on a engagé deux personnes de

nouvelles personnes l'année passée et qu'il y a toujours huit personnes au service de l'inspection. Chacune a son département. Il y a le département commerce, le département logement, le département au niveau de l'environnement. Et vous savez aussi qu'il y a les deux personnes qui travaillent aussi au cadastre. Ces personnes ont tout font, huit, font huit et ne cessent de travailler, prennent les plaintes par priorité et travail. Si je peux aussi répondre à l'aspect, on va dire du travail de fond qui est fait au niveau des infractions, toutes les infractions qui nous sont signalées, qui sont signalées aux services, sont traitées. Il y a des fois des dossiers comme j'ai en tête un gros dossier d'une je ne dirai pas le nom, mais d'une entreprise où il a été installé des logements. C'est tout à fait illégal. Le SAMU est tout à fait contre. On a envoyé notre inspection là bas. Le service inspection, rien que pour un bâtiment, ça demande énormément de travail. Le mécanisme ou la procédure, c'est envoyer ça au parquet. Et malheureusement, le parquet a décidé de ne pas suivre malgré que tous les éléments, y compris la police locale qui doit aller là bas faire les inscriptions des adresses et elle doit le faire, même si c'est dans dans un coin, on va dire tout à fait, on va dire incongrue, mais elle doit le faire et malheureusement, après tout un travail, le parquet a décidé de ne pas suivre. Ce qui pose énormément de problèmes puisque là on a affaire vraiment à un marchand de sommeil. On fait aussi des actions préventives, comme vous l'avez signalé dans des bâtiments où là il faut faire un travail énorme puisqu'il s'agit d'une situation urbanistique héritée, où un étage complet est affecté à des chambrettes et pour trouver rien que les propriétaires pour les mettre en demeure, etc. Puis travailler avec le syndic, vous savez cela, vous êtes aussi syndic dans une autre vie à côté. C'est un travail énorme qu'on fait et qui demande énormément d'énergie de la part. C'est énergivore pour tous les services, mais il faut le faire et en parallèle, il y a tout ce qui est traité, donc toutes les demandes qui viennent. Donc je ne pense pas que notre service de l'urbanisme ou de l'inspection en fait, Chaume loin, loin du compte, on devrait normalement être beaucoup plus. Malheureusement, notre situation financière ne le permet pas et on traite les priorités comme elles viennent avec les capacités qu'on a. Mais je vous assure que ce service travaille d'ailleurs en collaboration avec le service que vous avez dirigé à un moment, qui est donc le service habitat et qui est maintenant donc, de la compétence de mon collègue à qui je vais céder la parole, parce que je pense que lui aussi a des choses à dire par rapport.

Est ce que vous pouvez donner la parole à monsieur l'échevin pour la deuxième partie de la question?

Yes! Merci GP.

J'ai pu constater.

Sur le terrain qu'il y a eu une collaboration encore récemment. Donc pour les gens qui se connaissent, qui connaissent pas. C'est donc une inspection conjointe de quelqu'un de la cellule Habitat, quelqu'un de l'urbanisme et un policier. Et donc je peux vous dire que, à la suite de ce genre d'inspection où ils font plein de constats, ils doivent mesurer et doit vérifier les gens qui en fait vivent dedans. Le petit bilan après, c'est le policier qui dit c'est un mois de travail qui m'attend maintenant pour faire tout le travail, vérifier, entendre, auditionner, préparer le dossier pour que ça passe au parquet. Donc je peux vous dire que du côté inspection, inspection, urbanisme, il y avait quelqu'un de présent qui dit voilà les prochaines deux semaines, ce sera mon boulot de juste faire le travail de cela. Donc c'est beaucoup, beaucoup de boulot. Mais je pense qu'on a besoin de ce boulot et que ça mérite qu'on va jusqu'au bout et que le parquet suit aussi. Parce que bon, je pense qu'à Molenbeek, on doit finir avec les marchands de sommeil. Les gens ont droit de vivre dans des conditions dignes.

Merci messieurs de bloc. Je passe la parole à M. Mais pour la réplique.

J'ai entendu tout le monde et façon de parler mais pas l'échevine en question. L'échevine de l'urbanisme. Moi je posais une question extrêmement précise sur le nombre de personnes qui sont habilitées à faire de l'inspection urbanistique dans des logements. Parce que lorsque j'étais échevin, entre 2012 et 2018 de l'Urbanisme, j'avais mis un paquet de ressources dans l'inspection de logement parce que j'estimais que c'était une priorité de faire en sorte que les personnes puissent vivre dans des conditions décentes, ne pas vivre dans des clapiers parce que Parce que les maisons ont été divisées à tort et à travers. Aujourd'hui, on me dit qu'il y a huit personnes. Et il y a combien de personnes qui effectivement inspectent les logements, les logements et rien d'autre? On ne parle pas de commerce, on ne parle pas d'industrie, on ne parle pas de façades plus ou moins belles, on parle des logements et je n'ai pas cette indication. J'aimerais bien entendre la l'échevine de l'Urbanisme le dire et je voudrais également donner un point. Et je voudrais également donner un point d'information. Ce n'est pas parce que l'inspection urbanistique fait un gros travail que le parquet se dessaisit, se dessaisi de l'affaire, que pour autant l'affaire est laissée dans un placard. C'est la région qui reprend le relais. C'est une automatisation, une automatisation qui est faite depuis. Depuis 2015 je pense. Donc ce n'est pas c'est pas perdu, il faut faire ce travail d'inspection, même si le parquet délaisse et donne la main à la Région. Je voulais apporter ce point de précision, mais je veux savoir combien de personnes agissent à l'inspection comme ça. C'est l'occasion ou jamais d'entendre votre voix parce que j'ai déjà entendu et c'est important. Et c'est très important pour nous tous au conseil de pouvoir entendre votre voix. Je je sais et et est la question et je ne demande pas que vous y répondiez. C'est plutôt les personnes, les chefs de file des partis qui doivent y répondre. Mais c'est un point crucial d'une politique générale. Et je reviens avec ma question que j'ai posée il y a un mois, il y a deux mois quand atterrira votre déclaration de politique générale? Merci à.

Vous. Merci, merci, merci, merci, Monsieur. Je vais juste rappeler un point qui est très important par rapport à ce point là, c'est qu'on parle d'un bilan de 2023. Et donc là vous êtes en train de poser une question par rapport à la politique qui va se passer, qui va être en tout cas appliquée pendant les six prochaines années. Donc, si vous avez des questions par rapport à cette prochaine législature, je vous invite à poser une question, une question, une interpellation par rapport par rapport à ça et par rapport par rapport à ce point là. Donc, essayer de poser la question dans le cadre du point qui qui posait, qui est à l'ordre du jour. Et maintenant je passe la parole à madame.

Deux Oui, deux inspecteurs qui sont habilités à faire des inspections dans les logements. Voilà.

Bravo!

Merci.

Merci, madame l'échevine. Je passe la parole à M. Mais pour le dernier mot.

Réponse deux. Ce n'est pas suffisant. En 2018, ils étaient huit et ils faisaient quasiment tous de l'inspection du logement deux a pu se consacrer également sur la cellule socio économique qui devait faire de l'inspection du commerce. Mais je pense que deux, c'est juste insuffisant. On en est à 40 zéro zéro zéro logements à Molenbeek et un gros pourcentage d'entre eux n'est pas du tout adéquat en termes de. D'habitabilité et de normes d'habitabilité. Merci à.

Vous. Merci, Monsieur, Mais étant donné que c'est un que c'est une prise d'acte, il n'y a pas de vote pour ce point, je vous invite à passer aux points suivants qui concerne

la crèche Reine Fabiola. Donc c'est une prolongation de collaboration artistique et donc une approbation de la convention. Merci madame Garcia Fernandes. Par rapport au point treize.

Oui. Monsieur le Président, j'avais quelques remarques en matière d'assurance. Je vais peut être attendre que voilà. Merci. En matière d'assurance notamment, je constate qu'il y a une. À chaque fois que les membres du collège parlent, j'arrêterai de parler. Merci, Monsieur le président. Donc, je disais qu'en matière d'exonération de responsabilité de la commune, si ça intéresse quelqu'un ou quelqu'un, la clause qui indique que la commune décline toute responsabilité en cas de vol ou de vandalisme pourrait être problématique si un sinistre est causé par une faute ou une négligence de la commune. Je vous invite à reformuler cette clause. Alors, les modalités de résiliation sont aussi à mon sens problématique, et il faudrait ajouter peut être une clause. Je ne sais pas quelle est l'échevin ou l'échevine compétente. Ça doit être Salia, c'est ça? Non, je ne sais pas qui est compétent. Voilà. Et donc peut être ajouter une clause qui précise les modalités de résiliation unilatérale aussi. Alors je regrette qu'en matière de règlement de litiges, on passe directement par les tribunaux. On sait tous l'état financier de la commune, on le connaît tous. Alors qu'on pourrait envisager une clause de conciliation préalable. Mais ce n'est pas prévu et donc je le regrette. J'ai dit.

Merci, madame Garcia Fernandez. Je passe la parole à Monsieur le bourgmestre.

Donc, comme vous le savez, toutes les conventions sont relues par le service juridique. Mais je vous remercie pour vos vos remarques et je vais. Je vous propose de valider ça puisque c'est puisqu'il s'agit d'une convention qui doit servir à régler les rapports entre les organismes. Et je vais je vais faire part de ces remarques là aux services juridiques. Si, si, si. Donc, s'il y a quelque chose à rajouter ou à améliorer par rapport à ça, je vous remercie.

Merci, Monsieur le bourgmestre. Madame Garcia, vous avez une réplique? Non, merci à ce que je peux avoir l'unanimité pour ce point. Messieurs, madame Guipure Ah oui. Donc, on passe maintenant au vote.

C'était pour ça. Donc c'était pour dire que le groupe, mon groupe va s'abstenir.

D'accord, mais donc on passe au vote, s'il vous plaît. Est ce que je peux avoir l'écran de vote, s'il vous plaît? 39 votes, 25. Oui, quatorze abstentions. Le point est approuvé. Merci. Nous passons au point quatorze, donc Marchés publics de services à bordereau de prix relatifs à l'alarme Intrusion incendie des bâtiments communaux un et 2025 Une procédure négociée directe avec publication préalable, approbation des conditions et du mode de passation. Messieurs, merci.

Oui, j'avais aussi une question par rapport à ce point parce que c'était un peu surpris par rapport à la mode de passation qui est prévue, donc à savoir une procédure négociée directe avec publication. Vu les montants du marché public qui sont quand même des montants importants de 53 000 €. Donc je voulais voir si cette mode, ce mode de passation était bien correct juridiquement ou bien s'il ne fallait pas prévoir plutôt une procédure européenne. Merci.

Merci. Madame Garcia Fernandez.

Moi, je suis d'accord avec mon collègue. Je me demande aussi pourquoi vous n'envisagez pas une durée plus longue pour éviter de relancer une procédure chaque année. Parce que si j'ai bien compris, il s'agit d'un marché récurrent. Sinon, la deuxième question, c'était la même que mon que mon collègue. Alors, en termes de

répartition budgétaire, la mention des nombreux articles budgétaires. Est ce que ça signifie que plusieurs services communaux sont impliqués ou bien est ce qu'il y aura un suivi centralisé? Parce que j'ai vu qu'il y avait énormément de mentions d'articles budgétaires.

Merci madame Fernandes de.

Dire que c'est spécifique au cas spécifique et que. Notre. Article au niveau In the in the Human rights des articles. Un article précise. Que le traitement punch pour ouvrir la. Crèche.

Non, non, non, non. Le point treize concerne les crèches, la crèche reine Fabiola. Par contre, le point quatorze concerne bien le marché public en question. Donc je passe la parole à Monsieur Houari pour les réponses.

Merci Monsieur le Président. Merci Mesdames les Conseillères, Monsieur le Conseiller, pour vos questions. Donc, par rapport à vos questions, par rapport au mode de passation, il est tout à fait correct. Donc c'est une procédure négociée, donc nous ne dépassons pas. Comme c'est indiqué dans la délibération, on met le montant de la dépense ne dépassant pas les seuils pour, euh, pour avoir recours à la procédure négociée pour les Européens, nous sommes très, très loin des seuils européens. Euh la loi a été révisée récemment, mais on est pour les seuils européens. C'est en tous les cas certainement au delà du million. Donc on est très loin des seuils européens. C'est une procédure négociée. Par rapport à votre question. Madame Garcia Effectivement, on pourrait envisager de faire passer ce marché sur plusieurs années. Donc c'est à l'étude, mais dans l'urgence, nous avons passé pour une seule année par rapport aux articles budgétaires, donc les articles budgétaires. En fait, il s'agissait des engagements dépenses et des engagements de dépenses dans l'ensemble des budgets doivent être dépensés en fonction du bâtiment actuel utilisé. Est ce que c'est un bâtiment pour l'enseignement? Est ce que c'est un bâtiment de l'administration générale? Et c'est à chaque fois des sous fonctions budgétaires différentes. Donc ça, c'est juste par rapport aux engagements de dépenses, c'est purement technique, je dirais. Donc, ça ne veut pas dire que plusieurs services sont impliqués, mais en tous les cas, au niveau de la dépense budgétaire, il faut répartir ça de manière correcte. Donc, voilà pourquoi plusieurs articles budgétaires sont utilisés. C'est surtout des fonctions budgétaires qui sont utilisées par rapport aux bâtiments, ça concerne tous les bâtiments de la commune, donc qui relèvent. Donc tous les bâtiments qui appartiennent à la commune doivent faire l'objet, donc doivent avoir des alarmes contre l'intrusion. Donc c'est pour éviter des problèmes, des problèmes dont tous les bâtiments sont concernés par par. Par ce marché? Merci à vous.

Merci, Monsieur, à ce que je peux avoir l'unanimité pour ce point. Merci. Nous passons au point quinze. Vérification de l'enquête communale du un du un 2024 au 31 du douze 2024. Me verra au second.

Budget mais je pense également envers notre population molenbeekoïse. Il serait utile d'écrire un document accompagnant qui explique dans un langage simple comment on peut comprendre le document en question afin d'assurer la transparence le plus que possible. Et j'en profite pour demander s'il ne serait pas possible d'examiner plus largement ce qu'il est possible de partager comme documents préparatifs au Conseil communal, comme le demande également le Conseil citoyen de Molenbeek en tant que conseillère communale. Nous recevons beaucoup plus d'informations et on apprécie beaucoup via la plateforme Boss. Mais dans l'idéal, on partage encore plus également avec les habitants afin d'assurer cette transparence. Voilà une demande de formation et une demande de plus de transparence donc.

Je passe la parole à Mr Houari.

Madame, je vous remercie pour votre question. Vous avez déjà formulé la remarque le mois dernier. Donc effectivement il y a un document simplifié qui est à l'étude. Donc j'espère que pour la prochaine clôture qui sera probablement présentée au mois d'avril, ce sera pour le premier trimestre 2025, donc j'espère que le document sera prêt. Et donc effectivement, ce sera un document simplifié. Donc cela dit, ce document là est le document officiel, donc qui reprend l'ensemble des comptes des comptes généraux. Mais effectivement, il faudrait un document simplifié pour plus de clarté, pour plus de facilité de compréhension. Vous avez tout à fait raison, je vous rejoins tout à fait.

Merci Messieurs pour ces réponses. Étant donné que c'est une prise de connaissance, il n'y a pas de vote pour ce point là. Et donc nous passons directement au point seize qui concerne un règlement pour visite de chantier. Donc dans le cadre de contrat école La Rose des vents. Madame Gloria Fernandez, est ce que vous voulez un petit mot, Madame la cheville? Un mot d'explication par madame l'échevine. Merci.

Alors, le contrat pour la présent est un programme de rénovation urbaine financé.

Par l'argent de Bruxelles capitale pour un montant d'un million 250 zéro zéro 0 € visant à améliorer le cadre de vie autour des écoles La rose des vents et vitraux. Il comprend plusieurs aménagements un accès aux écoles, sécurisation de la rue de Courtrai, création d'espaces verts et valorisation du quartier. Dans ce cadre, la commune lance donc l'action. 3.2 Visite de chantiers destinés à impliquer les élèves, parents et habitants dans les transformations en cours. Ce projet prévoit des visites de chantier régulières pour suivre l'évolution des travaux de rencontres avec les ouvriers et professionnels du bâtiment et une sensibilisation aux métiers de la construction. Un appel à projets sera lancé pour sélectionner une association qui organisera ces visites jusqu'en 2027 avec un budget de 40 zéro zéro 0 €. Le délai pour répondre à l'appel à projets et introduire les candidatures. Et. Le 31 mars 2025, le projet sera lancé le plus rapidement possible après la sélection du ou des candidats.

Merci, madame l'échevin. Je passe la parole à madame Sagan.

Je pensais que c'était OK.

Monsieur Milie, mais non selon mon tableau.

Ah oui, ok, je veux bien. Donc tu as. Deux semaines. Super! Homme de France Licht Van Dyke is eurovore. Com But. d'Automne. Will. Total subsidie. Van Damme. Is the end of the budget World war for the donne. Organiser van. Organiser pour des visites de chantier, je trouve ça quand même énorme. J'aimerais mieux comprendre en fait. Surtout parce que l'établissement d'un jardin qui est très bien pour les enfants, pour la santé, 40 zéro zéro 0 €, on comprend. Mais voilà quelques suggestions concernant l'aménagement du jardin dans la cour intérieure. Je vous proposerai d'intégrer un critère de durabilité en sélectionnant ainsi des entreprises ayant de l'expérience en aménagement durable avec des plantes indigènes et d'autres des labels de durabilité. L'utilisation de matériaux recyclés, durabilité sociale et des conditions de travail équitables, mais aussi l'emploi local par exemple. À cet égard, il y a bien sûr Atelier permanent qui est une entité faisant partie de Growth Island, un entrepreneur social à Molenbeek. Une organisation comme ça, ça serait super chouette. Deuxièmement, et ceci est lié à un des objectifs du contrat scolaire le rose devant le contrat englobant le tout, excusez moi. C'est à dire réduire le flux de trafic dans les environs de l'école, ce qui est très positif pour la sécurité de nos enfants. Pour cela, il est nécessaire d'investir

aussi dans des alternatives comme le vélo, où cela sera important de pouvoir aussi circuler à vélo de manière fluide et sûre. Cependant, The State School en acte. Pour commencer, la rue est pour l'instant pas praticable pour les cyclistes dans les deux directions. Mais voilà, je serai intéressé pour entendre votre plan à ce sujet également. Merci beaucoup.

Je passe la parole à Monsieur Milli.

Merci, Monsieur le Président. J'entends bien donc cet appel à projets et à candidatures. Mais si donc je comprends bien, à la base de projets de rénovation et de 1 250 000 €. Est ce que les 40 000 sont compris dedans? Première question. Va t il y avoir une charge communale dans cet ensemble? Parce que, on l'a vu dans un budget précédent, on a quand même dépassé le projet de 412 000 € à charge de la commune. Et vu les finances de la commune, c'est un peu inquiétant. Alors si j'entends bien, ce projet ici va être un contrat qui va permettre de faire des visites de chantier avec des enfants de quel âge primaire et de les sensibiliser aux métiers de la construction. C'est ça? Voilà. Donc les sensibiliser aux métiers de la construction. On sait combien c'est dur et combien les centres de technologie avancée en Fédération Wallonie-Bruxelles peinent à sensibiliser les jeunes aux métiers de la construction. Et les entreprises le savent encore mieux. Et si j'ai bien compris, les 40 zéro zéro 0 € vont être utilisés de 2025 à 2027. Ok, merci.

Merci Monsieur Milice. Je passe la parole à madame Garcia Fernandes.

S'il vous plait.

Monsieur, Madame. Oui, Monsieur, Madame.

Oui.

S'il vous plait, Monsieur le Président, rappelez vos troupes, vous n'avez plus le quorum. On ne va pas jouer à ça longtemps.

A ce que je peux demander à tous les conseillers de revenir à la salle et de rejoindre leur place. Ahmed.

Sérieusement? Excusez moi, monsieur le.

Président madame Garcia Fernandez.

Merci, Monsieur le Président. Alors, madame l'échevine, je vais faire ceci. Vous permettez? Comme ma collègue, je vais joindre les points seize, 17 et 18 pour le point seize. Dans votre explication, vous avez répondu à toutes mes questions. Je vous remercie pour le point 17. En termes de collaboration inter associative, est ce qu'il y a un programme qui encourage la collaboration entre les différentes associations du quartier. Si oui, de quelle manière? Le point 18. Comment le succès du projet sera t il mesuré à court, à moyen et à long terme? Je vous remercie, madame Micheline.

Merci, Messieurs, Mesdames les conseillers. Je passe la parole à Madame l'échevine pour les réponses.

Et alternatives. Attention ouverte, faite aux vrais acteurs! Aucune sensibilisée aux ordures à M. Concernant donc le montant de 40 zéro zéro 0 € où il est question de dire que c'est une enveloppe assez conséquente, Il ne s'agit pas uniquement de faire rencontrer les enfants, les élèves avec les travailleurs qui seront en place, mais il s'agit

également d'activer tous les acteurs présents dans le quartier, de sensibiliser les parents et les habitants du quartier sur l'activité qui aura lieu dans leur quartier. Parce qu'il est souvent question de. On n'est pas au courant de ce qui se passe dans notre quartier. Qu'est ce qui se passe? Mr le ministre l'a bien mentionné qu'au niveau du secteur de la construction, il y a des métiers en pénurie. Il serait bien de le mettre en valeur. C'est un moyen de mettre en contact ces enfants aussi avec ces métiers honorables qui sont fortement honorables. Donc c'est toute une dynamique qu'on crée. Ce n'est pas justement une visite de chantier, c'est bien plus que ça. Il y a une pédagogie derrière. L'École est activement concernée aussi, donc c'est un volet assez conséquent. Madame Garcia Fernandez Garcia Vous m'aviez demandé une question, surtout pour le point 18, comment cela va être mesuré concernant cette. Je pense que c'est l'îlot le 18 attendait. L'activation de la cour. Oui, c'est Lilo, mais écoutez, c'est la création. Enfin l'implémentation du jardin, il sera temporaire. Dans cet appel à projets, là, ensuite, il y aura des travaux définitifs. Donc là on parle justement juste d'intégrer un jardin temporaire pour déjà voir comment. Comment ça va être intégré dans le quartier. Justement, ça va être une phase test pour nous, pour pouvoir savoir au niveau des nuisances également avec les habitants du quartier, qu'est ce que, qu'est ce que ça donne, etc. C'est un peu mesurer la température. Donc c'est vraiment la phase test qui va nous permettre de tirer des conclusions pour pouvoir finaliser ce projet de façon durable. Je vous remercie. J'ai aussi regroupé donc les trois points que j'ai pas, je n'ai pas développé les deux autres. Merci pour vos questions mais bon. Donc c'est les trois points. C'est la même.

Enveloppe.

D'accord, Merci Madame L'échevine. Je passe la parole à la réplique et donc à madame Sagan.

Athlète du critérium. Et du règlement.

Merci, madame Sagan. Est ce que je peux avoir l'unanimité pour le point seize, 17 et 18? Merci. Ne passons au point 19. Donc. Contrat de quartier autour du parc de l'Ouest et des étangs noirs, contrats d'accès et contrats des lots Courtrai, Ostende. Et donc nous allons traiter une modification de la composition de la commission de quartier. Madame L'échevine, est ce que vous voulez donner un petit mot d'explication par rapport à ce point? Merci.

Dans le cadre des programmes de revitalisation urbaine, La région et la commune ont lancé plusieurs contrats de quartier durable et contrats visant à améliorer le cadre de vie dans les périmètres suivants le Parc de l'Ouest en 2017 et en 2020. Cours très haut en 2022. La commission de quartier, composé de représentants communaux et d'acteurs locaux, joue un rôle clé dans le suivi et la mise en œuvre de ces projets et on demande donc une modification de la composition en raison de la nouvelle composition du collège des bourgmestres et échevins. Donc, une mise à jour de la représentation communale au sein de cette commission de quartier est donc nécessaire. En annexe, il y a les noms qui sont proposés.

Merci, madame l'échevine. Je passe la parole à Madame. Parfait. Je passe alors à ce que je peux avoir l'unanimité pour ce point. Merci. Nous passons au point 20 qui concerne les copropriétés, les propriétés communales. Rue 23. Location du kiosque au premier étage du bâtiment de la piscine Luna Mèches par la société Gaufrier Luna Mesh. Convention de mise à disposition de local un point qui est reporté du Conseil communal du 20 22 janvier 2025. Monsieur MADOU.

Merci Monsieur le Président. Donc, comme vous l'avez si bien dit, c'est un point qui a

été reporté. Néanmoins, il y a eu des questions par rapport à ce point là, au dernier, au dernier conseil communal. Qu'en est il? Est ce que vous avez des réponses par rapport à ce point là?

Alors, je préfère passer. Alors, le je préfère, pardon.

Donc par rapport à tous les questionnements des conseils communaux, par rapport à la personne qui est censé reprendre ce. Kiosque. Merci pour vos réponses.

Merci Mr Madoui. Je passe la parole d'abord à madame l'échevin pour un mot d'explication avant de donner la parole aux conseillers communaux pour vos questions, madame Lichfield.

Alors, le Collège a validé le 14 mars 2024 la sélection U du candidat pour l'occupation du kiosque à gaufres, située rue de Nantes, au premier étage. Son projet commercial a été retenu par le jury compétent et u. Afin de formaliser cette occupation et une convention de mise à disposition doit être conclu entre la commune de Molenbeek et la société Gaufrier. Lui n'a eu. Vous avez tous les détails de la convention de la Convention en annexe. Suite à la question qui avait été posée lors du dernier conseil, j'ai demandé aux services de juridique de screener à nouveau toutes les demandes qui ont été formulées. On a demandé explicitement que l'adresse qui avait été mentionnée la première fois soit modifiée. Ils ont donc modifié leur adresse, qui n'est plus l'adresse Rue 20 quelques nonante trois. Donc l'adresse de l'unité d'établissement n'est plus l'adresse effective du bâtiment de la piscine. Donc cette modification a été effectuée. Ça pourrait éviter tout problème si il y a un litige au niveau juridique avec ce locataire là. Donc la modification a été effectuée. Je crois que c'était Monsieur Wasabi qui avait posé la question. Donc j'ai demandé aux services juridiques de bien screener tout cela et la modification est effective.

Merci madame l'échevin Mr Mailly.

Je suis désolée, je vais encore m'adresser à l'échevine de l'urbanisme. Désolée parce que c'est l'activité, c'est une activité, donc l'affectation, l'affectation, l'affectation. Je peux, je peux parler ou pas?

Apparemment non.

C'est insupportable.

Allez y, monsieur Mailly.

L'affectation de ce bâtiment, de cette infrastructure, c'est une infrastructure infrastructures sportives, donc un équipement collectif. Lorsqu'on change une partie de l'affectation d'un équipement collectif, normalement il faut un permis d'urbanisme. Ça, c'est la première chose. Il faut probablement aussi peut être un permis d'urbanisme. Quant aux modifications de la dite surface, je ne sais pas s'il y a des modifications. Est ce que vous avez été consulté? Votre service a été consulté sur cette question.

Merci, Monsieur Mailly. Je passe la parole à M.

Merci, Monsieur le président.

Merci, Monsieur le président.

Madame Reiss. Voilà.

Je rentre sur le site, là.

Maintenant sur la banque.

Carrefour.

Les deux adresses des deux sociétés.

Sont toujours.

Inscrites.

Vous allez me.

Dire, il faut peut être un temps pour qu'ils le retirent, j'imagine. J'imagine, j'imagine. Mais voilà. Enfin vous comprenez que je me base sur ça. Mais bon voilà, je peux comprendre. Vous me dites qu'il faut attendre. Mais la deuxième question que je vous avais posée la deuxième société Waffle Shop, qui a été créée par la dame qui a la société justement Gaufre, lui. N'empêche, voilà qui a ouvert une deuxième société avec un deuxième, Une deuxième personne qui, comme je vous l'ai dit, se trouve sur la liste des impayés à Molenbeek Sport. Est ce qu'on a enquêté là dessus? Si oui, quelle est la réponse?

Madame L'échevine, Je demande d'attendre votre rôle avant d'intervenir.

Voilà la question. C'est ça, c'est de savoir, parce que c'est facile de déclarer faillite, d'être solidaire des impayés Et puis je sais, peut être pas. J'en sais rien. Je pense simplement. Je suis là pour poser des questions. Savoir qu'on crée une deuxième société avec une personne. Voilà. Moi, j'aimerais bien qu'on me donne une réponse par rapport à ce deuxième point.

Merci Monsieur Wasabi. Je passe la parole à madame, l'échevine, mesdames, l'échevine.

Et à madame Garcia.

On a retiré sans.

Problème.

Écoutez, moi, j'ai envoyé toutes les demandes aux services juridiques qui a été attentive à screener toutes les questions, les demandes qui ont été formulées. J'ai eu un retour positif sur le fait de faire passer ce point là. Donc, pour moi, il n'y a aucun problème à ce niveau là au niveau juridique.

Madame l'échevine de l'Urbanisme.

Oui. Alors, pour répondre à monsieur, mais c'est un point qui est passé au collège sous la précédente législature. J'imagine que vous avez assisté à la discussion en collège lorsqu'il est passé?

Oui.

Merci, madame. L'échevine. Mr. M.

Madame L'échevin. Moi, si j'étais à votre place, j'aurais envoyé aux services finances, pas aux services juridiques. Oui, mais là, maintenant, il y a un problème d'une personne qui se trouve sur une liste d'impayés. Je crois que c'est le service des finances qui pourrait. Alors, vous, vous me dites que vous avez reçu, j'imagine, quand vous dites que les retours sont positifs. Ça veut dire que la personne a payé ce qu'il devait.

Vous confirmez?

Mais je vous dis qu'il y a un lien qui confirme le service juridique, qui dit que la colle.

Que la convention peut passer.

Enfin, vous comprenez que, en tout cas, moi ça me suffit pas ça.

Mais, madame, madame, l'échevine, madame, l'échevine, madame l'échevine.

Au niveau juridique. Donc, moi, j'ai entièrement confiance.

En notre service juridique.

Pour faire passer ce point là.

Merci, madame. Je. M. Est ce que vous avez fini vos questions?

Non, Sauf que je trouve ça quand même un peu spécial. J'ai pas fini mes questions, mais je me dis que.

Donc je donne le temps de finir vos questions, messieurs, avant de passer la parole à Monsieur pour qu'il pose ces questions.

On n'aura pas plus que ça. Voilà. Et là, franchement, sur le coup, moi je demande aux conseillers, aussi bien la majorité de l'opposition de bien réfléchir avant de faire passer ce point là et vraiment de enfin, le but vraiment ici, Maintenant, si c'est de changer les choses et d'aller dans, comme on dit, la bonne gouvernance sur la bonne gouvernance et la clarté, la réponse qui est donnée par le service juridique n'est pas claire du tout.

Merci Monsieur. Je passe la parole à Monsieur.

Mais oui, alors il est une chose de prendre acte d'une décision d'un jury qui sélectionne en mars 2024. J'étais là probablement dans ce collège qui a pris acte. Mais ensuite, il faut d'autres actes qui suivent cette décision et donc il faut des vérifications au service de l'urbanisme. Il faut des vérifications au service propriété communale, il faut encore des vérifications aux services juridiques. Moi, je ne sais pas mes services, je n'ai pas fait ces actes là. Je pose la question lorsque vous êtes venus avec cette proposition là, cette année, d'un collège dans laquelle je n'y étais pas. Je pose simplement savoir si ce qu'on va proposer ici est solide d'un point de vue juridique, d'un point de vue urbanistique. Parce qu'après, quand ce sera signé par les services des services, des propriétés communales, s'il y a un couac, un retard, vous serez là. La responsabilité vous incombe. Donc moi, je veux simplement que vous solidifier ce dossier. D'un point de vue urbanistique, est ce que oui ou non. Votre service urbanisme a été consulté pour savoir si l'affectation en tant que tel, le changement d'affectation dans ces

équipements collectifs peut se faire sans sans passage de permis de. C'est une demande de fait de comment on appelle ça de faible intensité de main et donc avec une petite petite procédure. Donc voilà, il faut savoir si effectivement il faut ou pas une demande de permis. Voilà, c'est tout. Après vous faites ce que vous voulez, vous allez voter pour et s'il fallait un changement d'affectation, vous vivrez avec avec un litige.

Monsieur A ce que je je je passe la parole, Monsieur, Je n'ai pas l'impression que vous avez pris la parole dans le premier tour.

Juste après ma question, vous avez dit Vous avez donné la parole à madame Sali.

D'accord. Alors je vous donne la parole. Non, je me rappelle plus, mais je donne la Parole. Voilà.

J'ai pris la parole le premier, donc juste après le vote.

Je vous.

Explique. Juste après votre introduction, j'ai posé une question et juste après vous avez donné la parole à madame Rey pour qu'elle explique le point. Vous confirmez? Voilà. Merci, Monsieur le président. Merci, Madame l'échevine. C'est pour vous dire qu'avec mon groupe, on va voter contre ce point. Merci.

Merci, monsieur, Madame. Je passe la parole à madame l'échevine pour un dernier tour. Non. Alors, je peux demander le tableau de vote, s'il vous plaît? Juste peut être une précision. Par rapport aux points.

Le vote est voté.

20 s'il vous plaît.

Pour voter, faut voter. Hein?

Merci. Donc 41 présents, 25 oui, quatorze non et deux abstentions. Le point est approuvé. Je vous remercie. Ne passant directement au point suivant. Le point 21 Réalisation.

De la saison.

Merci. 21 Réalisation d'un plan de déplacement d'entreprise pour la maison communale. Un point d'explication, peut être par madame l'échevine. Un mot d'explication.

L'Administration communale de Molenbeek a élaboré un plan de déplacement d'entreprise, donc PDE pour trois sites la maison communale, le service population, la Maison des cultures et de la cohésion sociale. Ce plan vise à améliorer la mobilité des employés, réduire l'usage de la voiture et promouvoir des alternatives durables. Brièvement, je vais vous faire un petit état des lieux du diagnostic et des constats. Une enquête a été menée auprès de 33, 63, 160 employés et qui révèle que 45 % utilisent les transports en commun, 21 % se déplacent en voiture individuelle, 9 % utilisent le vélo, mais les infrastructures sont insuffisantes. Aucun dispositif de covoiturage et une forte congestion routière et stationnements vélos saturés. Donc, d'ici 2027, le PDU prévoit de réduire l'usage de la voiture, développer le vélo des parkings sécurisés, vélos communaux, indemnités, encourager le covoiturage et optimiser les déplacements professionnels. Donc, je demande au Conseil UE d'approuver le PDE

et a mandaté le service mobilité pour sa mise en œuvre et son suivi avec Bruxelles Environnement.

Merci Madame l'échevine.

Juste une question d'ordre.

Messieurs, Madame. Dites moi.

C'est à titre informatif. Je suis nouveau dans ce conseil en tant que chef de groupe. Ce serait juste pour avoir une information. A titre personnel. Quand le président du conseil communal n'est pas là pour le remplacer, je suis d'accord. Mais quand il est là et que vous continuez à le remplacer, il faut m'expliquer. C'est pour moi comme ça. Je sais, c'est si on est dans la légalité ou pas. Parce que là vous êtes deux monsieur, et là vous le remplacez double jeton. Voilà, ça me pose un problème personnel, messieurs.

Merci Messieurs. Monsieur Madoui, il n'y a aucun double jeton comme vous le prétendez. Il n'y a pas de jeton pour le vice président, sauf ces messieurs. Quitte la, quittent la salle. À ce moment là, je perçois un double jeton. Sinon, il n'y a pas de jeu, il n'y a pas, il n'y a pas de double jeton selon la nouvelle loi communale. Voilà, nous passons à la question qui ne concerne. Et donc le point 20, c'est ça? ME Second, s'il vous plaît?

Merci beaucoup. Je continue. Saliha et al. Eh oui! Est ce qu'on peut avoir le silence s'il vous plaît?

Pardon? C'est long, s'il vous plaît.

Voilà un grand merci pour ce travail. C'est super que les 360 employés ont été enquêtés et c'est vrai que quand on voit les résultats, il y a du travail à faire. On avoue que. On a. L'objectif 2027 n'est pas énormément ambitieux. C'est bien qu'il y a des objectifs, mais et surtout aussi, on voit que le changement, pas surtout vers les voitures de service. Alors j'aimerais mieux comprendre c'est quoi? Qu'est ce qu'on compte parmi les voitures de service? Là, il y aura une augmentation énorme de pourcentage, tandis que par exemple le vélo augmente qu'avec 2 % et quelqu'un. Et après? Juste pour finir, on sera surtout intéressé par la mise en œuvre de ces mesures et on sera très content de vous entendre là dessus. Merci beaucoup!

Bravo! Je passe la parole à M.

Mais je me joins à madame Wagon sur sur les bienfaits d'un tel plan et la question sur la mise en œuvre. Je la poursuit en demandant quel est le budget pour 2025, 2026 et peut être 2027. Voilà.

Je fais Merci monsieur, mais je passe la parole à Mr Arabi.

Merci.

Merci. En fait la.

Question.

C'est que.

J'entendais 20 22 concernant les points chez moi.

Sur.

Boss.

C'est c'est le point 20. Mais un problème sur le PDF, c'est pas le 20, c'est encore un autre chiffre. J'aimerais savoir comment ça se fait qu'il y a une différence entre le pdf qu'on a reçu par mail et sur Boss. Deuxième chose, vous n'avez pas répondu à mon collègue Rachid Badawi concernant le pourquoi il vous a demandé pourquoi vous avez échangé entre vous. Merci.

C'est vrai, il y a un décalage.

Merci Mr Arabi. Et donc on est bien au point 21 et je passe la parole pour madame la secrétaire pour le fait qu'il y a eu un changement, ça je ne sais pas vous dire, mais en tout cas on est bien au point 21. Madame la.

Secrétaire.

C'est allumé. Je pense qu'il y a.

Urgence.

Il y a.

Une discordance.

Parce qu'il y.

A des adaptations qui.

Ont été.

Faites. Quant aux interpellations et aux questions d'actualité, ça a créé une discordance entre le document PDF qui a été envoyé et ce qui a été généré dans le bus. C'est ça?

Non, ça arrive malheureusement.

Oui, Parfait! Merci madame la secrétaire. Donc je passe la parole à Madame l'échevine pour les réponses aux questions posées.

Monsieur Mailly, concernant le budget, il n'y a pas encore, on n'a pas encore su budgétiser en fait, toutes les mesures qui vont devoir être mises en place. Je vous invite à introduire une question écrite dans Enfin, sous peu que je puisse vous répondre de façon plus transparente et claire, mais grâce à vous, avant de faire des plans. Tout comme de mettre des contraintes télévisuelles ou de nature dans le couloir.

Merci Madame L'échevine, messieurs, pour la réplique.

Oui, je regrette simplement qu'un plan qui se veut ambitieux n'a pas Budgétiser les premières actions. Un minimum de premières actions en 2025. Évidemment que vous

allez concevoir votre budget cette année. On ne sait pas encore quand, mais ça aurait été intéressant d'avoir des projections de ce que vont coûter les premières, les premières actions même. Même d'une manière humble. Mais c'est important quand même de donner un signal, parce que sinon c'est du vent quoi.

Second.

Il y a quelques cas concrets de. Voitures de service, objectifs et maintenant on est à 5.7 %. En 27, on sera à 16 %. Ça serait quand même utile de comprendre c'est quoi ces voitures de service quand on prend en compte que le vélo est maintenant à 6 % et va monter que à 8.7 par exemple. Voilà, merci beaucoup.

Merci madame Sagan à ce que je peux avoir l'unanimité pour ce point. Messieurs les techniciens, ce que je peux avoir l'écran de vote, s'il vous plaît.

Merci. Merci.

Merci. Je clôture les votes 42 présents, 24 oui, 18 abstentions et donc le point est approuvé. Nous passons au dernier. Inscrivez vous, madame la.

Présidente.

Madame Garcia Fernandes, pour un point d'ordre.

Merci, Monsieur le président. Alors, moi, j'aimerais comprendre pour quelle raison deux de mes collègues vous pose la même question et vous ne répondez pas. Dites nous. Je n'ai pas envie de vous répondre, mais dites quelque chose. Deux de mes collègues vous ont posé une question et vous n'avez pas répondu.

Qui m'a posé des questions?

M'enfin, dites, vous avez Vous êtes Alzheimer ou quoi?

Je ne sais pas, Je suis désolée.

J'ai pensé à poser une question et un autre membre de son groupe aussi. Et vous ne répondez pas?

C'est Vous pouvez.

Répéter.

La question Est ce que tu peux répéter la question?

La question qui vous a été posée parce que sous l'ancien législature, on n'a pas eu le bonheur d'avoir un président ou une présidente. C'est pas fort. Enfin, c'est pas, Je veux dire, on a beaucoup demandé mais on ne l'a pas eu et donc on ne sait pas bien comment ça fonctionne. Alors dans mon esprit, un vice président prenait la présidence quand le président n'était pas présent. Et ici le président est dans la salle et puis vous, vous êtes là. On aimerait juste comprendre pourquoi et quelle est la base légale. Merci.

Merci madame Garcia Fernandez. Mais donc je pense que dans les nouvelles adaptations de la nouvelle loi communale, il y a eu la création de ce poste de vice président. Mais donc, vous savez très bien que la durée de nos conseils communaux dure énormément. Donc on commence à 18 h et on finit. On finit à 3 h du matin comme

c'était le cas la dernière, la dernière fois. Aujourd'hui, c'est encore pire parce qu'on a une trentaine d'interpellations que vous avez déposées. Ça n'a jamais été le cas. C'est le cas aujourd'hui et donc le conseil communal va durer et Monsieur le Président a le droit de prendre aussi une pause pour qu'il puisse se ressourcer et reprendre sa place par après. Je ne sais pas si la question ou si la réponse est suffisante, mais je suis désolé si je n'ai pas pu répondre à vos questions préalablement.

Détendez vous, Monsieur le Président. C'était simplement une question. Je voulais connaître la base légale. Vous avez répondu Je vérifierai. Merci beaucoup.

Merci madame Garcia Fernandez. Et donc nous passons au dernier point, à l'ordre du jour normal avant de passer aux motions et aux interpellations. Un point qui a été ajouté en urgence au début de la séance occupation des locaux du rez de chaussée commercial. Et donc on a un bail commercial à approuver. Est ce que je peux avoir l'unanimité pour ce point? Merci. Le point est approuvé. Nous passons dorénavant aux motions et donc la motion déposée par le groupe PS a été reportée. Merci. Et donc, c'est la motion relative au respect de l'intégrité territoriale de la République démocratique du Congo et au retrait des troupes M23 et du Rwanda des provinces de l'Est de la République démocratique du Congo. Le point 24 a été également reporté et donc c'est la motion d'opposé, également par le groupe PS relative à la solidarité avec les travailleurs et travailleuses de Lunch Garden et appelant à une mobilisation pour la sauvegarde de l'emploi. Ne passons ainsi aux interpellations qui ont été. Désolé, je m'excuse. Donc je reviens à la motion déposée par Monsieur. Je suis désolé, Monsieur G. Donc je reviens à la motion déposée par M. Achour visant à renforcer la présence policière et la gratuité du stationnement après 18 h durant le mois de Ramadan. La parole est à vous, monsieur.

Le Président. La parole, c'est moi, parce que je dois dire.

Oui, donc.

Je pense.

Que mon texte était.

Assez.

Clair.

Je n'ai rien à rajouter en particulier. Je demande juste aux conseillers communaux de voter en toute âme et conscience. Je vous remercie. Et il y a beaucoup de pause pipi.

Donc.

La gêne de Monsieur débloque.

Merci, Merci Monsieur. Alors je donne la parole à M. La parole est à vous, Monsieur.

Monsieur le Président, je remercie M. Vraiment? Mais malheureusement, un tel plan ne se fait pas à la veille. D'un événement tel que tel que celui ci, et donc, par conséquent, juste pour information, il y a déjà un plan qui est déjà établi. Alors effectivement, c'est toujours intéressant pour avoir d'autres informations et pour pouvoir compléter ce plan. Néanmoins, l'idéal pour la prochaine fois, ce serait proposer des propositions bien avant d'une telle manière à ce qu'on puisse en prendre compte. Ensuite, concernant vos demandes. Il faut savoir que les mosquées ont à de

nombreuses reprises, émis un avis défavorable au fait de l'utilisation des voitures pour justement éviter d'embêter le voisinage et avoir des stationnements sauvages, etc etc. Je suis extrêmement étonné par rapport à cette demande et de manière assez claire, je pense que les plans précédents des années précédentes ont jusqu'ici plus ou moins bien fonctionné. Mais effectivement, on est toujours, on est toujours ouvert à des propositions innovantes qui permettraient justement d'améliorer ce plan. Je vous remercie.

Merci Monsieur Maubreuil. Pardon?

Comme un. Homme de culture. Toujours dans une vague extravagance. Merci de votre aide. J'ai participé à Molenbeek, Reine mosquée de Ramadan, de mosquée. Al Beach Beach Extra.

Muros de Mr.

Merci, Monsieur le Président. Avant de donner évidemment notre position sur cette motion. Normalement, dans l'ancien législatures, chaque fois qu'il y avait une motion qui était déposée par un groupe politique, normalement, et la motion était d'abord transmise aux groupes politiques, aux différents groupes politiques par le biais des chefs de groupe ou n'importe et. Et après on donnait chacun notre avis, évidemment. Souvent, l'objectif d'une motion, c'est d'arriver évidemment à l'unanimité ou à avoir un maximum de votes. Si effectivement ce n'était pas du tout le cas. Donc je ne sais pas si Monsieur Adachi était au courant de ces pratiques là. Voilà. Mais en même temps, c'est la même chose aussi pour le groupe PS vaudois. Donc il y a quand même eu deux ou trois de deux motions qui ont été déposées et j'entendais Monsieur Bensalah qui disait que, Mais en tout cas par rapport à cette émotion qui vient de Mr Achour, que c'était quand même mieux qu'on dépose ça, qu'on reçoit ça plutôt pour les propositions. Donc en même temps, lui même pour son groupe politique, il ne l'a pas fait donc. Et pourtant lui, il était à l'ancien. Pendant l'ancien législature, il était bien chef de groupe de son groupe politique. Donc voilà, je trouve juste un rappel, c'est que pour les motions, c'est toujours bien qu'on puisse retravailler ensemble des différents groupes politiques pour gagner aussi du temps du conseil communal, parce qu'il y a quand même pas mal d'interpellations et pas mal de points qui sont abordés Maintenant concernant le point M. En tout cas, nous soutenons la demande de collaboration renforcée entre la commune, la zone de police et les responsables des lieux de culte pour évaluer les besoins en matière de sécurité et la demande pour renforcer la présence policière afin de prévenir tout risque sécuritaire pendant le mois de Ramadan. Les dernières données de l'organe de l'organe de coordination pour l'analyse de la menace. Donc l'OCAM montre que les menaces extrémistes sont toujours très présentes dans notre pays et nous devons les prendre au sérieux. Pour rappel, il y a eu quand même un attentat avorté et contre une mosquée il y a quelques temps à Molenbeek. Donc cette menace est vraiment présente. Donc ça nous rappelle donc après coup sur la question de mobilité. Après, nous comprenons évidemment la demande de flexibilité et de gratuité pour le stationnement, mais nous craignons que de telles mesures, au lieu d'améliorer la circulation, n'aient l'effet inverse. Si on sait que le stationnement à Molenbeek est gratuit, nous aurons certainement à faire à des personnes venant des communes voisines. Parce que voilà, on n'est pas isolé. Donc qui tenteront de se garer effectivement à Molenbeek? Évidemment, ici à Molenbeek, n'oublions pas que les riverains qui se déplacent, ils ont quand même une carte de stationnement, donc ils ont quand même eux et ils ont la possibilité de pouvoir se garer gratuitement. Et donc si on sait qu'il y a de la flexibilité en ce qui concerne les sanctions liées au code de la route déjà peu respectées actuellement, je crains que nous n'ayons pas beaucoup plus de véhicules mal garés, y compris sur le passage piétons, sur les pistes cyclables en double ou triple stationnement, ce qui entraînera une situation

dangereuse pour tous les usagers de la route. Et surtout que la plupart du temps, les personnes se déplacent aussi pendant la rupture de jeûne qui est souvent en soirée et que l'on est encore dans les mois d'hiver, il fait relativement sombre dans nos rues. Donc je pense que pour ces personnes là, quand il y a effectivement, je peux comprendre qu'il y a plusieurs personnes qui se déplacent pour les ruptures de jeûne, mais des stations, des véhicules qui sont stationnés en double ou triple, effectivement, c'est quand même un danger. Et donc évidemment, malheureusement, s'il y a des dangers, c'est les cyclistes, les piétons et les usagers les plus vulnérables qui seront les premières victimes. Ainsi, même si on comprend votre intention, mais nous ne pouvons pas soutenir cette motion. Merci.

Merci, monsieur. Donc, quand vous avez cité Mr Rachid Bensalah, je lui donnerai la parole à la fin pour qu'il puisse répliquer. Je passe la parole à Monsieur Wasabi.

Merci, Monsieur le Président. J'ai tout à fait les mêmes remarques, à savoir que moi, je n'étais pas chef de groupe. C'est la première fois. Mais l'information que j'ai reçue, c'est que les chefs de groupe recevaient l'émotion et que ça évitait justement. Le but d'une motion, c'est qu'on vote à l'unanimité. C'est ça le but qu'on puisse s'arranger entre nous. Et là, je regrette, je vois. Enfin, je dis simplement que je ne connais pas la procédure. Est ce qu'on envoie au secrétariat communal. Est ce le secrétariat communal qui transfère au chef de groupe? Ou alors est ce que c'est l'auteur de la motion qui envoie lui même au chef de groupe comme ça. La première fois, je ne sais pas. Mais bon voilà, je regrette en tout cas, même pour les deux autres motions du PS qui n'a pas été envoyée aux chefs de groupe, aussi aux différents chefs de groupe. Voilà, c'est regrettable. J'entends que les deux. Mais voilà, j'entends maintenant que les deux motions sont reportées. On peut savoir pourquoi? Parce que c'est reporté, Pour quelle raison? Maintenant, pour répondre à la motion même à M. Moi je n'ai aucun problème. Effectivement, au niveau de la flexibilité, la facilité, c'est une très bonne initiative. Du moment que la sécurité y est, il n'y a pas de souci. Je vous remercie.

Messieurs, Merci Monsieur. Je passe la parole à messieurs.

C'est déjà bien. C'est gentil, Merci. Je voulais remercier M. Pour sa motion. Je voudrais quand même clarifier certaines choses. D'abord, au préalable, il faut savoir que des plans de prévention, de concertation avec les habitants, mais aussi avec les responsables des noyaux commerciaux, les différents lieux de culte se font depuis de très, très longues années. Ce que vous évoquez ici en matière.

De.

Concertation visant tous les aspects de l'organisation et je ne veux pas anticiper les réponses du bourgmestre. Évidemment, je vous parle de mon expérience personnelle, que ce soit la question de la mobilité, la question de la sécurité, la question des nuisances, des attroupements qui causent des nuisances le soir, tout cela est discuté avec les différents représentants que je viens d'évoquer. Et donc il y a des chefs des différents responsables qui ont dirigé la commune ces dernières décennies. Mais cette volonté d'avoir un ramadan apaisé. Pourquoi? Parce que le ramadan est un moment festif et aussi un moment à part l'aspect spirituel, un moment hautement commercial qui attire des milliers et des milliers de personnes dans le centre historique de Molenbeek. Cela veut dire qu'il y a une mobilité beaucoup plus importante des véhicules. Cela a été dit par mes collègues qui se déplacent avec toutes les conséquences que cela peut avoir. Il y a aujourd'hui un dispositif de stationnement que tout le monde connaît, qui est qui fait que les riverains doivent acquérir une carte pour pouvoir occuper l'espace public. Je vous donne un aspect de votre proposition qui est

problématique. Vous dites une chose et son contraire. Vous dites Il faut permettre aux habitants de pouvoir avoir une place de stationnement. Mais en même temps, vous dites il faut de la gratuité. La gratuité, ça veut dire qu'il va y avoir un conflit immédiatement. On a un conflit entre les gens qui viennent de l'extérieur et les habitants qui, après une dure journée de travail, voudraient stationner. Ça, c'est le premier élément. Deuxième élément, la question de la mise à contribution de nos concitoyens par rapport à des problèmes liés à la sécurité. A un moment donné, ici, les citoyens doivent signaler des comportements inadéquats. Il est vrai qu'on vit une période difficile et compliquée. Je crois que c'est notre responsabilité à tous de faire en sorte que les choses se passent au mieux et que tous ceux ou celles qui seraient tentés.

De.

Perturber la quiétude et le bien être de nos concitoyens, évidemment, doivent être mis sur le côté et faire en sorte que les services de sécurité fassent leur travail correctement. Les services de prévention font un travail remarquable. Vous savez que ce n'est pas que la police qui est mise à contribution, mais c'est aussi tout un dispositif de prévention. Avec Move qu'on a évoqué tout à l'heure. Ils ont des éducateurs de rue qui sont dans les quartiers pour accompagner les jeunes, etc. Donc, il y a un plan qui existe, il y a même des détails qui relève de l'aspect sécuritaire qu'on ne peut pas évoquer ici, évidemment. Mais il y a eu et surtout, je pense, depuis qu'il y a eu cette menace avec cette tentative d'attentat, il y a eu une concertation au plus haut niveau de l'État, au plus haut des appareils sécuritaires, pour savoir est ce que c'est un phénomène qui risque de se généraliser ou c'est un phénomène isolé? Je pense que toutes les dispositions ont été faites et l'objectif aussi. Et ça, c'est très important, c'est de ne pas créer la panique au sein de la population. Nous devons toutes et tous être vigilants pour que les choses se passent au mieux durant le Ramadan. Mais cette motion, et j'en suis vraiment désolé. Ce qui me fait vraiment plaisir ici, c'est qu'il y a un intérêt de pouvoir réfléchir tous ensemble pour améliorer le dispositif existant. Mais dans l'État, ici, on ne peut pas la voter bien évidemment telle quelle, parce qu'elle va susciter de la mettre en œuvre plus de problèmes que de solutions. Merci pour votre écoute.

Merci Monsieur le Campus, Monsieur Madoui.

Merci Monsieur le Président. Merci collègues, pour votre intervention. Je voulais juste préciser. Je remercie en tout cas, Monsieur pour la motion. C'est une première pour lui et je l'encourage vraiment à continuer dans cette voie là. Mais par rapport à la gratuité. Donc, on demande une gratuité de 18 h à 21 h. Donc la gratuité, c'est à partir de 21 h, d'accord, Mais si c'est vraiment pour encourager les commerçants, pour qu'ils puissent bénéficier de tous ces gens qui vont faire leurs courses ailleurs. Donc ici, on veut vraiment donner un petit coup de pouce à ces commerçants parce que voilà, ils ont traversé une période qui a été dure et ici ça va leur permettre de sortir la tête de l'eau. Voilà, merci pour votre vote et chacun votera en son âme et conscience. Merci.

Merci Monsieur Badaoui. Je passe la parole à Monsieur Arabi.

Merci, Monsieur le Président. J'adresse ma parole à M. Bensalah concernant la prochaine fois. Pour vous, c'est quoi? Parce que la motion a été déposée à l'heure. Mais oui, juste pour pouvoir s'organiser pour la prochaine fois. C'est quoi pour vous la prochaine fois? Deux ou trois mois à l'avance, quatre mois à l'avance, juste pour pouvoir s'organiser au mieux. Et pour moi, de 18 à 7 h, s'il y a plus de policiers sur le terrain, c'est plus que magnifique. C'est le moment où ça bouge le plus et c'est là où on doit montrer que le bec est bien sécurisé parce que on vise quand même 2030.

Donc c'est le moment de montrer un peu à nos touristes, aux gens qui viennent découvrir cette commune qui est qui doit se sentir en sécurité quoi. C'est ça que j'essaie de vous envoyer comme message. Merci.

Merci Monsieur Rabbit. Je passe la parole à Monsieur Milli.

Merci, Monsieur le Président. Oui, en effet, de coutume, les motions sont présentées par les chefs de groupe entre chefs de groupe. Alors la coutume, ça veut pas dire que ça se fait chaque fois, mais ça devrait se faire pour. Effectivement, comme le disait mon collègue, permettre d'avancer, d'aller plus vite sur une motion et de la finaliser sans devoir mettre des amendements et des contre motions et des contre amendements comme on en a connu avec des arrêts de jeu et des mi temps d'une heure pour discuter d'une motion qui, finalement nous permet d'avancer effectivement d'un pas de souris dans certains cas. Alors toujours est il que donc ici, cette motion, je pense qu'elle a son. Je remercie Monsieur Adam qui connaissait pas tout ce principe d'introduction d'une motion auprès de chaque chef de groupe. Et donc il a au moins eu la volonté d'introduire cette motion qui nous semble tout à fait soutenable dans le sens d'augmenter la présence policière, surtout vu la période que nous traversons actuellement dans de nombreuses communes voisines, et de l'augmenter, de l'intensifier autour des mosquées pour limiter tous les risques, même s'il existe déjà un plan, et bien faisons peut être encore un plan un peu plus important après la gratuité. Bon ben j'entends bien mon collègue qui dit la gratuité, c'est attirer encore des clients dans les dans les auprès des commerces, qui vit des moments difficiles depuis quelques années et qui sortent tout doucement la tête de l'eau. Je pense que c'est une bonne idée. Il suffira d'arrêter la carte car à 18 h et on pourra avancer. Merci.

Merci Monsieur Milie. La parole est à.

Monsieur le Président. J'aimerais remercier notre notre collègue conseiller communal pour pour cette motion extrêmement intéressante. Très sincèrement, je la trouve particulièrement adaptée à la réalité de notre commune. Cela étant, j'ai quand même quelques petites réserves. J'aurais aimé qu'on prenne en compte, non pas uniquement le calendrier musulman. C'est très bien de l'avoir fait, mais de prendre également les autres calendriers, les calendriers religieux, mais pas que. Je pense également à des fêtes laïques extrêmement importantes, la fête du 1^{er} mai, notamment pour les gens de gauche et également les gens de droite. Parce que je vois que voilà.

Il y a une espèce.

Il y a une espèce d'unanimité sur le 1^{er} mai. Donc voilà, j'aurais.

Très sincèrement aimé qu'on englobe également cette réflexion, une réflexion plus large sur sur le moment opportun et le calendrier, les calendriers de congés. Et donc j'invite, j'invite bien évidemment les chefs de groupe des différents partis à trouver un moment à se mettre autour de la table et à proposer justement une motion qui se veut, qui se veut.

M. M. M. Laissons, laissons Monsieur terminer son intervention.

Voilà, écoutez moi. En tout cas, je félicite le. Je félicite le conseil communal.

Merci, Monsieur le Président.

J'aimerais ne pas être interrompu comme ça. Ça peut l'être.

Mais Je le ferai la prochaine fois. Je vais juste vous rappeler un point très important du règlement d'ordre intérieur c'est interdit de manger au sein du conseil communal. Donc je vous invite la prochaine fois. Merci Monsieur. Je remercie Monsieur Adamo qui a qui nous a mis ce point à l'oreille. Je passe la parole à M. Pardon avant de passer la parole à Mr Rachid Bensalah pour la réplique.

Ok, super! Et que tout se commande. Ok Et que. In. The. War that. André Men. Seconde Loop. Open bar. Hervé Van. De Velde. Head. Van Dam. The. Walking van Molenbeek is in Marvel in this is better.

Je passe la parole à M. Monsieur Bensalah. Monsieur Bensalah, Monsieur Bensalah. Je demande. Je demande aux techniciens de donner la parole à Monsieur, s'il vous plaît.

Je vous remercie, Monsieur le président. Excusez moi donc, comme le collègue Monsieur Milly la brièvement dit effectivement. En règle générale, l'émotion se discute entre groupes. Effectivement, ça ne se fait pas tout le temps. Néanmoins, on essaie de le faire un maximum. D'où la raison pour laquelle je pensais que les deux motions que j'ai déposé au nom de mon groupe devaient faire une large. Qu'on soit tous d'accord par rapport à ça. D'où la raison pour laquelle j'ai décidé de les retirer pour pouvoir vous les soumettre afin de pouvoir en discuter. Je sais que nous avons ici une experte également en droit international. Ce serait bête de faire l'économie de cette expertise. C'est la raison pour laquelle j'ai retiré les deux motions. Donc vous allez très bien, très rapidement recevoir normalement un mail avec ces deux motions. J'espère pouvoir avoir votre assentiment et votre expertise. Et concernant la question qui a été posée par notre collègue de la Team Haidar, l'idéal dans un premier temps, c'est d'éviter de déposer de telles prérogatives ou une telle demande de modification de plan la veille d'un événement aussi important. Je pense que vous pouvez le comprendre. Puis ensuite la deuxième. Excusez moi, excusez moi. Et puis ensuite la deuxième question en termes de timing, dans l'idéal, ce serait effectivement au minimum 5 à 6 mois avant, d'une telle manière qu'on puisse en discuter et qu'on puisse en discuter de manière claire. Parce qu'il n'y a pas que nous, il y a les services de prévention, il y a les services de police, il y a le service communal, il y a tout, il y a tout un tas de services qui vont être, entre guillemets, consultés, à qui va devoir, avec qui on va devoir discuter. Donc, la moindre des choses, effectivement, c'est de pouvoir pas leur donner l'information à la dernière minute. J'imagine que vous le comprenez. Je vous remercie.

Merci, monsieur Bensalah. Je passe la parole à Monsieur.

Oui, j'aimerais revenir sur différents points que j'ai pris le temps de noter. Donc, premier point, Monsieur, Monsieur.

M. M. Le Point, c'est par rapport au fait que vous avez été cité, mais pas par rapport au point qui a été déposé.

À différents moments où j'ai été cité, où j'aimerais répondre.

D'accord.

Monsieur me demande de m'y prendre à l'avance 5 à 6 mois à l'avance. Je suis là que depuis le 1^{er} décembre, M. Donc ça aurait été compliqué. Vous me dites aussi que vous avez eu des échos de certaines mosquées disant qu'ils n'étaient pas pour plus de véhicules devant leurs mosquées. Bon, moi j'ai eu tout tout le contraire comme

écho, mais bon, c'est euh, c'est vous qui le dites. Après j'aimerais revenir sur un des points les plus importants. Euh, Monsieur Bensalah, on a parlé Mr Azzam en a parlé. Cette motion n'est pas destinée uniquement aux musulmans. Certes, le titre peut prêter à confusion, je le conçois. Dans le titre, il y a explicitement Ramadan, mais cette motion est là pour protéger l'ensemble de la population québécoise. Et dans ma motion, à aucun moment je ne parle de mosquées, mais de lieux de culte. Donc ça peut être des églises, des mosquées. Près de chez moi, j'ai deux églises. Donc c'était simplement pour garantir la sécurité de ces endroits et de la population qui fréquentent ces différents endroits. M. Bensalah et M. On fait un peu comme les personnes qui m'ont attaqué pendant une semaine, c'est à dire se limiter au titre. Parce que pour moi, le fait de déposer cette motion n'a pas été sans conséquence. J'ai été traité d'islamiste, de terroriste et de plein d'autres mots qui ne me mettent pas en valeur, je vous l'accorde. Alors que mon seul crime est de demander à ce que la sécurité des habitants soit garantie. Bon, quand certains ici se plaignent d'avoir été traité d'islamistes parce qu'ils ont un lien prouvé avéré avec des mouvements extrémistes et que moi je suis traité d'islamistes parce que je veux le parking gratuit. Voilà, je vous laisse faire votre propre jugement. Mais bon, pour conclure, comme l'a dit madame Raïs en début de séance, le mois qui arrive est un mois prospère pour tous les commerçants.

Et ce Monsieur, Monsieur, Monsieur, je vous demande de vous limiter au fait qu'il a fait que vous avez été cité, mais par répondre vraiment à la réplique. Vous aurez le temps de répliquer par après, mais après vous aurez le temps de répliquer par après. Une fois que Monsieur le Bourgmestre donne ses réponses, vous aurez tout le temps de répliquer.

Ma conclusion, je la garderai pour après le vote.

Je vous remercie, Messieurs, pour vos remarques. M. M. Milli. Vous avez été cités. Je donne la parole, brièvement.

Brièvement. Alors, non, monsieur, Monsieur Bensalah qui m'a cité, et c'est simplement pour rappeler tout simplement à M. Achour et à tout autre candidat à déposer des motions que, comme le dit très bien le règlement d'ordre intérieur, toute motion doit avoir un lien direct avec la commune. Et donc on insiste sur ce lien direct avec la commune et avec les pouvoirs communaux. Et donc je voulais dire à M. Achour et à tous ceux qui veulent bien l'entendre Merci.

Merci, Monsieur Milli. Monsieur, lorsque vous avez été cité par rapport. À ce que vous avez été cité, messieurs.

Mais c'était par rapport à la question que j'ai cité, Monsieur.

Non, mais vous l'avez cité, donc vous n'avez pas le droit de prendre la réplique. Alors je donne Monsieur, vous avez été cité aussi par parquet. Pardon, mais.

Muselier Oui, monsieur le Président. Je disais tout simplement que j'avais été cité par Monsieur Achour et très sincèrement, je ne cherchais pas du tout la polémique. Et si vous avez le sentiment qu'il y avait une recherche de polémique dans mes propos, je m'en excuse. C'était vraiment au contraire, je voulais sacraliser justement vos propos et englober l'ensemble des communautés. C'est une question de principe chez moi qui est extrêmement importante. On doit penser à tous nos concitoyens et pas uniquement à une partie justement. C'est une clarification, mais au contraire, j'appuyais même vos propos. Donc voilà, je je clarifie.

Merci, messieurs. Merci, Monsieur. Je passe la parole à Monsieur le Bourgmestre pour les réponses.

Oui, Monsieur le Président, le mois de Ramadan, Un mois important, un moment important pour tous les fidèles. Euh. Donc de notre commune fait l'objet d'un dispositif socio préventif spécifique depuis près de plus de dix ans et inclut notamment une augmentation des effectifs des gardiens de la paix dans divers hotspots tels que la Chaussée de Gand, la rue de la rue du Comte de Flandre, le parvis Saint-Jean-Baptiste, etc. La présence des gardiens de la paix au lieu de distributions telles que la chaussée de Martin, la rue de Ribaucourt, etc. Une présence accrue de travailleurs sociaux dans la rue. Présence plus importante de policiers ainsi que le week end. Il y a aussi deux ou trois réunions qui sont organisées à chaque fois pour coordonner la mise en place de ce dispositif avec tous les acteurs, y compris l'association des mosquées de Molenbeek. Le stationnement est payant et le stationnement payant, excusez moi, n'est pas géré au niveau communal mais au niveau régional. La gratuité du stationnement équivaldrait à une sérieuse perte financière pour la commune puisque des moyens financiers nous sont rétrocédés. Une présence policière de 18 à 7 à 7 h du matin aux nombreuses mosquées qui sont à Molenbeek, 21 en l'occurrence et au niveau des espaces fréquentés est quasi impossible à assumer pendant les 30 jours, puisque vous savez que la police continue aussi à être sollicitée partout. Et en plus de ses missions, si elle devait assurer une présence aux heures qui sont demandées, ce serait impossible. Nous avons les effectifs que nous avons et ne pouvons pas aller plus loin. C'est justement lors d'augmentation de visiteurs sur le territoire que le stationnement payant a son sens, surtout pour les riverains. La gratuité attirerait les voitures ventouses par exemple. Vous savez que les communes avoisinantes ne font pas n'organise pas un tel dispositif. Et donc je pense que, en termes d'effectifs, en termes de capacité, nous sommes au maximum de nos capacités. C'est aussi une position qui est concertée avec les différents acteurs. Les différentes mosquées que nous rencontrons ne nous demande pas plus que ça. Elles nous demandent d'assurer la sécurité avec les gardiens de la paix et avec les autres dispositifs pour que les distributions de colis qui sont très importantes dans notre commune puisque c'est un mois de solidarité où il y a beaucoup de mosquées, mais aussi d'autres organismes qui assurent la distribution de colis pour les personnes besogneuses. Et donc tout ça fait qu'il est impossible d'aller plus loin que cette capacité. Et c'est déjà un dispositif qui est tout à fait particulier puisqu'il est organisé depuis des dizaines d'années et qui assure le bon déroulement de ce mois, tout en sachant que quand même, de temps en temps, il y a aussi des incidents qui sont dus au fait que les gens sont dans la cohue pour les dernières heures, pour les achats, avec aussi la faim qui tiraille. Et donc je vous demande quand même la compréhension par rapport à notre dispositif policier de gardien de la paix. Toutes les associations qui nous aident par rapport à ça, je les remercie et préalablement je souhaite un bon ramadan à toutes les personnes qui le font.

Merci beaucoup.

Merci Monsieur le bourgmestre. Je passe la parole à Monsieur, à la personne qui a déposé son interpellation. Est ce que vous voulez faire une réplique? Non. Alors je vous remercie. Nous passons au vote, Monsieur. Vous n'avez pas droit à la réplique? Nous passons au vote parce que je peux avoir l'écran de vote, s'il vous plaît?

Il est où le rouge? Abstention? Il va falloir. Donc.

Je clôture les votes donc.

C'est bon.

Alors je. Madame est d'accord. Vous voulez modifier votre vote? Je vous en prie. Oui.

Bien sûr.

Ok, donc je prends, je prends. Alors nous prenons ça en compte. Monsieur la motive vote contre et donc nous avons 40 votants, quinze oui, 22 non, trois abstentions.

Pour changer le.

Vote à l'écran, parce que là, il est abstention.

Il.

Faut.

Le.

Changer, il faut changer le monsieur.

On ne peut pas le changer. D'après les techniciens, on ne peut pas le changer, donc. Mais un problème technique? Monsieur? Madame, oui. Messieurs les techniciens, est ce qu'on peut recommencer les votes s'il vous plaît? Merci. C'est juste pour la photo, c'est ça, Monsieur? Madame? Parfait.

Vous devez commencer par prendre la photo.

Le vote commence. Il est où?

Aller? Soyez courageux. Je soutiens 26. C'est un vrai socialiste.

Madame. Madame Sagan. Madame Sagan. Merci. Je clôture le vote. Donc nous avons 40 votants, quinze Oui, 23 Non, deux abstentions. La motion est ainsi rejetée.

Ah oui, monsieur Loup.

Merci, Monsieur le président. Je pense que cette fois ci, j'ai le droit. Tout à fait. En fait, c'est vrai que nous avons donné tous nos arguments pour dire que nos craintes, en tout cas par rapport à cette motion. Mais nous voulons quand même juste préciser que si nous nous sommes abstenus parce que nous trouvons que les questions concernant les questions liées à la sécurité pendant cette période. Pour nous, c'est super important. Et donc évidemment, cet non soutien de la motion, ça ne concerne pas ce problème, mais c'est plutôt cette question de problème de parking qui. La gratuité du parking ici, effectivement. Dans les différents interpellations, nous avons entendu que c'est aussi pour soutenir les commerçants, mais je pense que déjà autour des axes commercial, c'est déjà en fait le niveau du parking. C'est déjà extrêmement saturé. Et donc maintenant, imaginez qu'il y a en plus une gratuité qui s'ajoute à partir de 18 h d'autres personnes qui ne sont pas des Molenbeekois avec des cartes de riverains. Ce sera encore beaucoup plus difficile pour des Molenbeekois et des Molenbeekois. Ça, c'est la première chose. Et deuxième chose, c'est que ici, évidemment, Mr Achour qui a dit que depuis qu'il a déposé sa motion, il s'est fait traiter d'islamistes. Je suis vraiment désolé pour lui là. En tout cas, il y a eu quand même une précision en disant

que cette proposition s'applique évidemment à tous les moments et à tous les lieux de culte pendant toutes les fêtes, à la fois religieuse.

Et.

Laique. Vous imaginez la gratuité qui commence à 18 h avec toutes les fêtes religieuses et toutes les fêtes laïques? En fait, au final, cette gratuité, c'est quasi tout le temps dans des axes extrêmement saturés et en plus au à l'encontre des protections des usagers faibles sur la voirie. Donc c'est pour ces raisons là, et en dernier lieu, Monsieur Bensalah, c'est en fait vous avez justifié effectivement pourquoi vous avez retiré vos vos, vos motions. J'espère que c'est la bonne raison parce que c'était normalement avant, quand on intervient sur ces questions là, que vous avez retiré. Donc voilà, soit. Mais en tout cas, on attend avec plaisir de pouvoir travailler sur ces questions là pour nous effectivement, qui pourront être traités au niveau des notre conseil communal de Molenbeek. Merci.

Je vais juste vous demander d'arrêter de vous citer l'un à l'autre parce que sinon on ne sortira pas de l'auberge. Je passe. Je passe la parole à M. Mailly pour la justification d'absence.

Non, c'est pour une motion d'ordre.

Messieurs d'ordre, messieurs.

Mailly Oui, encore, parce qu'on a posé deux fois la question et on n'a pas retrouvé la réponse. Moi, je l'ai retrouvée. En fait la réponse, Monsieur le suppléant. L'article huit bis de la nouvelle loi communale, paragraphe deux, lorsque le président du Conseil est temporairement dans l'incapacité d'assurer cette fonction durant les délibérations auxquelles l'article deux lui interdit d'être présent, ou encore en cas d'empêchement au sens de l'article onze, la fonction est assurée par son suppléant ou, à défaut de celui ci, par le membre du conseil, le premier, dans l'ordre du tableau visé à l'article 17 et qui respecte les uns et qui respecte les incompatibilités visées à l'article 61 bis. Alors que dit l'article onze sur les cas d'empêchement? C'est raison médicale. Vous avez bien apparemment raison d'étude.

Ou.

Raison d'un séjour à l'étranger. Ça va, vous êtes là? Congé parental Les enfants sont grands et soins palliatifs. Heureusement, vous n'êtes pas concernés. Donc sans plaisanter, vous nous demandez de ne pas manger dans la salle du conseil. Je comprends, mais monsieur le suppléant, parce que c'est moins sexy. Mais voilà, je suis désolé, on vous a vendu le titre de marquis, mais vous serez écuyer là, Monsieur le suppléant, vous n'êtes pas vice président, vous êtes suppléant et vous pouvez remplacer le président dans des cas extrêmement précis. Article huit bis, Paragraphe deux. Donc on va vous demander peut être de reprendre votre place et permuter. Comme ça on restera tous respectueux. Et comme ça, Monsieur Reilly va comprendre la douleur d'être président quand même.

Merci. Merci messieurs, mais je vais juste vous rappeler peut être un point qui est très important, dans lequel auquel vous avez participé. Dans l'ancienne législature, Madame la Bourgmestre faisait remplacer par Monsieur Jean et son suppléant à chaque fois. Donc euh pardon. Je vois que je vois que ça vous pose, que ça vous pose problème et donc on en demandera en tout cas à la tutelle, Plus de précisions par rapport, par rapport à, par rapport à ce point là, Mais. Je passe, je passe la parole, je passe la parole à madame la secrétaire pour un mot d'explication.

Est ce que vous pouvez respecter un seul nom un peu respecté? Respecter un certain nombre.

De respect devait.

Être porteur de respect. Pardon? Respectueux.

Certaines interprétations.

Sont problématiques. Il faut respecter la loi. C'est. Une question de choix personnel. Voilà. Il n'y aura pas la même chose.

C'est ce que je dirais. C'est une question.

D'interprétation.

Mais.

La suite.

Elle va vous donner raison.

Sur la fin. Le texte est clair.

Mais annulé. Le texte est.

Clair.

Pardon?

Madame, madame. Madame Fernandez. Madame Garcia Fernandez. Donc, je pense qu'on a beaucoup, plusieurs points en attente. On demande à la tutelle de clarifier cette situation et nous appliquerons ce que nous appliquerons. Nous appliquerons ce que la tutelle va nous demander et on respectera. On respectera ce que la tutelle nous dira. Je passe dorénavant la parole. Je passe dorénavant la parole à M. Adachi pour la réplique.

Vous pourriez au moins prendre des mesures.

Par rapport à j'ai.

Été cité par.

Ok. Donc.

Et donc je demande, je demande alors pour continuer les points à Monsieur le Président, de reprendre sa place et de continuer l'ordre du jour à la motion 23 au point 23.

Bravo Olivier.

Qui a.

Été si. Fort.

Je ne sais pas où il est.

Bon, c'est compliqué. C'est gentil. C'est très bien.

Voilà. Rebonsoir, Mesdames et Messieurs, chers collègues, nous allons bien sûr aller très rapidement dans ce conseil.

Monsieur le Président, on m'a donné la parole, donc j'aimerais bien pouvoir utiliser ce droit. Oui, votre suppléant m'a donné la parole avant de quitter. J'ai été cité par Monsieur à côté.

Est ce que. Est ce que, s'il vous plaît, chers amis, est ce que nous pouvons calmer un peu cette ambiance? Parce que franchement, nous ne sommes pas des enfants Et franchement, j'étais à l'arrière. Quel spectacle! Je m'excuse mes chers amis, vous êtes des conseillers communaux, vous êtes choisis par le peuple, chers amis, vous oubliez ça. Alors nous tous, je parle de majorité et opposition confondues, peu importe comment on peut nous qualifier, mais nous sommes tout de même des conseillers communaux qui sont choisis par les gens quand même, C'est dingue! Alors maintenant, je vais être un peu plus hard. Pas autoritaire, Non, C'est pas mon style, mais vous aurez la parole si ça vous dérange pas. Juste par rapport à mon collègue M. Zaoui, que je remercie de m'avoir un peu donné le temps de me reposer un tout petit peu. Et au fait, le but était un but vraiment très très simple et très convivial. C'était pour vous présenter le président suppléant pour qu'il puisse prendre la température de la salle et s'habituer le cas où. Excusez moi, excusez moi le cas où je ne serais réellement pas là où je suis, que je serai malade pour qu'il puisse être déjà dans le bain. C'était ça le but. Et je suis vraiment étonné de voir Monsieur Mahy sortir avec ses gros sabots et avec la loi, etc. Mais bon, il est pas là maintenant. Mais franchement, c'est dommage. C'est vraiment dommage. Mais bon, il est là. Voilà. Tant mieux monsieur, reprenez votre place, Je vous ai cité. Voilà. Alors maintenant je donne la parole à M. Adam, et c'est vraiment regrettable ce que nous venons de vivre. Monsieur, s'il vous plaît, à vous la parole.

Oui, une dernière fois. Donc, c'est juste pour revenir sur cette mascarade, sur ces votes qui viennent d'avoir lieu. Donc j'ai été cité, mais bon, certains membres qui aujourd'hui font partie de la majorité qui durant la législature précédente faisaient partie de l'opposition justement, pointer du doigt le même problème que moi j'ai abordé dans ma motion. Mais bon, vu qu'aujourd'hui ils sont de l'autre côté de la salle, ce n'est plus un problème et donc je trouve ça regrettable. Je pense qu'à certains moments, quand il faut penser au bien être de la population, on devrait déboutonner notre costume de politicien et ne plus penser au bien être de la population. Je vous remercie.

Le Président.

Merci. Donc, incident clos, Nous allons vers le point 25 et nous allons entamer les interpellations. Monsieur Didier Malice.

Monsieur Malice.

Désolée.

Mr.

Mr. Rire. Comment?

Comme vous voulez.

Simplement, je voudrais qu'on puisse faire un break pour pouvoir manger ce qui était prévu, parce qu'on a quand même eu un long moment et avant les interpellations qui vont durer un bon bout de temps, pouvoir grignoter un petit morceau. Je demande un quart d'heure.

Ecoutez, je ne peux pas refuser cette demande, il n'y a pas de souci.

Merci.

Mangez, soyez en forme. Chers amis, chers collègues, pour vous demander de reprendre vos places. Nous allons reprendre le conseil communal. Merci.

Alors.

La question 27, c'est ça?

Oui.

Nous sommes.

127.

C'est parce que.

J'ai déposé.

Ces informations.

Ah oui, donc c'est 25. C'est l'interpellation déposée par Monsieur Arabi. C'est juste. Il prend cet élément. Cher collègue, pourrais je vous demander de prendre vos places? Nous allons entamer les interpellations et c'est le point numéro 25. Euh. Dr mohamed Cette fois où votre situation. Semble mauve. Mohamed Arabi. Le technicien s'il vous plaît. Le micro pour Monsieur Mohamed Arabi, s'il vous plaît. Merci.

Waouh!

Ouh là là!

Monsieur Arabi, est ce que votre micro fonctionne? Merci. La parole est à Monsieur Arabi, s'il vous plaît. Merci.

Merci, Monsieur le président. Chers collègues. Nous souhaitons attirer votre attention sur la situation critique des travailleurs de l'ASBL Molenbeek Vivre ensemble Mouves, une association essentielle pour notre commune. Ces employés qui ouvrent chaque jour, pour chaque jour, chaque jour pour améliorer le quotidien. De nombreux habitants continuent de travailler dans des conditions indignes malgré les promesses par la commune en 2018. L'engagement contrarié des chèques repas acté par le conseil d'administration reste lettre morte cinq ans plus tard. Cette inégalité d'autant plus flagrante que les agents communaux bénéficient déjà de cet avantage par des actions similaires. Reflets un Après des efforts fournis par les employés de Move. Au delà de cette promesse non tenues. Les travailleurs dénoncent d'autres injustices l'absence de l'assurance complémentaire, le non respect de leur ancienneté, une absence de

sauvegarde et un organigramme incohérent. Pendant. Pendant ce temps, les postes de direction se multiplient alors que les missions de terrain manquent cruellement de personnel et de moyens. Depuis 2021, les discussions avec la direction ont mené à aucune avancée. Aujourd'hui, il est impératif que le collège prenne ses responsabilités pour honorer les engagements pris et rétablir l'équité au sein de cette association vitale pour Molenbeek. En conséquence, je vous demande les clarifications suivantes. Le premier La Commune s'engage t il dans le cadre du prochain mandat, à côtoyer les chèques repas aux travailleurs de l'ASBL Move dès 2025? Confirme confirmé la promesse, la promesse faite en 2018 et quelles mesures concrètes seront prises pour réduire les inégalités salariales entre les travailleurs de la SBM et les agents communaux, notamment en ce qui concerne la reconnaissance de l'ancienneté, les sobas et les autres avantages extra légaux. La commune, quant il. Revoir la gestion interne de l'ASBL Move afin d'améliorer l'efficacité sur le terrain et valoriser les travailleurs qui sont au cœur des missions sociales de l'association. En tant que plus grande ASBL de Molenbeek, Move est un pilier pour nous, pour nombreux habitants et ces employés méritent d'être traités de manière équitable et juste. Je vous remercie. Merci.

Merci Monsieur Arabi. La parole est à Monsieur Rachid Madoui.

Merci, Monsieur le Président. Je vais m'adresser au Parti des travailleurs belges, le PTB. J'ai. Je me rappelle et je regarde ma collègue Gloria quand j'étais trésorier du mouvement. Donc, il y avait des piquets de grève, des mouvements de grève. C'est scandaleux. Il faut soutenir les travailleurs. Et si. Et ça, on était là, on soutenait les travailleurs. Maintenant, vous êtes au pouvoir les gars, Allez, prenez vos responsabilités et marquer le coup. Maintenant, vous avez toutes les cartes en main.

Merci Monsieur Madoui, Monsieur Omar Diallo.

Président.

Excusez moi, Monsieur.

Euh oui, effectivement.

À vous la parole, c'est.

Le poteau.

Le poteau aura bon dos durant la législature. Merci Monsieur le Président pour la parole. Mais bien évidemment, je rejoins complètement les propos de mon collègue. La situation à Mouv questionne, interpelle. Après, on ne va pas vous demander de faire des miracles. On est conscients de la situation financière extrêmement compliquée. On vous dira on vous demandera pas de faire de miracles. Par contre, nous constatons que vous avez une législature complète, c'est à dire six ans. Et autant cette année, c'est extrêmement compliqué sur vos budgets, on l'entend, on le comprend. Vous n'arrêtez pas de le répéter autant. On sera extrêmement attentifs à la situation et surtout à cette différenciation qu'il peut y avoir. Vous savez mieux que moi qu'un certain nombre de travailleurs, notamment dans les ASBL, ont un contrat qui dépend de la commune. Ce sont. Ce sont donc des personnes qui ont le contrat communal et qui travaillent avec des collègues, notamment de l'ASBL Move. Donc ils travaillent, ils font le même boulot, ils ont les mêmes tâches dans le contrat de travail. Par contre, lorsqu'il s'agit du salaire et des avantages légaux extra légaux, on constate tout de même une différenciation qui est purement scandaleuse. Trois mois après je vous dis, on vous mettra pas le couteau sous la gorge. Cela étant, on attend tout de

même de la part du collègue un sursaut pour gommer cette inégalité complètement injuste. Voilà, j'ai dit.

Merci, Monsieur. La parole à madame Garcia Fernandez.

Monsieur le Président. Alors moi, je veux rejoindre mes deux collègues, Monsieur, Madame et Monsieur Awesome pour avoir été administrateur. Et je faisais partie du bureau aussi. C'est vrai que la situation des travailleurs est très compliquée. Il faut savoir que de mémoire, il y a 25 ETP qui sont détachés à l'ASBL Move, que parfois il y a des collègues qui travaillent dans le même bureau, qui font le même boulot et il n'y a aucune harmonisation, même pas au niveau des salaires et encore moins En termes de chaque repas. C'est vrai que la prime, quand on est arrivé en 2018, la prime de fin d'année a été accordée pour ça. La commune fait d'ailleurs fait d'ailleurs tous les ans de mémoire un prêt. Mais par rapport à chaque repas, moi je ne je ne comprends pas et c'était pas tellement c'était de mémoire, c'était ils avaient besoin encore de 35 000 €. Je crois que c'est pas énorme pour que ces travailleurs et des chèques repas et c'est pas des chèques repas à 10 € non plus. Et donc il est incompréhensible que d'une part on puisse offrir des parachutes dorés à certains et qu'on laisse les travailleurs de mouve avec des sans chèques, sans chèques repas alors qu'ils font le même travail que leurs collègues qui eux ont des chèques repas. Et il faut vraiment que ce collègue s'applique, fasse tout ce qu'il peut pour qu'il y ait une harmonisation à ce sujet. Merci.

J'ai dit merci, madame Fernandez. Monsieur Diallo.

Monsieur le Président, euh Merci, chers collègues conseillers.

Euh. Monsieur Arabi, je vous remercie pour votre interpellation concernant la situation des travailleurs de la Belle Mauve et pour l'attention que vous portez à leurs conditions de travail. Je souhaite apporter des précisions et des éléments de réponse à vos préoccupations. Tout d'abord, je tiens à rappeler qu'en tant que Chevron ayant la tutelle de Mauve, en collaboration avec la bourgmestre et le directeur général de Mauves, nous avons déjà engagé des discussions avec les représentants des travailleurs. Nous avons rencontré ces derniers le 13 décembre dernier et convenu de constituer un groupe de travail sur la question des repas ainsi que sur la réforme structurelle de l'ASBL. Je signale aussi que je suis en train de visiter et de visiter les différents services pour me présenter et écouter les demandes et besoins du personnel. Je suis heureux de confirmer qu'il y a un accord politique au sein de notre majorité pour dégager les moyens nécessaires au cours de cette.

Motion d'ordre peaufiné par.

Le Conseil.

Ça perturbe.

Monsieur Hamdaoui.

Donc il.

A eu l'autorisation. Juste une chose, vous cachez juste la caméra pour euh. Voilà, merci.

En direct.

Donc je suis heureux, Monsieur le conseiller, de confirmer qu'il y a un accord politique au sein de notre majorité pour dégager les moyens nécessaires au cours de cette législature pour l'octroi de sacrées pas aux travailleurs non communautaires. A la suite de la première rencontre du treize du douze 2024, nous avons également mis en place un groupe de travail qui devait se réunir à partir de février 2025 pour discuter de la revalorisation des salaires et l'octroi des sacs de chaque repas pour les soucis de santé de madame la Bourgmestre, en accord avec les représentants des travailleurs, nous avons dit reporter la réunion qui était prévue au mois de février 2025 ici. Ce groupe de travail inclut les représentants de la nouvelle majorité, la direction du mouvement, les représentants des travailleurs, les représentants des travailleurs. Ce groupe va se réunir pour une période de six mois, cinq mois. Nous allons nous réunir pour discuter des deux points soulevés la question des repas, mais aussi de la réforme structurelle de l'ASBL. Concernant la promesse faite par le conseil d'administration de 2018, il est important de noter que si l'accord à l'époque était de discuter la possibilité de ce départ, une discussion ultérieure a amené à privilégier une prime de fin d'année jugé avantageux pour les travailleurs. En ce moment là, je m'engage, avec l'accord de mes collègues du collège, à réévaluer cette situation avec le groupe de travail en place. En ce qui concerne les inégalités salariales, nous sommes conscients de l'importance de réduire ces disparités entre les travailleurs de la ville, les et les agents communaux. Ce sera un point central de notre discussion au sein de notre groupe de travail et nous aborderons également la reconnaissance de l'ancienneté et les barèmes. Néanmoins, je tiens à signaler que la situation financière nous limite dans nos actions. À titre d'exemple, MOVE reçoit de la commune une part de subvention destinée à financer les actions de prévention et un financement du SPF Intérieur de la Région de Bruxelles-Capitale. Le subside du ministère de l'Intérieur et non subsidié et non indexé depuis nonante neuf est celui de la religion est non indexé non plus depuis 2014. Je pense que c'est une perte de presque 50 % de la valeur réelle de celle ci au jour d'aujourd'hui. Pour ce qui est de l'organigramme et des préoccupations concernant la gestion interne de l'ASVEL, j'ai été informé que certaines de ces préoccupations n'ont pas été abordées lors de ces concertations sociales. Nous nous engageons. Je m'engage avec la majorité, mais aussi avec la direction de Meaux, à réexaminer et à réexaminer et aborder lors des concertations sociales qu'on va avoir lors de ces deux groupes de ce groupe de travail. Nous nous engageons. Nous nous engageons à examiner ces questions dans le cadre de notre réflexion sur l'organisation interne. C'est d'ailleurs dans ce cadre que le groupe de travail abordera également la réforme structurelle de l'ASVEL. Il est essentiel que nous travaillions ensemble pour améliorer l'efficacité sur le terrain et valoriser les travers qui sont au cœur de nos missions sociales de l'association. Enfin, j'aimerais souligner que lors des rencontres avec les responsables RH que j'ai eu avec la direction de Mouv, il ressort que les formations sont prises en compte et que la direction s'efforce de répondre aux demandes de formation des travailleurs tout en tenant compte des contraintes budgétaires. En tant que chef et avec le soutien de mes collègues de la majorité, nous sommes déterminés à trouver des solutions efficaces pour répondre aux demandes légitimes des travailleurs. Je vous tiendrai informé des avancées de nos discussions et des mesures qui seront mises en place pour améliorer la situation. J'espère pouvoir avoir pu répondre à vos préoccupations et à la question légitime des travailleurs non communautaires. Je vous remercie.

Merci Mr l'échevin Mr Arabi.

Donc si j'ai bien compris, rendez vous dans six mois, c'est ça? Est ce qu'il a dit que il va se faire son groupe dans six mois? Bah vous allez voir avec votre groupe et vous allez prendre une décision, c'est bien ça?

Mr.

Mr Diallo si j'ai bien compris. Si j'ai bien compris? En tout cas, sachez que pour moi c'est une promesse. Si j'ai bien compris, c'est pour ça que j'ai demandé et qu'il faut tenir sa promesse parce que je ne lâcherai pas l'affaire. Merci.

Pour ce qui concerne votre préoccupation, moi aussi je lâcherai pas l'affaire parce que je suis l'échevin et la tutelle. Et mon objectif c'est d'essayer de travailler sur cette disparité. Et cette préoccupation concerne tout le monde. Il est pas normal que dans notre commune que cette situation persiste, mais nous devons travailler ensemble. Je ne suis pas un échevin qui va travailler à des solutions one shot. C'est de trouver une solution idoine qui satisfait tout le monde, que ce soit les travailleurs, la direction et surtout la commune. Mais surtout, l'objectif initial ici, c'est d'atteindre la mission qui est dédiée à Mauve ici. Et à mon collègue échevin aussi des Finances, qui va essayer d'apporter des éléments de réponse.

Très bien, merci Mr Diallo. Euh Monsieur Houari.

Merci Monsieur le Président. Donc Monsieur, juste pour apporter quelques précisions financières par rapport à la situation de MOVE, bien que l'assemblée générale de Mauve n'a lieu que demain. Donc officiellement nous ne sommes pas encore membres du conseil d'administration de Mauves. Mais bon, on a eu l'occasion de voir un peu la situation financière. En 2023 un Mali, c'est à dire une perte de 183 zéro zéro 0 € qui n'a pas été couverte par la commune. La commune doit d'abord, dans un premier temps couvrir cela. Dans un premier temps, les fonds propres, les fonds propres, les capitaux propres de l'association sont en négatif. Cela veut dire, et c'est une remarque qui a été faite par le réviseur d'entreprises avec qui on a une réunion avec Monsieur Diallo. Ça veut dire que l'ASBL en théorie, pourra être liquidée à n'importe quel moment. Je vous donne une situation, la situation dans laquelle on a trouvé l'association. Donc vous demandez des engagements. Mon collègue ici s'est engagé à le faire. Cela dit, donner des délais, c'est difficile au vu de la situation. Le plus important, c'est que la volonté est là. Donc que ce soit la mienne de la part de mon collègue Diallo ou de l'ensemble des membres de la majorité pour améliorer la situation de MOVE, nous sommes conscients qu'il y a des problèmes et qu'il faut parvenir à les résoudre dans un délai raisonnable. Voilà. Merci.

Merci Monsieur Houari. Monsieur Arabi, vous voulez encore ajouter un point?

Moi je parlais juste de la promesse qui a été faite en 2018. Je sais que monsieur n'était pas encore là, mais voilà, pour moi c'est une promesse et j'ai entendu qu'il y avait six mois qui m'a passé à l'oreille. Donc je me suis dit je pose quand même la question pour être sûr. Merci.

Merci Monsieur Arabi. Euh. Nous passons au point suivant. Euh. 126 dit Des thèmes, euh, de votre date. Des milices et sans doute un peu de mystère. Entoure donc Monsieur Milice. Donc vos deux interpellations, la vôtre et celle de Madame. Donc la 26 et 27 traitent le même thème. Donc je propose que chacun d'entre vous fasse son interpellation et Monsieur le Bourgmestre faisant fonction, vous répondra. Merci à vous. Donc, je donne la parole à Monsieur Milice. Donc c'est une interpellation. De Monsieur du Parti relative aux conditions d'accueil au service de la démographie en période hivernale. Monsieur le ministre, à vous la parole.

Merci, Monsieur le président. C'est une interpellation que j'avais introduite le mois passé qui a été reportée. Enfin, qui a été écarté plutôt que reporté, qui a été écarté,

puis bon. Bon, maintenant elle est bien entendu réapparue et donc je ne vais pas vous faire l'affront de vous relire l'ensemble de l'interpellation, mais vous n'êtes pas sans savoir les difficultés rencontrées par les habitants et le personnel et les gardiens qui sont à l'entrée pour la sécurité, qui affrontent tous les jours les difficultés des citoyens qui attendent patiemment dans le froid ou dans la pluie. Parce que ces derniers mois sont quand même froid et j'en ai fait l'expérience d'attendre jusqu'à 30, voire 35, voire 40 minutes pour pouvoir avoir un numéro et rentrer malgré parfois disposer d'un rendez vous. Après, le constat, c'est d'arriver à une personne au guichet. Très enthousiaste qui, on l'espère, ne tombe pas malade parce que si elle tombe malade, c'est la catastrophe puisqu'elle est toute seule et qu'elle doit dispatcher tous les citoyens qui passent effectivement par son bureau et les dispatcher vers les quelques. Alors par moment, il n'y a plus que trois guichets ouverts sur 19 20. Par moment, il y en a cinq, il y en a six. Alors on est tous conscients qu'il y a des difficultés d'engagement à la commune. Il y a les maladies longue durée, il y a les maladies, il y a les repos d'accouchements. Et puis il y a plein d'autres raisons pour lesquelles les gens sont absents. Il y a les congés aussi, bien entendu, mais toujours est il que les gens attendent dans le froid. Ma première question était effectivement de dire mais puisqu'on constate ce problème d'affluence, est.

Ce que c'est un peu de silence s'il vous plaît, dans la salle? Merci beaucoup.

Merci, Monsieur le président. Pourquoi ne peut on pas trouver des moyens dans d'autres services à ces moments d'affluence? Même si on sait que l'affluence à ces services est quasi journalière? Il n'y a pas de miracle, hormis les périodes de vacances où tout le monde arrive pour avoir un passeport pour 24 entités en urgence pour pouvoir partir à l'étranger. Ça devient effectivement une difficulté. Alors ma première question, c'est malgré l'affluence constatée, seuls deux guichets sont ouverts. Quelles mesures immédiates ou à court terme peuvent être envisagées pour augmenter le nombre de guichets ouverts en période de forte affluence, particulièrement en cas de conditions météorologiques extrêmes? Secondement, aménagements pour l'accueil des citoyens La commune prévoit t elle des solutions pour éviter que les citoyens attendent à l'extérieur, comme la création d'un espace intérieur avec des chaises chauffées, que les gens soient au chaud et d'un système de gestion de files d'attente intérieurs. Troisièmement, troisièmement, le renforcement des effectifs des moyens temporaires. Agents d'autres services, intérimaires, étudiants sont ils envisagés pour pallier le manque de personnel au guichet? Une adaptation des horaires ou un élargissement des plages d'ouverture est il à l'étude pour répondre aux besoins des citoyens? Exemple le samedi matin. Communication et accompagnement numérique Comment la commune informe t elle actuellement les citoyens des démarches administratives accessibles en ligne? Quelles initiatives sont prévues pour accompagner les personnes peu familiarisés avec le numérique afin qu'elles puissent réduire leur dépendance aux services physiques? Je sollicite du collège une attention particulière pour résoudre ces difficultés dans les meilleurs délais. Dans un souci de dignité et de qualité du service public, il est essentiel d'envisager des solutions concrètes telles que l'amélioration des conditions d'accueil des citoyens, le renforcement des équipes disponibles, une communication et une communication accrue sur les alternatives numériques, une optimisation de l'organisation des guichets. Je vous remercie.

Merci, Monsieur Mélisse. De votre. On est vendredi. En.

Dehors du. Break de Van der Brubaker. Stan. The Night World War of the World War. Une vaste blague entre voyageurs et le stress des dossiers. Scan over. Un livre. Administratif ronflant. Et une ville, probablement. Brûlée. Maire. Directeur de l'open d'Arena, a dit dans le téléphone is Breitbart. Europe State of the World Trade Center

et dans un baiser toujours. Mac Do via mail au téléphone, on entend au téléphone. Hier, au stade Hebben and the Wanderers, on dit administrative. Stop. Mental Lost administrative. In. That is the understand that. Is the world of or start up vulgaires. On entre dans cette vaste break par moments. In this is in the week end of the year Qu'une offre. Concrete. Help!

Me. Monsieur le Président, merci de me donner la parole. Vous savez, chers collègues, la problématique, je veux dire les dysfonctionnements De l'état civil ou de plus, d'une manière plus générale, de la démographie. Quand je parle de dysfonctionnements, c'est des mesures qui ont été prises en période qui ont fait que, par exemple, les citoyens devaient prendre des rendez vous qui ont fait que, par exemple, nous avons dû supporter un certain nombre de fonctionnaires malades afin qu'on a créé un embouteillage dans le pays des rendez vous, le traitement des dossiers. Donc, on a aujourd'hui, il faut le reconnaître, une accumulation de retards dans différents services de traitement et plus particulièrement à l'état civil. Il y a aussi la problématique que cela a été rappelé par un de mes collègues de l'accueil des Molenbeekois qui souvent se fait à l'extérieur, qu'il vente, qu'il pleuve ou qu'il neige. Et c'est vraiment problématique. Par contre, aujourd'hui, j'entends des conseillers maires pointer du doigt ces dysfonctionnements alors qu'hier c'est eux mêmes qui géraient cette compétence là. Ces mêmes conseillers d'ailleurs, que j'ai moi même interpellé lorsqu'ils étaient échevins et qui m'ont dit Tout va bien, madame la Marquise, il n'y a pas de problème au service, tout fonctionne bien. Les gens n'ont quasi pas le droit d'être victimes de la fracture numérique. On parlait de prendre rendez vous par mail, etc. Aujourd'hui, je pense que la nouvelle majorité est en train de faire un effort considérable pour améliorer le fonctionnement. Toutes les questions qui ont été posées, je peux vous dire qu'elles sont pris en considération pour faire en sorte d'améliorer le service qui va être offert aux Molenbeekois. C'est en cours. Je pense qu'il faut laisser le temps et c'est une question de semaines pour que les choses se régularisent et puissent s'améliorer. Je peux vous dire que le travail sera fait et qu'on va répondre aux attentes des Molenbeekois. Merci à vous. Merci, Monsieur. Nous savons.

Il y a. Eu. L'idée Van Gogh Van. Pelt Voir en Europe dans un film caduque. I hope that that is this bad. COP. Trois membres was the téléphone and. The téléphone. Break eastman brief on the system Mega Méga scandale. The the overall and was the posting for the past and I was extreme. Problématique. En termes de démocratie participative. Le même problème. Ben bin ich bin digital, mais was. Need for the. Oak.

Relation.

That is the interval? Piazza is in the dysfonctionnement. Digital World Digital Mise en œuvre de Brief Digital for. The Digital Frexit. Select and the. World. On respecte For the personal respect for the.

Malawi.

Merci, Monsieur le Président. C'est pour un point d'ordre. Donc vous n'avez plus le quorum. Donc nous allons quitter et si c'est possible d'acter ça aux PV que vous n'avez plus le quorum. Merci madame la secrétaire. Et on reporte nos interpellations, en tout cas pour mon groupe. Merci.

Pas de problème. Vous ne voulez pas attendre la réponse de M Fonction pour la question ou plutôt pour l'interpellation de votre collègue. Donc c'est votre collègue qui.

Dit.

Voilà, donc je.

Respecte la réponse.

Donc voilà donc, chers collègues, je constate qu'il n'y a plus le quorum, Et nous devons suspendre ou clôturer plutôt la séance, clôturer, clôturer la séance. Voilà donc je vous donne rendez vous. Désolé de cette situation. Bien entendu, nous allons reporter toutes ces interpellations et donc nous nous verrons au conseil des prochains. Merci.